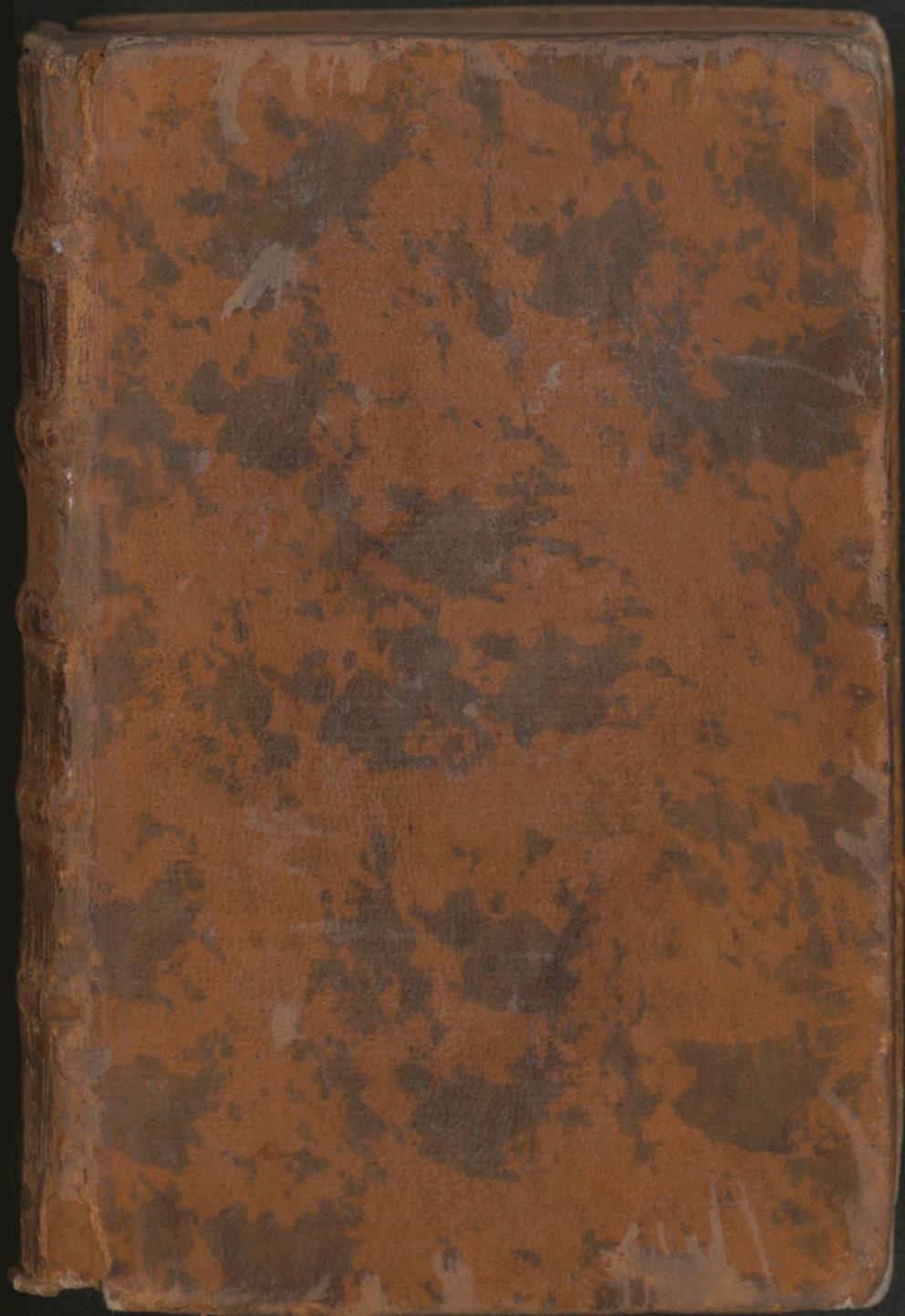


0 cm
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

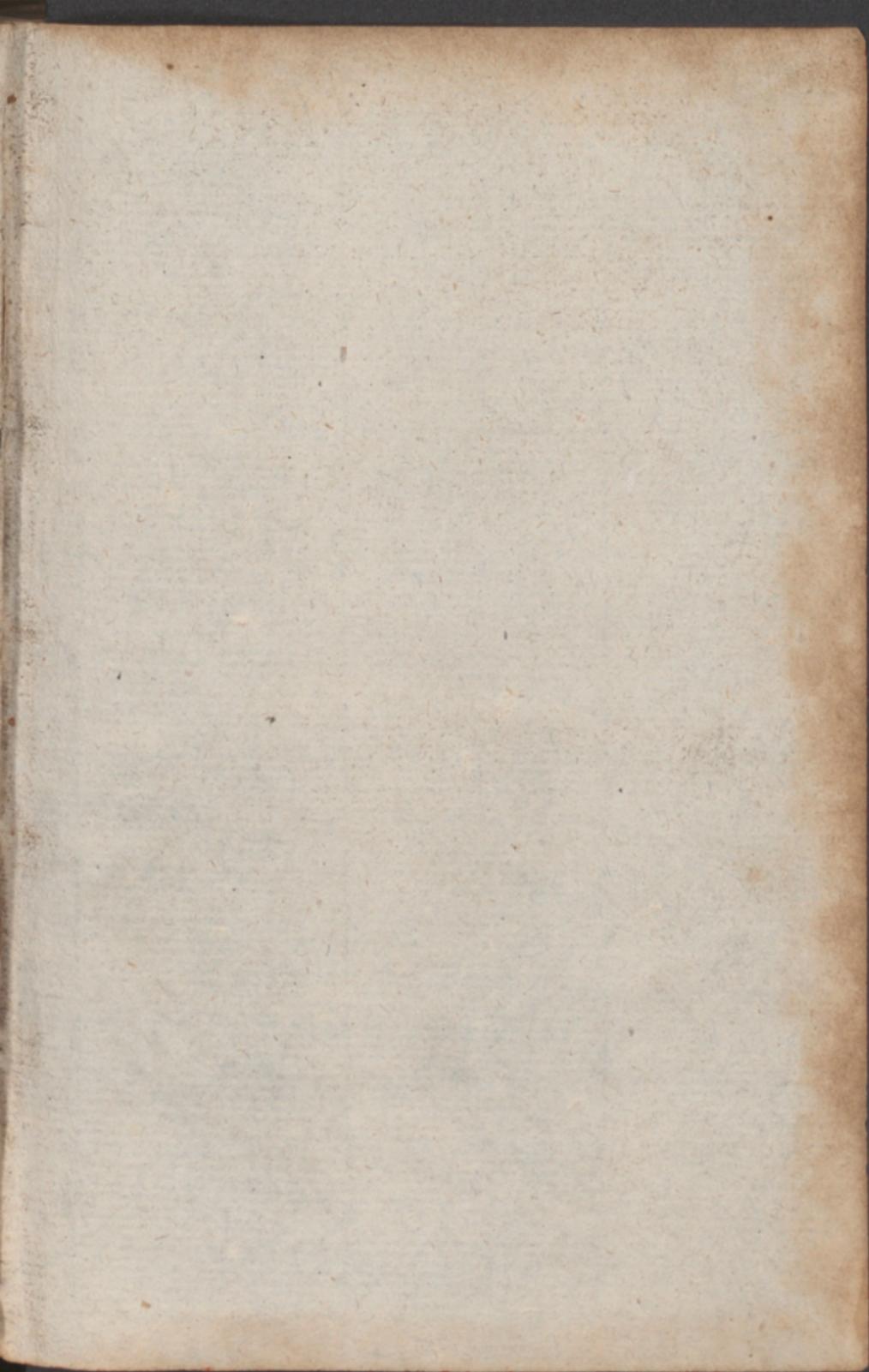
HISTOIRE
DES
CAMISARDS

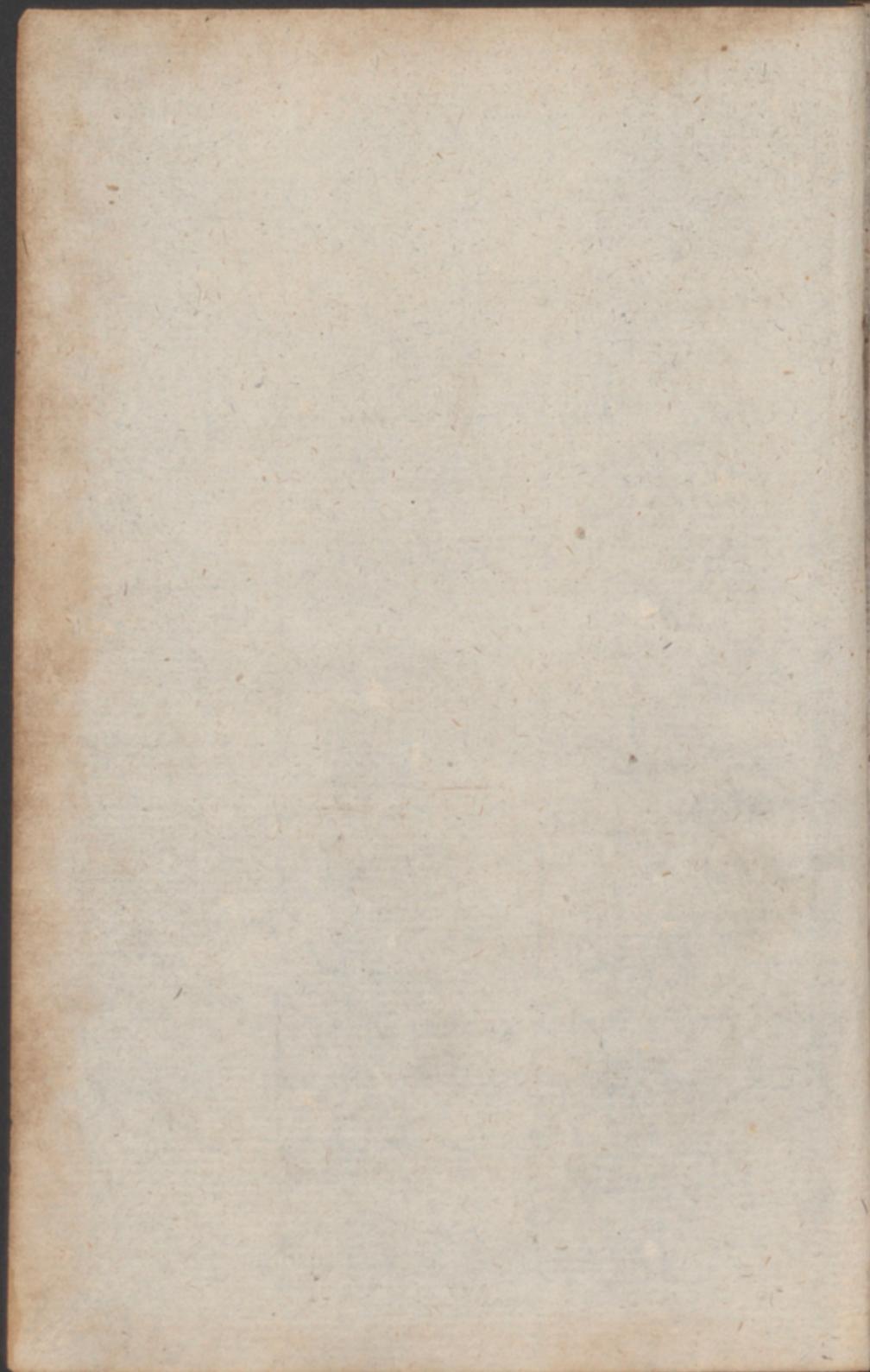
641





36





HISTOIRE

Res 72
6618

D E S

CAMISARDS,

O U L' O N V O I T

PAR QUELLES FAUSSES MAXIMES
DE POLITIQUE, ET DE RELIGION,
LA FRANCE A RISQUÉ SA RUÏNE,
SOUS LE REGNE DE LOUIS XIV.

T O M E P R E M I E R .



A L O N D R E S ,

Chés M O I S E C H A S T E L ,

M . D C C . X L I I I



1777
HISTOIRE

DES

CAMISARDS

OU

PAR QUELLES FAUSSES MAXIMES
DE POLITIQUE, ET DE RELIGION,
LA FRANCE A RISQUÉ LA RUINE,
SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV.

TOME PREMIER.



A LONDRES,

CHEZ MOISE CHASTEL,

M. D. C. C. X. L. V.





PRÉFACE.

AI lieu d'espérer, qu'on
J'accordera sans peine,
à la Lecture de cette
Histoire, toute l'At-
tention & la Confiance que
je puis souhaiter, quand j'au-
rai dit ici les Raisons qui m'ont
porté & déterminé à l'écri-
re, & les Loix particulières
que je me suis prescrites, & que
j'ai suivies en l'écrivant.

LA Guerre des Sévennes
(*), allumée en 1701. par les
Vio-

(*) Les *Sévennes* sont une Contrée
de France, laquelle est dans le Lan-
guedoc, & qui renferme dans son Eten-
due trois petits Pais; savoir, le *Gé-
vaudan*, le *Vélay*, & le *Vivarès*. Les
Montagnes des Sévennes, & quelques
En-

P R É F A C E.

Violences du Zèle amer & barbare des Faux - Dévots; portée par le Desespoir en 1702. & 1703. au plus haut Degré de l'Acharnement & de la Fureur; éteinte, enfin, ou presque éteinte, en 1704. par l'Épuisement & par la Foiblesse: cette Guerre étoit sans doute, à des Titres si remarquables, l'Événement de notre Siècle, qui méritoit le moins de tomber, comme il a fait, & de languir sans forme, dans un Cahos de Préjugés & de Mépris.

LA Part, qu'eût cette Guerre à l'étonnante & subite Ré-
vo-

Environs de ces Montagnes, furent le Théâtre de cette Guerre. Ces Montagnes commencent vers les Sources de la Loire, & finissent aux Confins du Rouërgue & du Haut-Languedoc: elles sont bien peuplées, & bien cultivées.

P R É F A C E.

volution, qui se fit en ce Tems-là dans la Fortune de la France; les Causes, les Motifs, les Passions, les Intrigues, les Ressorts, & même les Prodiges réels ou apparens, qui ont excité & entretenu cette Guerre; les Moyens & les Conditions de la Paix qui la termina; les Relations diverses, contradictoires, partiales, infidelles, que la Préoccupation en a faites & publiées; & ce qu'il eût été sage & équitable d'en penser: toutes ces Choses démêlées, & discutées avec soin, offroient certainement un Sujet & un Morceau d'Histoire, par lui-même si intéressant, que je ne crains pas d'avancer, que c'étoit, pour toute Plume laborieuse & amie de la Vérité, un Devoir de l'écrire.

C E P E N D A N T, bien loin que

P R É F A C E.

jusqu'ici on ait rien vû sur cette Matière dans ce Goût-là, il est arrivé au contraire, que la Méprise & le Mensonge se sont fixés dans les Esprits vulgaires, & que l'Incertitude est restée dans les Esprits sages.

LE Mal n'étoit pas grand par rapport à des Faits de pure Curiosité, comme des Batailles, des Défaites, des Victoires, des Actions éclatantes. Outre que l'Histoire abonde en Faits de cette Nature, les Hommes peuvent s'en passer. Mais, il est d'autres Faits, qu'il importe aux Hommes de connoître & d'aprofondir. Tel est le Jeu & l'Artifice des Passions. Telles sont les Erreurs & les Illusions de la Piété même. Et tels, les Prétextes de Religion & de Zèle, dont l'Esprit, ou d'Ambition,

P R É F A C E.

tion, ou de Révolte, se couvre si souvent, pour aller à ses Fins. Or, il n'est point peut-être d'Événement dans l'Histoire plus fécond dans tous ces Genres, que la Guerre des Sévennes, ou, ce qui est la même Chose, l'*Histoire des Camisards*.

C E n'étoit donc pas seulement une Perte pour la Vérité, mais encore pour le Public, que cet Etat douteux & trompeur, où cet Evènement étoit resté; anéanti en quelque sorte pour les uns, & entièrement défiguré pour les autres.

V R A I - S E M B L A B L E M E N T, cet Etat dureroit encore, si une Occasion imprévûe ne m'avoit mis devant les yeux les Raisons que je viens de dire, & si ces Raisons ne m'eussent inspiré le Courage de l'Entreprise: & il fal-

P R É F A C E.

loit qu'elles m'en eussent inspiré beaucoup, pour ne m'être pas laissé rebuter par les Difficultez sans nombre, que j'ai eu continuellement à combattre & à vaincre.

IL est vrai, que ces Raisons prenoient de nouvelles Forces, à mesure que le Travail me les présentoit de près, & les dévelopoit dans mon Esprit. Mais, qu'on juge de l'Empire que ces Raisons avoient pris sur moi : je ne dirai pas qu'on en juge par tous les Obstacles qui sont venus me traverser ; il seroit ennuieux & inutile de tout dire ici : mais qu'on en juge seulement par les Circonstances essentielles à l'Ouvrage, je ne citerai que celles qui s'y rapportent directement.

JE ne pensois point aux Camifards. On me proposa de travail-

P R É F A C E.

vailler à leur Histoire, sur des Mémoires informes! qui étoient depuis long-tems le Rebut des Libraires. Quels Mémoires, Ni Ordre, ni Dattes, ni Raison, ni Sens; mille Redites, mille Faits inutiles & confus: c'étoit proprement une Histoire particulière & ridicule de Cavalier (*), nullement celle des Camifards. Je renonçai à ces Mémoires. J'avois fait un Plan: où prendre de quoi le remplir? Je fais des Recherches. Je rassemble & je compare tout ce qui a été écrit & publié sur le Sujet. Je questionne sur tous les Faits l'Auteur des Mémoires que je ne suivois plus. Il avoit été Camifard: il s'étoit trouvé en Personne dans toutes les Occasions que j'avois à décrire. C'étoit quelque-chose: j'en ai tiré les Circonstances de
mes

(*) L'un des Chefs des Camifards.

P R É F A C E.

mes Descriptions. Par ces divers Secours, & par la Constance de mes Soins, j'ai vû la Vérité se découvrir insensiblement, & sortir à mes Yeux du Sein même des Ténèbres où je la cherchois. Et ce Fruit de mon Courage fut une nouvelle Raison pour moi de pousser mon Travail. Je ne dis rien de l'Exécution: je me remferme dans les Raisons que j'ai eu d'écire. J'ai écrit; voici l'Ouvrage: le Droit d'en juger appartient au Public. Je dois néanmoins ici lui rendre Compte de quelques Loix particulières que je me suis prescrites, & que j'ai suivies en écrivant.

Je me suis fait une Loi de distinguer dans les Faits les Degrés de Certitude. Je n'ai donné pour vrai, que ce qui m'a paru invinciblement vrai. Ce qui étoit douteux, je l'ai donné pour douteux. Et j'ai don-

P R É F A C E.

donné seulement pour vraisemblable ce qui n'étoit que vraisemblable.

TOUTES-FOIS, j'ai attaqué & combattu vivement, & sans relâche, je l'avoue, les Erreurs & les Impostures, principalement celles qui ressembloient la Calomnie. J'en ai trouvé un grand Nombre de cet Ordre dans l'Historien *Bruyes* (*), que je cite souvent. Mais, je me suis fait à cet Egard une seconde Loi, de ne réfuter la Calomnie, que par des Raisons & des Preuves, dont je fais Juges mes Lecteurs. Et comme ces sortes de Discussions n'auroient fait qu'embarasser & obscurcir ma Narration, je les ai réduites
en

(*) Je fais assez connoître cet Auteur dans tout le Cours de l'Ouvrage, pour être dispensé d'en rien dire de plus dans la Préface.

P R É F A C E.

en *Notes Historiques & Critiques*, dans la Vûe d'établir sur des Fondemens solides, & de mettre dans tout son Jour, la Vérité de cette Histoire.

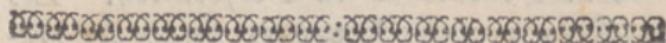
UNE troisième & dernière Loi, que je me suis faite, a été de n'épouser aucun Parti. Je dis les Choses, les unes comme je crois sincèrement qu'elles se sont passées, & les autres comme je les pense. Je m'efforce dans tout l'Ouvrage, & je souhaite, d'y former des Lecteurs aussi désintéressés, que je proteste que je le suis moi-même, pour tout autre Parti, que pour celui du Vrai.





HISTOIRE DES CAMISARDS,

OÙ L'ON VOIT
PAR QUELLES FAUSSES MAXIMES
DE POLITIQUE, ET DE RELIGION,
LA FRANCE A RISQUÉ SA RUÏNE,
SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV.



LIVRE PREMIER.

SOMMAIRE DE CE I LIVRE.

Plan de l'Ouvrage. Introduction à cette Histoire. Paix de Ryswyk choisie pour Epoque des Evénemens qui attirerent en même-tems la Guerre au-dehors & au-dedans de la France. Motif imaginaire de cette Paix: son véritable motif. Incidens survenus au Congrès de Ryswyk:

Tome I.

A

wyk:

wyk: l'un se rapporte indirectement, l'autre directement, à la Religion. Les violences, exercées depuis long-tems contre les Réformez de France, augmentent après la Paix. Etat de la France, lorsque la Guerre des Camisards s'alluma. L'Infidélité au Traité de Partage renouvelle contre la France une Guerre générale, qui entraîne celle des Camisards. Origine des Camisards, & celle de leur Religion. Preuves éclatantes de la fidélité de leurs Ancêtres au Roi & à l'Etat. La persécution la plus terrible est le prix de cette fidélité. Le Clergé trompe le Roi sur cette conduite violente. Excès inouis de la Persécution. Les Réformez des Sévennes furent les premiers persécutés, & les derniers à prendre les Armes, sans dessein prémédité.

Plan de
l'Ouvrage.


 I le Public n'étoit pas pré-
 venu de la vérité de cette
 Histoire, on auroit lieu de
 craindre, qu'elle ne passât
 pour un Roman. Une poignée d'hom-
 mes mal armez, sans expérience, sans
 discipline, sans autres Chefs, que les
 plus

Vendredi

plus défesperez, ou les plus zèlez d'en-
 tre eux, faire face pendant plus de trois
 ans, à des Troupes réglées, nombreu-
 ses, aguerries, commandées par des
 Généraux qui avoient vieilli à la tête
 des Armées: ceux-ci repoussez & char-
 gez presque par-tout, souvent battus
 à platte couture: quelquefois des Partis
 de mille ou de quinze cens hommes,
 moitié taillez en pièces, moitié mis
 en déroute, ou faits Prisonniers, par
 moins de quatre ou cinq cens: les Trou-
 pes du Roi grossissant tous les jours,
 augmentées jusqu'à vingt-cinq mille
 hommes; & cependant, pour éteindre
 un feu qui forçoit tout, qui alloit ga-
 gner le cœur de la Province, & me-
 naçoit le Royaume entier, un Maré-
 chal de France, par les Ordres & au
 nom de son Maître, marchander quel-
 que-tems, & acheter enfin une tran-
 quillité, que ni la terreur, ni l'effort
 de ses Armes, ne pouvoient rétablir:
 c'est ce dont je ne crois pas qu'il y ait
 d'exemple dans l'Histoire.

CEPENDANT, si l'Histoire a peu d'é-
 vènemens qui soient aussi capables d'é-
 tonner un Lecteur, elle en a moins en-
 core, de la vérité desquels on puisse
 être

*Fondement de la
Certeitude
des principaux
Faits
de cette
Histoire.*

être plus assuré. J'écris sur la foi d'un homme qui a tout vû de ses yeux, qui a lui-même représenté dans la plûpart des Scènes de cette sanglante Tragédie; & qui en a connu, pratiqué & suivi par-tout les principaux Acteurs. C'est un avantage pour un Historien. J'avouërai toutefois, que cet avantage même nuiroit plus qu'il ne serviroit à la vérité de cette Histoire, si, travaillant sur le témoignage d'un de ces *Braves* qu'enfanterent les Sévennes, je ne m'appliquois pas à dégager ses Relations, de tout ce qui pourroit sentir le préjugé, ou l'hyperbole; & si je ne me proposois une entière impartialité.

*Partialité
des Ecrivains
qui
ont parlé
de cette
Guerre.*

QUOIQUE le sujet soit considérable par lui-même, il n'a été néanmoins qu'effleuré jusqu'ici, par quelques Ecrivains; avec cet autre désavantage, qu'ils se sont tous laissez entraîner vers des extrémités également vicieuses. Les uns n'ont vû dans les Camisards, que des actes de cruauté, que des crimes, que des horreurs, que des sacrilèges: les autres n'y ont voulu trouver que des Prodiges opérés par une conduite particulière & immédiate de l'Esprit Saint.

Saint. Ceux-là ont fait de tous les Camisards des Séditieux & des Impies : Ceux-ci en ont fait un Peuple de Saints & de Prophètes. J'éviterai ces deux excès. Les Guerres de Religion sont d'ordinaire fécondes en Faits prodigieux, ou qui du moins tiennent du Prodige. L'Enthoufiasme s'y mêle presque toujours. Et comme c'est le propre de cette foiblesse de l'Esprit humain, de faire prendre pour inspiration, & pour lumière divine, ce qui n'est que l'effet d'une imagination orgueilleuse & dérèglée; cette illusion même échauffe, élève le courage, & le porte quelquefois jusqu'à l'Héroïsme.

Ce que c'est que l'Enthoufiasme : il fait imaginer des inspirations ou des miracles, où il n'y en a point.

CELA me dispensera de recourir aux Miracles. Je narrerai simplement, j'éclaircirai, & je prouverai les Faits. La diversité même des sentimens sur la Religion, ne me fera point pancher d'un côté plus que de l'autre. Elle ne m'empêchera point de blâmer, ni de louer, ce qui me paroîtra digne de louange, ou de blâme. Je ne mordrai point par haine, je n'épargnerai point par crainte, je ne flaterai point par intérêt. Telle est la sévérité des Loix de l'Histoire. J'y apporterai néanmoins

Impartialité de l'Auteur.

Loix de l'Histoire.

Tempéramens à la sévérité de ces Loix. les tempéramens nécessaires, ou permis; quelquefois, en y répandant, autant que j'en suis capable, les fleurs, & les agrémens dont elle sera susceptible; mais toujours en gardant toute la circonspection, & tous les ménagemens, qui seront dûs, dans l'occasion, au caractère, ou au rang des Personnes. Je ferai, du reste, mon devoir d'Historien. Pour tout dire en deux mots, & m'exprimer comme Cicéron (a) : *Je n'oserai jamais rien contre la Vérité, mais j'oserai dire la Vérité.*

Précision du Plan.

Introduction à cette Histoire.

COMME ce Morceau de l'Histoire moderne de France, aussi obscur par les préjugés, qu'il est par lui-même curieux & intéressant, mérite d'être éclairci; & qu'il a, d'ailleurs, un double rapport aux Intérêts de la Religion & de l'Etat, qui s'y trouvent presque toujours mêlez: il est nécessaire de rappeler à ces deux égards, quelques circonstances des tems, qui attirèrent de loin, & amenèrent l'Orage.

Les

(a) *Quis nescit primam esse Historia Legem, ne quid falsi dicere audeat, deinde, ne quid veri non audeat.* Cicer. de Orat. Lib. I.

LES premiers mouvemens que firent les Camisards, commencèrent en 1702. Pour en découvrir toutes les sources, il faudroit presque remonter jusqu'à la révocation du célèbre Edit de Nantes. Mais des tems si critiques & si reculez, embrasseroient trop de matière. Il nous suffira de prendre pour époque des diverses causes de cette Guerre, la Paix de Ryswyk, concludë & ratifiée vers la fin de 1697. ; & de suivre, de ce point de vûë, le fil des Evènements.

Paix de Ryswyk, choisie pour époque des Evènements qui attirèrent en même tems la Guerre au dehors & au dedans de la France.

LA Paix de Ryswyk avoit rendu un repos à la France, qui lui étoit si nécessaire, qu'elle ne pouvoit plus s'en passer. Cette puissante Monarchie se trouvoit épuisée, & comme accablée par ses propres Conquêtes.

CEPENDANT, le gros de la Nation Françoisë ne voïoit plus dans cette Paix, qu'un Vainqueur généreux, qui sacrifioit la gloire de ses Armes, au soulagement de ses Peuples, & au salut même de ses Ennemis. Un Auteur de nos jours (a) a dit plaisamment, que le caractère

Motif imaginai-
re de cette
Paix.

(a) M. *Murals*, Gentilhomme Suisse, dans ses Lettres sur les Anglois, &c.

Caractère
des Fran-
çois, par
un Auteur
Suisse.

caractère des Gascons, dont les autres François se moquent eux-mêmes, n'est néanmoins que le caractère propre & général de la Nation, qui est seulement un peu outré en Gascogne. Je ne sçais s'il s'est trompé : mais sa Remarque paroîtra peut-être assez juste, si on en fait l'application à de certains traits que je ne dois pas omettre, à cause de leur liaison avec la destinée des Réformez de France, qui, bien loin de partager, comme Sujets du Roi, les douceurs d'une Paix qui faisoit la joie publique, n'en recueillirent au-contraire que des fruits pleins d'amertume.

Ce qu'on
pensoit en
France,
de la Paix
de Ryss-
wyk.

PARMI les Décorations d'un Feud'artifice, (Ouvrage superbe, où l'art de louer ingénieusement éclatoit de toutes parts,) s'élevoit un Obélisque, qui portoit sur sa pointe, un Globe terrestre surmonté d'un Soleil, & qui étoit chargé de Devises & d'Inscriptions.

JE ne dirai rien d'un Aigle, qui, prenant son vol du Globe de la Terre, s'épanouïssoit en regardant le Soleil, avec ces mots : *Amico gaudet aspectu;* cet heureux regard le pénètre de joie. On sçait que l'Aigle est le symbole de l'Empire, comme le Soleil l'est de la France.

JE

JE me contenterai de décrire un autre de ces Emblèmes, comme la preuve, ou du moins comme une vrai-semblance, qu'en effet, les François prétendoient fort sérieusement aux démarches que Louis le Grand avoit faites pour la Paix, le plus désintéressé, & le plus glorieux de tous les motifs.

ON avoit placé sur le Pied-d'Estal del'Obélisque, quatre Figures de bronze, qui représentoient la Valeur, la Prudence, la Fermeté, & la Modération. Ces Figures avoient chacune une Devise, qui concouroit à signifier que la Paix qu'on célébroit, étoit le grand Ouvrage de ces quatre Vertus réunies dans la Personne du Roi. Mais la Devise de la Modération étoit remarquable & décisive entre les autres. Elle avoit pour Corps une Digue qui arrête l'impétuosité d'un Torrent; & pour Ame, ces paroles: *Justas sic continet iras: c'est ainsi qu'il sait donner des bornes à son juste courroux.*

SOIT dissimulation, ce grand Art de régner, soit persuasion effective, le même esprit parut dans la Lettre du Roi à l'Archevêque de Paris, pour faire chanter le *Te Deum*. Voici les ex-

*Lettre du
Roi à
l'Arche-
vêque de
Paris, tou-
chant la
Paix.*

pressions de ce Monarque: *Les heureux succès, dont Dieu a favorisé mes Armes, n'ont jamais altéré en moi le désir sincère que j'ai eu pour la Paix . . . Je suis assez récompensé de ce que ma modération me coûte, par la fin des maux inséparables de la Guerre. Le soulagement que mes Peuples en ressentiront, & le plaisir que je me fais de les rendre heureux, me dédommage suffisamment de ce que je fais pour eux: & l'éclat de la plus grande gloire, ne l'emportera jamais sur le désir que j'ai de récompenser le zèle que mes Sujets m'ont fait paroître . . . La Paix conclüë avec l'Espagne, l'Angleterre & la Hollande, le 20. de Septembre, a été ratifiée depuis peu. La ratification de celle que je viens de faire avec l'Empereur & l'Empire, va mettre fin à un Ouvrage si important, & si nécessaire à l'Europe: mais je ne scaurois plus long-tems différer ma juste reconnoissance envers Dieu. &c.*

JE ne puis m'empêcher d'ajouter à ces belles paroles, celles de l'Ambassadeur Extraordinaire de France (a) auprès de L. H. P. les Etats Généraux.

Ce

(a) M. de Bonrepaux

Ce fut à La-Haye, dans son Audience *Discours*
 Publique, le 22. d'Août 1698., que ce *de l'Am-*
 Ministre parla ainsi : Le Roi, Messieurs, *bassadeur*
de France
à La-
Haye. sur
le même
sujet.
 s'est arrêté au milieu de ses Conquêtes ; & n'a conduit ses Armes qu'autant qu'il étoit nécessaire, pour vous fraier le chemin de rentrer dans ses bonnes-graces, assuré qu'elles ne vous seront pas moins précieuses qu'auparavant. Il n'a conquis, que pour vous faire voir le bonheur qu'il y a d'être de bonne intelligence avec lui, & vous obliger à rechercher son amitié : & vous y avés répondu d'une manière qui récompense Sa Majesté, de ce qu'elle a bien voulu sacrifier pour le rétablissement du repos public. Il ne reste plus rien, Messieurs, qu'à maintenir cette grande Affaire, & à jouir des avantages qu'elle procure à la Chrétienté.

TOUTES ces choses sont admirables, Véritable
 & vraies en tout sens, si l'épuisement *motif de*
 des forces peut passer pour modération. *la Paix de*
Ryswyk.
 Quoiqu'il en soit, on étoit ailleurs,
 & en France même, parmi les Gens
 qui pensoient, d'une opinion fort diffé-
 rente. Mais laissons les spectacles &
 tous les discours : ceux-là éblouissent,
 ceux-ci peuvent imposer. Voici des
 Faits qui parlent tout autrement, &
 que

que personne n'est en état de contester.

*Article
capital &
fonda-
mental de
la Paix.*

JE n'examine point, si, parmi ses Sacrifices, la France comptoit celui qu'elle fut obligée de faire, pour obtenir la Paix, & sans lequel jamais elle ne l'eût obtenuë. On entend bien que je veux parler du malheureux Prince, que la France avoit reçû dans son sein, qu'elle regardoit comme injustement détrôné, & qu'elle avoit entrepris de remettre sur le Trône. Chacun sçait que la France reconnut Guillaume III. pour seul Roi légitime de la Grande-Bretagne. Et la Paix, dont cet Article étoit le prix, eût été véritablement glorieuse à Louis XIV., si, sacrifiant également ses Desseins & ses Victoires au bonheur de ses Peuples, sans distinction de Religion, il se fût contenté d'exercer sur la passion qu'il avoit pour la Gloire, un empire que nul homme, nulle Puissance de la Terre, n'est en droit de s'attribuer sur les consciences.

*Louanges
duës à
Louis XIV.*

CE grand Roi le sentit lui-même : sa conscience tendre & délicate lui causa souvent des allarmes, des retours de clémence vers ses Sujets Réformés.

Pour

Pour calmer ses peines, ce Monarque fit tenir à Paris, en cette même année 1698., une Assemblée de Prélats. Là, ^{Prélats} l'Evêque de Luçon, & quelques au- ^{consultez} tres, s'autorisant d'un passage de S. ^{sur les vio-} Augustin dans ses Lettres à Boniface, ^{lences qu'} opinèrent à la contrainte & à la vio- ^{nuoit de} lence: mais les Archevêques de Paris ^{faire en} & de Rheims, furent d'un avis con- ^{France} traire, jusques-là que celui-ci ne crai- ^{aux Ré-} gnit pas de dire, qu'il renonçoit à S. ^{formez.} Augustin, pour se conformer à Jesus-Christ, qui, bien loin d'enseigner qu'il faille persécuter, enjoint formellement la modération & la tolérance.

CEPENDANT, tout cela fut aussi inutile, que nous verrons bientôt que les représentations respectueuses & soumises des Réformez François, avoient été touchantes, & toujours méprisées.

CE n'est pas que je prétende faire dépendre la gloire qu'on attribuoit au Roi d'avoir donné la Paix, du déplorable état où cette Paix avoit laissé ses malheureux Sujets; soit ceux que le zèle de leur Religion avoit dispersez cà & là hors du Royaume, soit ceux que l'amour d'eux-mêmes y avoit retenus, sous le nom & les apparences
de

*La pré-
vention est
générale
contre les
Camifards.*

de nouveaux Catholiques. Mais, parmi ces Réformez mêmes, & chez beaucoup d'honnêtes Gens de l'autre Religion, le préjugé fut toujours & est encore si grand contre les Camifards, qu'il n'importe pas seulement à la vérité de l'Histoire, mais qu'il est encore de l'éclaircissement de celle-ci, de faire sentir jusqu'aux moindres rapports de l'évènement capital, avec ceux qui le préparèrent, & dont l'enchaînement décide du jugement que l'on en doit porter.

*Incidens
survenus
à Ryf-
wyk.
L'un se
rapporte
indirectement,
l'autre
directement,
à la
Religion.*

DANS le cours des divers Traités qui furent conclus à Ryfwyk, il étoit survenu deux de ces incidens, qui échappent d'ordinaire à l'attention du Public, parce que ce sont, pour ainsi dire, des Affaires de l'autre Monde, & qu'on n'est bien sensible qu'aux intérêts de celui-ci.

LE premier de ces incidens regardoit la Condition fondamentale de la Paix : le résultat du second fut peut-être une compensation de la facilité qu'on avoit trouvée pour le premier. Mais, dans l'un & dans l'autre, ce qui n'est pas rare, on avoit fait céder les intérêts du Ciel à ceux de la Terre. La France
avoit

avoit commencé par faire pancher sans façon la Balance du côté d'un intérêt qui lui fût plus cher que celui de sa Religion: & si les Alliez suivirent en quelque sorte son exemple, ce ne fut pas du-moins sans sauver les dehors, & sans garder toutes les bien-séances. Ces deux incidens méritent d'être exposez dans tout leur jour.

IL s'agissoit à Ryswyk de donner la Paix à une partie de l'Europe; de mettre d'accord ses Rois & ses Princes, qui se faisoient depuis long-tems la Guerre. On sçait que les Chets de cette importante Assemblée, étoient l'Empereur avec les Princes & Etats de l'Empire, les Rois d'Espagne & d'Angleterre, les Etats Généraux, & les autres Alliez qui compoloient la Ligue. La France faisoit seule le Parti opposé.

LE Roi Jacques auroit souhaité d'y être reçu de son Chef, & comme Roi de la Grande-Bretagne. Mais, son exclusion, comme je l'ai insinué, étoit le premier, le grand Article préliminaire; & , à proprement parler, le Fondement de la Paix (a). Le Roi Jacques fait d'inutiles démarches, pour y envoyer comme Roi de la

(a) A la vérité, Louis XIV. avoit refusé de Gr. Bret. re-

Les Réformez de France tentent en vain la même chose.

Les Protestans de France souhaitèrent aussi de faire un Corps qui pût, ou par des Députez qui l'auroient représenté, ou par les Princes de leur Religion, faire écouter leurs rémontrances.

reconnoître Guillaume III., avant que la Paix générale fût concluë, & qu'il en fût bien assuré. Mais on étoit convenu secrètement & avant toutes choses, que cette reconnoissance se feroit authentiquement, publiquement, sollemnellement, la Parole Royale de Louis en ayant été portée. Les Extraits suivans feront voir, combien cette Reconnoissance avoit été en effet stipulée & expliquée; & de combien de nœuds on avoit eu soin de la serrer.

Il y aura une Paix universelle & perpétuelle, & une vraie & sincère amitié entre le Sérénissime & très-Puissant Louis XIV., Roi Très-Chrétien, & entre le Sérénissime & très-Puissant Prince Guillaume III., Roi de la Grande Bretagne, leurs Héritiers & Successeurs; & cette Paix sera inviolablement observée entre eux, si religieusement & sincèrement, qu'ils feront mutuellement tout ce qui pourra contribuer au bien, à l'honneur & à l'avantage l'un de l'autre.... I. Art. du Traité entre le R. T. C. & Guillaume III., Roi d'Angleterre.

Toutes inimitiés & discordes cesseront, non seulement entre lesdits Rois, mais aussi entre leurs Sujets; ensorte qu'ils éviteront soigneusement à l'avenir de se faire de part ni d'autre aucun tort, injure, ou préjudice, par Terre, par Mer, & dans tous les endroits du Monde.... II. Art. dud. Tr.

ces. Mais le Roi fut ferme à refuser d'y consentir.

C'EST en-vain que Jacques crie à l'Usurpation (a), qu'il porte ses Protestations, & ses Plaintes, à tous les Tribunaux des Princes Confédérez ; qu'il représente, & qu'il prétend prouver, que les Puissances Catholiques (b) & les

Plaintes, Protestations, Manifestes, du Roi Jacques.

Voici le point Capital dans l'Article IV., qui étoit comme le Nœud-Gordien de toutes les Clauses entrelassées dans le Traité.

L'intention du Roi Très Chrétien a toujours été de faire une Paix ferme & sincère : c'est pourquoi, Sa Majesté s'engage, pour elle & ses Successeurs, Rois de France, de ne troubler, ni inquiéter, en quelque maniere que ce soit, le Roi de la Grande-Bretagne, dans la possession dont Sa Majesté Britannique jouit présentement, donnant pour cet effet sa Parole Royale, de n'assister directement ou indirectement, aucun des Ennemis dudit Roi de la Grande-Bretagne, & de ne favoriser en aucune maniere que ce soit, les Conspirations, Menées secrètes, & Rébellions, qui pourroient s'élever en Angleterre, &c. Art. IV. dudit Traité.

(a) Nous protestons solennellement, & en la meilleure forme qu'il se peut, contre tout ce qui pourra être traité avec l'Usurpateur de nos Royaumes... Nous protestons de même contro tous les Actes qui peuvent autoriser directement, ou indirectement, l'Usurpation du Prince d'Orange... Protestation du Roi Jacques contre le Traité de Ryswyk.

(b) Son zèle pour la Religion Catholique, sans

les Protestantes elles mêmes (a), ne sont pas seulement intéressées, mais obligées à contribuer à son rétablissement: Jacques est abandonné; & la France, qui n'avoit vû jusques-là dans ce Roi détrôné, qu'un illustre Martyr de sa Religion & de sa Foi, laisse deormais au Pape, & aux Moines, cette pieuse spéculation. Comme le reste

pourtant faire tort à la Protestante, obligea les Factieux à renouer leur secrète liaison avec le Prince d'Orange.... Quant à la prétendue Ligue secrète avec la France, c'est une chimère. Et bien loin que cela soit, il refusa le secours que lui fit offrir le Roi Très-Chrétien contre l'invasion projetée du Prince d'Orange, pour ne point donner lieu à ses Ennemis de l'accuser de correspondance avec ce Monarque. C'est pourtant sur ces Calomnies qu'on a suscité contre lui ses Peuples.... Manifeste du R. Jacques aux Pr. Cat.

(a) Les Princes & Etats Protestans ne sont pas moins obligez que les Catholiques de contribuer à son rétablissement.... Les Anglois n'ont pû abjurer sa Royauté, ni lui substituer un autre Roi au préjudice de la foi qu'ils lui ont jurée.... Les Princes de la Communion d'Augsbourg sont obligez de réparer l'injure faite à leur Religion par un Acte qui la déshonore: Ce qu'ils ne peuvent mieux faire, qu'en procurant le rétablissement d'un Roi détrôné contre le Système de toutes les Communions Protestantes.... Manifeste du R. Jacques aux Pr. Prot.

reste de l'Europe (a), la France ne voit plus, dans la chute de ce Prince, qu'une dégradation qu'il avoit méritée, par l'infraction & le renversement des Loix. Elle met sa piété à *Endur-* s'endurcir sur les malheurs de ses Su- *cissement* jets Réformez; & elle cède aux Prin- *de la* ces Protestans la gloire d'un zèle plus *France* généreux, & plus chrétien. *sur les* *malheurs*

J'AI dit que les Protestans François avoient tenté inutilement de faire un *des Ré-* Corps, qui pût être admis & écouté *formez.* au Congrès de Ryswyk. Les Puissances Protestantes suppléèrent à ce malheur, autant du-moins que la con- joncture

(a) Les Princes Protestans, & Catholiques, répondirent unanimement, tant aux Plaintes, qu'aux Protestations, & Manifestes du Roi Jacques: *Que sa dégradation étoit fondée sur le renversement des Loix fondamentales de l'Etat, dont la Nation Angloise prétend que la Vengeance lui appartient: que telle est la constitution de sa Monarchie: & que chaque Etat a ses Loix, dont il n'est pas responsable aux autres: Qu'il devoit imputer à sa mauvaise conduite, ou à la nécessité des Tems, la Révolution de la Grande-Bretagne, dont les autres Princes de la Chrétienté, de quelque Religion qu'ils fussent, n'étoient pas obligez de changer la Scène.*
Rép. au R. Jacques.

joncture des tems, & des affaires, le pouvoit comporter : elles firent présenter au Congrès, par leurs Plénipotentiaires, un Mémoire en faveur des Eglises Réformées de France. Ce Mémoire est trop essentiel à mon Sujet, trop touchant, trop énergique par lui-même, pour ne le pas donner tout entier à mes Lecteurs.

Mémoire présenté au nom des Princes Protestans confédérez, en faveur des Protestans de France.

Mémoire des Princes Protestans confédérez, en faveur des Protestans de France.

LES Alliez de la Religion Protestante, faisant réflexion sur les Calamités, qu'une grande partie des Sujets de Sa Majesté Très-Chrétienne, qui professent avec eux la même Religion, ont souffert, & souffrent encore, uniquement à-cause qu'ils servent Dieu selon les lumières de leur conscience, liberté dont ces affligez pourroient se flater par la Loi Divine, par les Préceptes de la Charité, & particulièrement par les Loix du Royaume, confirmées par Sa Majesté Très-Chrétienne, & dont ils doivent jouir

en bons & fidèles Sujets, qui se sont toujours tenus avec leur Souverain dans les règles du devoir & de l'obéissance : les dits Alliez, touchez par ces motifs de justice, & de compassion, s'intéressent d'autant plus pour ces pauvres gens, que les maux qu'ils souffrent continuant après la Paix rétablie, pourroient être attribués à une aversion de Sa Majesté Très-Chrétienne contre tous les Protestans en général : ce qui affligeroit beaucoup les Puissances de cette Religion, qui espèrent par la Paix de rentrer & de vivre dorénavant en amitié & en bonne intelligence avec Sa Majesté Très-Chrétienne. Pour cet effet, il leur importe de sçavoir quelle sera la destinée d'un grand nombre de Sujets de France, qui ont abandonné leur Patrie, & se sont réfugiés dans les Etats des dits Alliez Protestans, afin de les animer après la Paix faite, de retourner chez eux, s'ils le peuvent faire en liberté & bonne conscience. C'est pourquoy les Ambassadeurs & Plénipotentiaires des-dits Alliez de la Religion Protestante pour la Paix générale, se trouvent obligés de les recommander très-instamment à leurs Excellences Messieurs les Ambassadeurs de Sa Majesté Très-Chrétienne :

tienne: Aiant requis son Excellence Monsieur le Médiateur (a) de joindre ses bons Offices, afin qu'il soit procuré à ces pauvres gens le soulagement après lequel ils soupirent depuis long-tems, & qu'ils soient rétablis dans leurs Droits, Libertés, & Privilèges en matière de Religion, pour jouir d'une entière Liberté de conscience, & que ceux d'entre eux qui sont dans les Prisons, ou autrement détenus, soient élargis & mis en liberté, afin que ces affligés puissent avoir part à la Paix, dont l'Europe selon les apparences va jouir.

On ne fait nul le attention à ce Mémoire.

QU'ARRIVA-T-IL de ce Mémoire? Les Plénipotentiaires François le dédaignèrent, ils refusèrent de l'écouter. Le Médiateur même, auquel ils firent connoître que telles étoient leurs Instructions, s'empressa peu de l'appuyer. Le Mémoire tomba: & ceux qui en étoient le triste objet, trouverent en même-tems toutes les avenues fermées aux justes espérances dont ils s'étoient flatez.

Requête des Réformez

CES Sujets désolés avoient dressé une Requête pour la présenter au Roi;

(a) L'Ambassadeur de Suède.

Roi: la liberté leur en fut interdite. au Roi: on refuse de la recevoir; elle est imprimée.
 Ils eurent recours à l'Impression. Que les Souverains sont à plaindre! Ils sont entourez d'une foule de gens, qui ont des voiles toujours prêts pour leur cacher la Vérité. Il y a tout lieu de présumer, que la Requête ne parvint pas jusqu'au Roi. Les termes de soumission, de dévoüement, & de respect, dont elle étoit remplie; l'excellent naturel de Louïs, son équité, sa religion même, si elle n'eût pas été trompée: tout auroit conspiré à toucher ce Monarque.

Vos Sujets Réformez, Sire, disoient-ils dans leur Requête, sont persuadez, qu'après ce qu'ils doivent à Dieu, ils sont obligez de rendre à Votre Majesté une obéissance sans bornes. Ils justifioient leur Religion, que des personnes intéressées à la décrier, & à la détruire, lui avoient mal représentée. Ils ajoutoient, qu'en plus d'une occasion, ils avoient fait voir une attention constante, & distinguée, à demeurer fidèles au Gouvernement, & à l'Etat. J'aurai l'occasion d'en rapporter des preuves, dans la fidélité particulière & inébranlable des Réformez des Sé-

vennes. Ensuite, ils expofoient les rigueurs exercées contre eux. Ils faisoient cette réflexion fur la religion & fur les lumières naturelles du Roi: *Que peut-être, aux dernières heures de fa vie, les misères affreuses d'un si grand nombre de Sujets, viendroient trop tard se présenter à ses yeux.* Ce n'étoit pas une Prédiction: c'étoit une conséquence facile à tirer des mouvemens ordinaires aux consciences droites & timorées, lorsque la mort commence, en s'approchant, de tirer le rideau sur les enchantemens & les illusions de la vie.

Aussi, arriva-t-il, qu'au lit de sa mort, arrêtant ses regards, tantôt sur *Le Tellier* son Confesseur, tantôt sur les Prélats qui étoient présens, le Roi prononça ces paroles touchantes: *Si j'ai commis quelques excès dans les affaires de Religion, Dieu, devant qui je vais paroître, sait que des gens plus instruits que je ne l'étois, & à qui j'ai cru devoir ma confiance, me l'ont fait faire: je le mets sur eux, ils en répondront devant Dieu.*

LE Roi parloit ainsi à l'occasion du Cardinal de Noailles, que les Intrigues

Paroles remarquables de Louis XIV. au lit de sa mort.

trigues des Jésuites avoient fait tomber dans sa disgrâce; qu'il nommoit, qu'il demandoit en mourant; & que ses Oracles l'assurèrent toujourns, qu'il ne pouvoit voir en conscience. Mais ces Paroles du Roi, si on y fait attention, étoient susceptibles d'un sens plus général; & la conduite, que les Arbitres de sa foi lui avoient fait tenir contre ses Sujets Protestans, ne pouvoit pas ne point entrer dans ses remords.

LA Requête finissoit en ces termes: *Nous sommes demeurez dans le silence, pendant que Votre Majesté a été occupée d'une grande Guerre: présentement qu'on travaille à la Paix de l'Europe, trouvés bon, Sire, que nous vous demandions, avec tout le respect que nous vous devons, la Paix de nos Consciences. Notre fidélité vous est connue: rendés nous, Sire, votre Protection, & les effets de votre Bonté & de votre Justice, qui nous ont été enlevez par surprise, & par de faux exposés dont on a prévenu Votre Majesté.*

LA Scène change ici, elle devient terrible, elle est souvent ensanglantée. Ce ne sont plus des refus, ce sont des

Les violences, exercées depuis

long-
tems
contre
les Ré-
formez
de Fran-
ce, aug-
mentent
après la
Paix.

rigueurs. Non-seulement nul adou-
cissement, nulle compassion, nulle
grace; mais de nouveaux excès de ri-
gueur & de cruauté. Je voudrois que
mon sujet pût me dispenser de les é-
crire, ou que l'exactitude de l'Histoi-
re me permît d'en dissimuler les hor-
reurs. J'en abrègerai du-moins le
spectacle, en le faisant passer avec ra-
pidité.

*On igno-
roit à la
Cour une
partie de
ces vio-
lences : on
s'y pi-
quoit de
modéra-
tion.*

ON ignoroit à la Cour une grande
partie du mal. Pour éblouir la mo-
dération dont on s'y picquoit à cet
égard même, les Déclarations & les
Edits, que le zèle, ou l'intérêt du
Clergé Romain, extorquoit tous les
jours, étoient marquez au coin de la
Clémence; du-moins aux yeux & au
goût de ceux, qui comptent la Con-
science pour rien, ou pour peu de
chose.

*Une Dé-
claration
du Roi
permet
aux Ré-
fugiez de
revenir
en Fran-
ce : à quel-
le condi-
tion.*

PAR les Edits de 1685., & par la
Déclaration de 1686., les Réformez
sortis de France pour cause de Reli-
gion, avoient été pros crits : il pa-
roît, au mois de Décembre 1698.,
une Déclaration du Roi, qui les re-
lève de la Proscription, de toutes les
peines portées par les Edits; qui leur
per-

permet de revenir en France dans l'espace de six mois, pour y demeurer librement comme les autres Sujets: mais à condition d'abjurer leur Religion; & qui ne voit que cette grace étoit pire, & plus à craindre, que la Proscription même? Toute Personne chrétienne & religieuse, disons seulement raisonnable & sensée, conviendra sans peine, qu'il vaut mieux vivre dans l'affliction & mourir dans l'Exil, que de trahir son repos, en trahissant sa conscience.

CETTE Déclaration n'étoit donc qu'un artifice accommodé au Théâtre de la Cour: tandis que, dans les Provinces, les choses alloient bien autrement. En cette même année 1698. les Intendans, les Juges subalternes, les Parlemens même, les Prevôts des Maréchaussées, tout est en mouvement après ceux qui s'assemblent pour servir Dieu selon leurs lumières, comme après des Brigands, des Voleurs, ou des Séditieux, quoiqu'ils soient assemblez sans armes. On fait, en Poitou, diverses Exécutions.

A *Roquecourbe*, en Languedoc, *Triste accident de*
deux

deux jeunes Filles Réformées.

Mort tragique du Ministre

Brousson : s'il étoit coupable d'avoir voulu faire soulever les Sévennes : Abrégé de sa Vie.

deux jeunes filles (a) échappent à la fureur du soldat : l'une se jette dans la Rivière, & se noie ; l'autre en perd la raison, qu'elle ne recouvrera plus. Le 19. de Septembre, le Ministre Brousson (b) est arrêté à Oleron ; trans-

(a) Ce Fait est tiré d'une Lettre écrite du Languedoc en datte du 14. Juillet 1698.

(b) On a écrit fort diversement de la fin tragique de cet infortuné Ministre. Quoique la Discussion de ce Fait n'appartienne pas proprement à mon Sujet, elle s'y rapporte néanmoins assés, pour devoir l'éclaircir par une Note. Bruyes, que sa Passion contre les Camisards, dans son *Histoire du Fanatisme*, peut faire regarder comme l'Orateur de leurs Ennemis, prétend que Mr. Brousson fut moins condamné pour avoir prêché en France, que comme Chef de Rebelles (*Histoire du Fanat. Tom. I. pag. 281.*) : Que dans son Interrogatoire, Mr. de Basville, qui fut son juge, lui aiant demandé quel motif il avoit eu dans la conduite qu'il avoit tenue dans les Sévennes & ailleurs, il répondit, que c'étoit uniquement de défendre la vérité, & de suivre l'exemple des Apôtres : Que Mr. de Basville lui repliqua, en lui demandant, si les Apôtres prêchoient la Révolte contre les Puissances que Dieu a établies, & faisoient des Projets contre elles ? Qu'il répondit que non, & qu'aussi il n'avoit jamais rien fait de semblable : Que sur cette Réponse, Mr. de Basville avoit fait paroître des preuves du contraire de la main de Brousson : Que celui-ci nia que ce fût son

transféré, comdamné à la Roüie, exécute à Montpellier le 4. de Novembre.

JE

son écriture : Qu'il le reconnut ensuite, & avoüa tout : Que son aveu fut rendu public le jour même : Que tous les Religionnaires détrompez, apprirent avec étonnement que leur prétendu Martir, pour tâcher de garantir sa vie, avoit eu la confusion d'avoir ajouté inutilement le parjure au plus grand de tous les crimes : Qu'il ne se passa rien de remarquable à sa mort, si ce n'est qu'il déclara à l'Abbé Cronset, qui l'assistoit, que la seule chose qu'il avoit à se reprocher en mourant, étoit d'avoir fait le projet de la Révolte des Sévennes. Hist. du Fan. Tom. I. Pag. 278. 279. 280. 282.

D'un autre côté, Mr. De Larrey, dans son Hist. de France sous le Regne de Louïs XIV. , Auteur qu'on n'accuse point d'être partial contre la France, Mr. de Larrey, dis-je, ne craint pas d'assurer, Que la mort tragique de Mr. Brousson eut tous les caractères du Martire : Qu'ayant été d'abord conduit d'Oleron, où il fut arrêté, dans les Prisons de Pau, l'Intendant du Bearn lui avoit demandé, s'il n'avoit pas connu le danger de venir prêcher en France, avant que de s'y engager ? Et qu'il répondit, que ce n'étoit qu'après une mûre délibération qu'il l'avoit fait, & par un mouvement de zèle pour la Religion : Que du reste il protesta toujours que dans toute sa conduite & ses exhortations, il ne lui étoit jamais rien échappé qui tendit à la Rébellion : Qu'arrivé le 30. d'Octobre à Montpellier, tout sévère qu'étoit Mr. de Basville, Intendant du Languedoc, il en fut traité humainement :

JE ne m'arrête point aux nouvelles Déclarations de 1699., non plus qu'aux

nement : Qu'il eut avec lui de fréquens & de longs entretiens, qu'on n'a point publiez, & qui rouloient apparemment sur les voïages qu'il avoit faits dans les Provinces, & sur les Conspirations dont on soupçonnoit les Nouveaux-Réunis, & dont on l'accusoit d'être venu fomenter le crime : mais qu'eux & lui en étoient bien innocens : Que l'Intendant en parut persuadé, puisqu'il ne voulut pas qu'on l'appliquât à la question, s'étant contenté de la lui faire présenter : Qu'on adoucit la rigueur de la Roïe, l'Intendant aiant donné ses ordres qu'il fut étranglé auparavant : Qu'il ne permit pas non plus qu'il fût insulté en allant au suplice, où il fut conduit avec ses habits ordinaires & sa perruque, & que le Boureau ne le toucha que sur l'Echaffaut : Que le bruit des Tambours empêcha le Peuple d'entendre ses dernières paroles : mais que l'Exécuteur, qui les ouit, en fut si touché, qu'il dit après l'Exécution, que s'il osoit parler, il auroit bien des choses à dire, & que cet homme étoit mort comme un Saint : Que tous les Spectateurs, les Catholiques Romains aussi bien que les Réformez, admirerent le zèle, la modération, & la constance, qu'il fit paroître jusqu'à son dernier soupir ; & que sa mort fut une prédication encore plus touchante, que celles qu'il avoit faites pendant sa vie : Qu'on ne laissa pas de faire courir le bruit, qu'il avoit voulu faire soulever les Nouveaux-Réunis du Vivarès & des Sévennes, & même qu'il l'avoit avoué : Qu'il protesta au-contraire, en allant à l'Echaffaut, qu'il

qu'aux nouvelles mesures de tempérancement & de douceur, qu'il paroît qu'on veut

qu'il n'étoit venu dans le Royaume, que pour consoler ses Frères, & les exhorter à la persévérance, en les exhortant en même-tems à l'obéissance pour les Ordres du Roi, en tout ce qui n'est point contraire aux Commandemens de Dieu: Que rien n'étoit donc plus faux que cette calomnie d'avoir prêché la Rébellion, ni de plus contraire au traitement des deux Intendans, qui n'eussent pas eu ces égards pour un Séditieux; & qu'une autre preuve qu'il n'étoit coupable d'aucun crime contre l'Etat, c'est qu'après l'Exécution on donna son Corps pour être enseveli. Hist. de France de Larrey. Tom. VII. Pag. 78. 79. & les suiv.

Dans les Relations de ces deux Historiens, on ne voit de conforme, que le seul bruit qui s'étoit répandu que Mr. Brousson avoit voulu soulever les Réformez dans le Vivarès & dans les Sévennes. Ce bruit pouvoit avoir deux sources: la haine de quelques Catholiques contre les Réformez; ou peut-être, ce qui seroit venu de plus haut, une finesse de Politique, pour intimider & contenir ceux des Nouveaux-Réunis qu'on soupçonnoit de vouloir remuer. Quoiqu'il en soit, ce que Bruyes avance, est par-tout destitué de preuves: au lieu que les conjectures de Larrey, sur les Faits qu'il rapporte, paroissent raisonnables & sensées. J'en laisse le jugement, & la décision, à mes Lecteurs. Je me contenterai de conclure cette Remarque, par deux mots de l'Histoire d'un homme, que les uns ont

Conseil é- veut prendre à la Cour. Un Tribu-
tabli ex- nal composé de Personnes sages &
traordi- nal composé de Personnes sages &
naire- éclai-
ment à

Verfail- ont regardé comme un Séditieux ; & les au-
les, pour tres, comme un Martir.

examiner Claude Brousson étoit de Nîmes. Il fut
la con- long-tems Avocat en la Chambre mi-partie de
duite des l'Edit. Il le fut ensuite au Parlement de Tou-
Evêques louse, lorsque cette Chambre, qui en avoit
& des été tirée , y fut réunie. Il plaidoit ordinai-
Inten- rement les Causes des Réformez & de leurs
dans, à Eglises. Il sçavoit l'Ecriture Sainte. En 1683.
l'égard il abandonna la profession d'Avocat, pour al-
des Ré- ler instruire & fortifier ses Frères des Séven-
formez. nes. Sur la fin de la même année, il se re-
tira à Lauzane. Il repassa dans les Sévennes
en 1689. ; & au mois de Décembre 1693. ,
il se retira une seconde fois en Suisse. Là ,
le Ministère qui lui avoit été conféré dans les
Sévennes par un Ministre , que le même zèle
y avoit attiré , fut approuvé & confirmé dans
une Assemblée Ecclésiastique. Il prêcha à
Lauzane , à Berne , à Zuric. Il quitta la
Suisse , pour aller avec sa Famille s'établir à
la Haïe. Il prêcha dans les principales Villes
de la Hollande. Mais , toujours rempli du
désir de confirmer ses Frères de France , il y
revint en 1695. ; & après y avoir parcouru
différentes Provinces, il retourna à la Haïe.
En 1697. , il repassa en France. Il prêcha
dans le Vivarès , où il prit la résolution de se
retirer en Hollande. Mais voulant visiter au-
paravant ses Frères, il alla d'abord à Orange :
de-là , prenant sa route par le Bas-Languedoc ,
il traversa les Sévennes, le Rouergue, le País
de

éclairées, du Chancelier, du Duc de Beauvilliers, des quatre Secrétaires d'Etat, de Dagueffau, & de Pommereuil, est chargé d'examiner les Procès Verbaux des Prélats, & des Intendans. Ce Conseil s'assemble toutes les semaines à Versailles chés le Chancelier, ou chés le Duc de Beauvilliers; & tous les mois, devant le Roi. Nouvel artifice. La liberté de conscience, seule capable de guérir & de fermer la Playe, est exclüe de tous les moiens proposez; & la contrainte va croissant dans toutes les Provinces.

EN 1699. la Déclaration de 1698. dont j'ai parlé, s'exécute à la rigueur. Elle est suivie, dès le 11. de Février, d'une nouvelle Déclaration, qui réitère les défences de 1682., & de 1686., de sortir du Royaume sur peine des Galères. Une autre Déclaration donnée à Fontainebleau, le 13. de Septembre, vient à l'apui de celle-là, & de toutes les précédentes. On se porte

de Foix, le Bigorre, le Bearn. Mais la Providence, qui le conduisoit à sa fin, permit qu'il fut arrêté à Oleron.

te jusqu'au Sacrilège des Communions forcées. En 1700. tout retentit des gémiffemens de ceux qui languissent dans les Prisons, ou dans les Fers. On voit, sur la fin d'Avril, partir de Paris une Chaîne de soixante-trois Galériens, dont les crimes sont la fidélité, l'attachement, le zèle pour leur Religion; & parmi lesquels on remarque plusieurs Pères de famille, plusieurs Têtes à cheveux gris. Sur les Galères à Marseille, un Réformé qui refuse de fléchir les genoux devant l'*Hostie*, parce qu'il ne croit pas le pouvoir faire en conscience (a), on l'étend nud sur le Courfier: le plus puissant Turc qui soit dans la Galère, armé d'une corde goudronnée, & trempée dans l'eau de la Mer, frappe de toute sa force: le Corps rebondit, retombe sous des coups terribles & redoublez, & ne fait plus qu'une playe sanglante. Et quelle plume pourroit décrire des horreurs capables d'attendrir des Forçats? Deux Galériens (b),

Ro-

*Traite-
ment af-
freux fait
à un Ga-
lerien
Protes-
tant, qui
refuse de
se mettre
à genoux
à l'éléva-
tion de
l'Hostie.*

*Deux Ga-
leriens,*

(a) Voiés la Lettre qui raporte ce Fait, dans le Mercure Hist. & Polit. du mois de Décembre 1700.

(b) Voiés le Mercure Hist. & Polit. en 1701.

Romains de religion, qui n'étoient pas là pour des excès de zèle, changent à la vüe de ces affreux Spectacles. Ils vont se déclarer à l'Evêque de Marseille. On les associe aux souffrances de leurs nouveaux Frères, & ils en font leur joie & leur bonheur.

DIEU, qui conduit tout, permettoit que le Roi fût trompé à Versailles. L'Archevêque de Rheims (a), trompé peut-être le premier, à la tête & au nom du Clergé, y parloit ainsi à ce Monarque, touchant les Réformez de France : *Nous protestons, Sire, que ce n'est point par la violence, mais par la douceur & par la persuasion, que les Evêques veulent les ramener & les retenir : également résolus à les inviter par la force des instructions & de la charité, & à éloigner de la participation des Saints Mystères, ceux qui n'ayant pas la Robbe nuptiale, ne peuvent que les profaner.*

MAIS l'Evêque de Noion avoit établi ailleurs des maximes bien différentes.

(a) Dans sa Harangue au Roi, prononcée à Versailles à la Tête du Clergé, vers le milieu de l'année 1700.

*Et suivoit
ailleurs
des Maxi-
mes bien
différen-
tes de cel-
les qu'on
debitoit à
Versailles.*

*Le danger
de ces
Maximes
se fit bien-
tôt sentir.*

rentes. Il avoit prétendu (a), que le Roi étoit obligé de traiter ses Sujets de la Religion Protestante avec la même rigueur que St. Augustin avoit approuvée contre les Donatistes. Plusieurs Prélats, & en particulier l'Evêque de Poitiers, n'étoient pas dans des sentimens plus modérez. Et plût à Dieu, que le Roi eût pu sentir & prévoir le danger de leurs maximes ! La patience lassée se tourne en fureur. Je fais que l'Evangile s'oppose à tout esprit d'impatience, ou de révolte. Toutefois, la sensibilité, & la foiblesse humaine, qui subsistent dans les Saints mêmes, n'étoient pas anéanties dans les Réformez. Le Roi étoit en paix. Mais le Roi devoit s'attendre à voir bien-tôt l'Europe en feu. L'Orage grondoit déjà. Une rupture au dehors paroissoit inévitable. Des troubles au-dedans pouvoient devenir funestes. Les violences que j'ai décrites, n'étoient guère propres à perpétuer la patience, dans ceux qui les souffroient. N'anticipons point les Evénemens. Avant que d'entamer la Guer-

(a) Dans un de ses Mandemens, au commencement de la même année 1700.

Guerre des Camisards, il est nécessaire de considérer la situation où la France se trouvoit, lorsque le feu qu'un accident alluma, mais bien-tôt excité par les Puissances du dehors, embraza le Languedoc, & menaça le Royaume entier.

EN même-tems que la France étoit si sévère sur les Principes de sa Religion, elle paroissoit peu scrupuleuse dans ses Maximes d'Etat. Sacrifier les Réformez, ou, ce qui est la même chose, les convertir en foule, moins à sa Religion qu'à sa Politique; secourir, sous main, les Turcs contre les Chrétiens; négocier, conclure, rompre avec des Alliez, qui avoient traité de bonne foi avec elle: c'étoit l'usage qu'elle avoit fait de près de quatre ans de paix, lorsque tout-à-coup elle préfèra la Guerre aux moïens mêmes qu'elle avoit pris pour l'éviter. Guerre sanglante & fatale, qui la mit souvent sur le penchant de sa ruine.

A Dieu ne plaise, que j'impute à ma Patrie des vües & des intrigues, qui peut-être n'existèrent que dans la malignité, ou les soupçons de ses Ennemis. Prêter aux actions quelque intention

tention que ce puisse être, c'est entreprendre l'Histoire très-obscurc des mouvemens du Cœur humain, & celle des évènements y perd toujours de sa lumière. Laissons les motifs, n'exposons que les faits.

Conversions multipliées.

Plaisante manière de convertir.

QUELQUES zèles & quelques savans que pussent être les Missionnaires du Clergé Romain, ceux qu'on appela *Missionnaires-Bottez* étoient beaucoup plus habiles. Un de ceux-ci entroit dans une maison, se donnant un air moins terrible que sombre; demandoit le Maître & la Maîtresse du Logis; faisoit mettre à genoux son hôte; puis, tirant son sabre, & levant les yeux au Ciel: *Grand Dieu*, disoit-il, *voilà la cinquantième Victime que j'immole aujourd'hui à votre Gloire.* L'hôte tomboit de fraieur, la face contre terre; sa Femme, sa Famille éplorée, disoient, *Nous allons signer.* *Fort bien*, reprenoit le Missionnaire, *faites vite, car j'ai hâte; j'en ai d'autres à convertir.*

LE fait est singulier, mais il est positif: je l'écris sur le témoignage d'un homme de bien, que ce Héros des Convertisseurs comptoit parmi ses

Con-

Conquêtes. Et personne n'ignore, que les Dragons, logez à discrétion chez ceux des Réformez, qui ne pouvoient s'accommoder, ni de la Religion de Rome, ni des moiens de la tromper, imaginoient cent diverses manières de les faire souffrir.

C'ÉTOIT envain que ceux-ci représentoient, qu'il ne pouvoient pas être ainsi persuadez. On leur répondoit, que ce n'étoit pas leur persuasion qu'on demandoit, mais leur soumission & leur signature. On les faisoit, en effet, signer par milliers: c'est ce qu'on apelloit leur conversion. Mais combien de ceux-là mêmes, au péril de leur liberté, abandonnèrent leurs biens, leurs établissemens, leur Patrie? L'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, & la Suisse, en recueillirent de nouveau, avec une grande charité, un nombre innombrable, de toutes les Provinces du Royaume.

NON-SEULEMENT ces Conversions *Mauvais effets de ces Conversions.* faisoient de la Religion une espèce de Comédie, qui, sous le masque de nouveaux Convertis, ne représentoit que des Hipocrites: elles étoient funestes à l'Etat même, qu'elles épuisoient,

*La Paix
de Ryf-
wyk étoit
foible par
deux en-
droits.*

ou d'Habitans, ou de Sujets affectionnez, à la veille d'une nouvelle guerre. Car la Paix de Ryfwyk, quelques soins qu'on eût pris de la rendre solide, menaçoit ruine par deux endroits. Il étoit à craindre, que la Guerre, qui consumoit encore l'autre moitié de l'Europe (a), ne vînt bien-tôt à se rallumer de toutes parts, avec plus d'ardeur & de violence que jamais; & cette crainte étoit fondée sur ce que les deux Maisons de Bourbon & d'Autriche prétendoient un Droit égal à la Monarchie d'Espagne, dont la Succession étoit prochaine, par l'état languissant de Charles II., qu'on voïoit mourir tous les jours.

ON sent bien que par-là les Puissances intéressées à la Balance du Pouvoir & des Libertés de l'Europe, pouvoient se voir à tout moment dans la nécessité de reprendre les armes, & de se liguier encore. Selon que l'Empereur, qui pouffoit vivement la guerre

(a) La Guerre étoit encore fort allumée entre l'Empereur, les Vénitiens, les Polonois, & les Moscovites d'une part, & le Grand Seigneur, de l'autre.

re contre le Turc, eût succombé, ou prévalu, la Maison de Bourbon au premier cas, ou au second celle d'Autriche, n'eût pas manqué de rejeter toute proposition d'accommodement, & de se mettre en devoir, à la première nouvelle de la mort de Charles, d'envahir la Succession d'Espagne. On ne pouvoit donc affermir ces deux côtes foibles de la Paix de Ryswyk, que par ces deux moiens: 1. par une Paix générale en Europe; & 2. par des mesures si sages, & en même-tems si efficaces pour régler la Succession, que même la plus ambitieuse des deux Maisons Prétendantes, fût contrainte de s'en contenter. Mais ni l'un ni l'autre de ces moiens n'étoit facile. Voïons avec quelle sorte de sagacité & de sagesse, la France ménagea des conjonctures si délicates, & si importantes à ses intérêts.

DEPUIS la levée du fameux Siè-
 ge de Vienne, les Turcs avoient pres-
 que toujourns été battus (a). Charles

*Usage que
 fait la
 France du
 premier de
 ces moiens.*

(a) Voïez l'Histoire de Tékéli, l'Histoire de l'Empire Ottoman par Ricaut. La levée du Siège de Vienne arriva en 1683.

V. Duc de Lorraine, outre un grand nombre de Victoires qu'il avoit remportées sur eux, avoit conquis les meilleures Places qu'ils eussent en Hongrie. Le Prince Louis de Bade avoit achevé les Conquêtes, que le Duc, qui fut rapellé pour commander sur le Rhin, avoit laissées à faire. La Bataille de *Salankemen*, l'une des Actions les plus hardies & les plus heureuses de ce Prince, avoit été des plus funestes à l'Empire Ottoman. Les Turcs y avoient perdu plus de vingt-cinq mille hommes. Et depuis longtemps ils ne lutoient plus que foiblement en Hongrie, lorsque le Prince Eugène gagna sur eux la Bataille de *Senta*, où leur perte ne fut pas moins considérable, qu'elle l'avoit été à *Salankemen*.

POUR surcroît de disgrâce, on avoit eu à la Porte le vent de la Paix que la France négocioit déjà (a). Le Grand Vizir, pour en être mieux informé, avoit mandé l'Ambassadeur de

(a) Voiés les Histoires d'Angleterre, l'Histoire de Guillaume III., le Mercure Historique & Politique, les Actes & Mémoires de la Négociation de la Paix de Ryfwyk.

de France (a). Celui-ci dit vaguement : „ Qu'il ne sçavoit pas que le „ Roi son Maître fût disposé à donner la Paix à ses Ennemis : mais que „ le Grand-Seigneur pouvoit être assuré, que „ si cela étoit, Sa Majesté Très-Chrétienne ne manqueroit pas de lui en faire part, Sa Hauteffe Ottomane devant être persuadée de la sincère amitié, & de la bonne intelligence cultivée réciproquement, & depuis si long-tems, entre les deux Couronnes „

LA Cour de France, qui apprit bien-tôt ce qui venoit de se passer à Constantinople, ne perdit point de tems à y faire tenir des sommes considérables. Le Roi, qui écrivit lui-même au Sultan, renouvela les assurances de son Ambassadeur. On a prétendu (b) que Louis promettoit, par la même Lettre, de ne point faire de Paix avec l'Empereur. Mais plus ce procédé blesseroit la Gloire du Roi, plus on doit être circonspect à le croire.

QUE

(a) Mr. de Chateauf.

(b) Voies l'Histoire de France sous le Règne de Louis XIV. par Larrey.

QUE la France ait fait tenir secrètement au Grand Seigneur de nouvelles sommes, & pour le dédomager de la Paix qu'elle venoit en effet de conclure avec l'Empereur, & pour aider celui-là à continuer de faire la Guerre à celui-ci, rien n'est plus vraisemblable; & le Fait est constant.

Cependant le Sultan, que cela ne contenta pas; qui, sans apui suffisant, se voïoit sur les bras quatre Puissances formidables; qui sentoit d'ailleurs avec inquiétude que les malheurs de cette guerre avoient été cause de la déposition de Mahomet IV. (a); & que ni les Règnes suivans de Soli-

(a) Les Turcs irrités des pertes que les Victoires & les Conquêtes des Généraux de l'Empereur leur avoient fait faire en Hongrie, aiant imputé leur infortune à l'incapacité de leur Sultan Mahomet IV., l'avoient déposé & mis en prison sur la fin de l'année 1687. Soliman son Frère, élu en sa place, ne régna que quatre ans, & ne fut pas plus heureux. Achmet, Frère de Mahomet & de Soliman, succéda à celui-ci, & ne répara pas les malheurs de son règne. Enfin, Mustapha, Fils de Soliman, Neveu par conséquent de Mahomet & d'Achmet, étoit monté sur le Trône de cet Empire. Comme c'étoit un jeune

Soliman & d'Achmet, ni le sien même dont on avoit mieux auguré, n'avoient pû changer la fortune, fit tout d'un coup sa paix. En moins de deux mois, elle fut négociée, conclüe, signée à *Carlowitz*, par la médiation de l'Angleterre & de la Hollande (a). Et comme les Turcs sçavent mieux garder que les Chrétiens la Foi des Traités, la France n'eut plus rien à espérer de ce côté-là (b). Mais sa Politique s'étoit ouvert un chemin, qui

jeune Prince d'environ trente-trois ans, & qui avoit d'ailleurs d'assés belles qualités, la France s'en étoit promis quelque révolution favorable. Mais dès qu'il vît qu'elle l'abandonnoit par la Paix qu'elle avoit faite avec l'Empereur, il se hâta de faire la sienne.

(a) On s'assembla le 13. de Novembre 1698., à *Carlowith*, Village situé dans la Basse-Hongrie entre *Petervaradin* & *Belgrade*; & le 16. de Janvier tous les Traités y furent signés. Les Plénipotentiaires Médiateurs étoient *My-lord Paget* de la part de la Grande-Bretagne; & *Mr. Collier*, pour les Etats-Généraux. Voies l'*Histoire d'Angleterre*, la *Vie & les Actions de l'Empereur Leopold*, le *Mercuré Historique & Politique*.

(b) On leur doit en particulier cet éloge, qu'ils observèrent inviolablement les Traités de *Carlowith*, quoiqu'ils n'eussent manqué, pour en autoriser, ou en colorer l'infraction, ni d'occasions, ni de prétextes.

qui alloit plus directement à la Succession d'Espagne.

*De quelle
manière
la France
profita du
second
moien.*

LA modération, dont Louis se picquoit toujours, avoit fait à la Paix générale de l'Europe, de nouveaux & de plus grands sacrifices. Le Roi avoit consenti de partager avec l'Empereur les Couronnes d'Espagne. Mais il arriva que ce Partage même reporta par contre-coup la Succession toute entière dans la Maison de Louis, & que la modération de ce Monarque ne fut pas à l'épreuve d'une révolution, qui eut trop d'influence sur celles que je dois décrire, pour que je puisse me permettre d'en supprimer les circonstances.

*La conduite que
l'on prête
à la
France, à
l'égard du
Traité de
Partage.*

ON a prétendu (a) que la France avoit pensé la première au Traité de Partage, dont il a tant été parlé; qu'elle en avoit conçu & formé le projet; qu'elle l'avoit communiqué à l'Angleterre & à la Hollande, qui l'avoient approuvé: forcées en quelque sorte d'admirer elles mêmes un désintéressement dont peut-être elles avoient douté. Et rien n'auroit été plus

(a) Voiés l'*Histoire de France sous Louis XIV.* par Larrey, Tom. VII. Pag. 135. & 136.

plus admirable en soi, ni plus glorieux à Louis, que d'avoir fait toutes les avances de ce Traité, malgré les Droits de sa Maison, qu'il tenoit pour incontestables (a), si des démarches, si généreuses en apparence, n'avoient eu en effet que des vûes toutes pures de générosité.

MAIS quelque origine qu'on donne à ce Traité; que ce fût la modération, ou l'ambition, qui l'eût fait naître: ce qui est certain, & au fond la même chose, c'est que l'Angleterre & la Hollande le concertèrent avec la France; que ces trois Puissances réunies emploierent toute l'année 1699. à le perfectionner; & que c'étoit, en tout sens, un Chef-d'œuvre de Politique.

IL étoit motivé de l'intérêt du re-

POS de Politi-

Quel que fût le motif de ce Traité, c'est en tout sens un Chef-d'œuvre de Politi-

(a) Louis XIV. prétendoit, que du Chef de la feuë Reine Marie Thèrèse, l'Aînée des Infantes d'Espagne, le Dauphin son Fils étoit le seul Héritier de la Monarchie d'Espagne. Il est vrai que la Reine, & le Roi lui-même, y avoient renoncé. Mais ce Monarque croïoit avoir suffisamment prouvé la nullité de cette Renonciation. Voiés l'*Histoire de France sous Louis XIV. par Larrey, Tom. III. Pag. 492. & suiv.*: on y trouve cette Question amplement discutée.

pos public (a). Il assûroit les libertés & la tranquillité de l'Europe, en tenant la balance égale entre les deux Maisons de Bourbon & d'Autriche

(a) Le début de ce Traité étoit : Que le Roi de France, le Roi de la Grande-Bretagne, & les Etats-Généraux des Provinces-Unies, n'ayant rien tant à cœur que d'affermir la bonne intelligence, rétablie entre Sa Majesté Très-Chrétienne, Sa Majesté de la Grande Bretagne, & les Etats-Généraux, par le dernier Traité conclu à Ryswyk, & de prévenir par des mesures prises à tems, les Evénemens qui pourroient exciter de nouvelles Guerres dans l'Europe, ils avoient nommé des Plénipotentiaires, &c. Le premier, le second, & le troisième Article du Traité se proposoient le même objet en ces termes : La Paix, rétablie par le Traité de Ryswyk, sera ferme & constante, & la santé du Roi d'Espagne étant devenue si languissante, qu'il y a tout à craindre pour sa vie, il est nécessaire de prévoir que l'ouverture de la Succession exciteroit une nouvelle Guerre, si le Roi Très-Chrétien soutenoit ses prétentions, & celles du Dauphin sur la Monarchie d'Espagne, & que l'Empereur d'autre côté voulût faire valoir les siennes, & celles des Princes de sa Maison. . . . Pour éviter cette Guerre, & maintenir la Tranquillité Publique, les deux Rois, & les Etats-Généraux, ont trouvé bon de prendre par avance des mesures nécessaires, qui pussent prévenir les troubles que la mort de Charles II. ne manqueroit pas de causer, s'il n'y étoit pourvû par le Partage qui seroit fait de la Succession, avant qu'elle fût échuë.

che (a). Toutes les Forces des trois Puissances confédérées, & des Alliés qu'el-

(a) Voici dans le quatrième, le cinquième, & le sixième Article du Traité, le Partage entre les deux Maisons. Le Roi Très Chrétien aura, tant en son propre nom qu'en celui du Dauphin & de ses Enfans, les Royaumes de Naples & de Sicile, avec les Places dépendantes de la Monarchie d'Espagne sur la Côte de Toscane ou Isles Adjacentes, la Ville & le Marquisat de Final, & la Province de Guipuscoa, à la réserve des Places situées au de là des Pyrénées, qui restent à l'Espagne. Les Duchés de Lorraine & de Bar seront cédés, & transportés au Dauphin & à ses Héritiers, en la place du Duché de Milan, qui sera transporté en échange au Duc de Lorraine, qui ne refusera pas un parti si avantageux. Moïenant lesquels Royaumes, Isles, Provinces, & Places, le Roi Très-Chrétien, le Dauphin & ses Héritiers, promettent de renoncer lors de l'ouverture de la Suecession d'Espagne, & renoncent des à-présent, à tous leurs Droits, & à toutes leurs prétentions sur cette Monarchie, à l'exception de ce qui est réglé pour leur Partage.... Toutes les Places qui doivent leur revenir, seront conservées sans être démolies.... Tous les autres Etats qui composent la Monarchie d'Espagne, tant en Europe qu'ailleurs, dans le vieux & le nouveau Monde, seront donnés & assignés à l'Archiduc Charles, second Fils de l'Empereur: moïenant quoi l'Empereur, tant en son propre nom qu'en celui du Roi des Romains son Fils aîné, de l'Archiduc Charles son second Fils, des Archiduchesses ses Filles, &c. comme aussi le Roi des Ro-

qu'elles devoient se faire, en garantif-
foient l'exécution (a). On étoit con-
venu

mains pour lui, & l'Archiduc Charles dès qu'il sera Majeur pour lui même, leurs Enfans, &c. se tiendront satisfaits, & renonceront à tous autres Droits, & à rien prétendre sur le Partage du Roi Très-Chrétien, & du Dauphin. Le neuvième Article portoit, que le Partage de l'Archiduc ne pourroit jamais revenir, ni demeurer en la possession d'un Prince qui seroit Roi de France ou Dauphin, pour conserver l'Équilibre que cette Réunion seroit perdre.

(a) Par le septième, le douzième, le treizième, & le quatorzième Article du Traité, il étoit dit, qu'en cas que l'Empereur, le Roi des Romains, & l'Archiduc, refusassent le Partage, les deux Rois de France & de la Grande-Bretagne, & les États-Généraux, conviendroient d'un Prince, auquel leur Partage seroit donné: & qu'en cas que l'Archiduc voulût se mettre en possession de la Monarchie entière, ils l'empêcheroient de toutes leurs Forces. . . . Qu'on admettroit dans le présent Traité tous Rois, Princes, & États qui voudront y entrer: & qu'il seroit permis aux dits Seigneurs Rois & aux États-Généraux, & à chacun d'eux en particulier, de requérir & d'inviter tous ceux qu'ils trouveront bon, pour être Garants de l'exécution du Traité. . . . Et, que pour assurer encor davantage le Repos de l'Europe, les dits Rois, Princes, & États, seront non-seulement invitez d'être Garants de l'exécution du Traité; mais que si quelqu'un des Princes, en faveur de qui les Partages sont faits, vouloit dans la
suite

venu spécialement du secret, comme de l'Article le plus essentiel au succès de cette grande affaire. Car les Espagnols auroient-ils vû d'un œil tranquille, qu'on eût anéanti leur Monarchie, en la démembrant? Et l'Empereur, qu'un Testament de Charles en faveur d'un Prince de la Maison d'Autriche, quoiqu'annulé par la mort de ce Prince (a), berçoit encore

suite troubler l'ordre établi par ce Traité, la même Garantie aura lieu pour maintenir toutes choses dans l'état convenu par les Articles. . . . Et que si quelque Prince s'opose à la prise de possession des Partages convenus, les dits Seigneurs Rois, & les Etats-Généraux, seront obligez de s'entraider l'un l'autre contre cette opposition.

(a) Comme Charles avoit épousé en secondes Noces la Princesse de Neubourg Palatin, qui étoit Sœur de l'Impératrice, la Cour de Madrid étoit devenuë toute Autrichienne; & on ne peut douter, que cette Reine d'Espagne n'eût eü beaucoup de part au Testament que le Roi son Epoux avoit fait en faveur du jeune Prince Electoral de Baviere. Ce Testament découvroit assés l'ascendant que la Maison d'Autriche avoit pris sur l'esprit de Charles. Il est vrai que le Prince Electoral de Baviere étoit mort à Bruxelles le 6. de Février 1699., & que sa mort avoit fait cesser les jalousies de la France au Sujet de ce Tes-

re de l'espérance de l'Héritage entier, n'en auroit-il pas traversé le Partage? Il n'étoit point douteux, que du moment qu'ils viendroient à l'apprendre, l'Empereur & les Espagnols l'empêcheroient de tout leur pouvoir.

L'ÉVÈNEMENT justifia ces craintes. On n'a point sù au vrai, par où le secret avoit transpiré. Les conjectures ont été contre la France (a). Quoiqu'il en soit, dans le tems que le Traité se négocioit encore, & plus de six mois avant qu'il n'eût été conclu, la Cour de Madrid en avoit été informée.

CHARLES jetta feu & flamme (b). Il est vrai que ce fut envain.
Les

tament. Mais la Cour de Madrid aiant toujours les mêmes engagemens avec celle de Vienne, tandis que l'Empereur se tranquilloit sur la Succession, la France ne s'endormoit pas.

(a) Voyez l'*Histoire de France sous Louis XIV.* par Larrey. Tom. VII. Pag. 128.

(b) Charles envoia des ordres au Marquis de Canal, son Ambassadeur à Londres, d'en faire ses plaintes au Roi, & à toute la Nation. Ces plaintes furent si violentes, que le Roi (Guillaume III.) qui étoit alors en Hollande, écrivit aux Régens de faire dire par un Secré-

Les Conférences continuerent. Le Traité fut signé & échangé à Londres le 3. de Mars de l'année 1700., & le 25. à la Haïe, par les Ministres Plénipotentiaires & Respectifs des Rois de France & d'Angleterre, & des Etats-Généraux. Mais on avoit eu tout le tems de penser aux moïens de le faire échoüer. L'Empereur, la France même, avoit fait ses brigues. Les Espagnols y avoient profondément rêvé. Et dès que le Traité fut signifié à Charles, son Conseil, qu'il assembla, après avoir représenté à ce Monarque, qu'il étoit seul en droit de disposer de ses Etats,

Secrétaire d'Etat au Ministre Espagnol, qu'il eût à se retirer de ses Etats dans dix-huit jours, rapellant en même-tems son Ambassadeur de Madrid. Charles fit donner de pareils ordres à son Ambassadeur à la Cour de France, d'y parler hautement contre le Traité de Partage; & cet Ambassadeur ne s'en étant acquité que mollement, le Conseil d'Etat d'Espagne lui écrivit d'exécuter sa commission à la Lettre, & sans aucun ménagement. Mais Louis XIV. ne le prit pas sur le ton de Guillaume. Il jugea à propos de dissimuler. Je laisse cette Politique aux Réflexions de mes Lecteurs.

Etats, conclut, que le moien d'en empêcher le démembrement, étoit d'appeler à la Succession de la Monarchie un Prince assés puissant pour la maintenir entière, & la défendre également dans le vieux & le nouveau Monde.

CHARLES mourut peu de tems après. Son Testament portoit : Que le Roi Catholique, aiant reconnu, que la Renonciation qu'avoit fait la feue Reine de France par son Contrat de Mariage, étoit nulle, il croïoit appeler légitimement à la Succession de la Monarchie, & de tous ses Etats, Philippe Duc d'Anjou, le second des Princes, Enfans de France, attendu que le Dauphin, qui est naturellement & directement apellé, de même que le Duc de Bourgogne son Fils aîné, sont trop proches de la Couronne de France pour l'abandonner, & que les deux Monarchies ne doivent pas être réunies.

Louis
XIV re-
nonce au
Traité de
Partage.

Louis renonce au Partage. Philippe part pour Madrid. Nouvelle Ligue contre la France (a). Les Armées

(a) Comme le Traité d'Alliance entre l'Empereur, l'Angleterre, & la Hollande, & leurs Déclarations de Guerre, contre la France & l'Espagne, en contiennent les motifs, quel-

mées s'assemblent, & s'ébranlent de toutes parts. Et une double Guerre fait

quelques Extraits de ces Pièces ne seront pas inutiles ici. Voici les Termes du Traité d'Alliance. D'autant que le Roi d'Espagne Charles II. de glorieuse Mémoire, étant mort sans Enfans, Sa Sacrée Majesté Impériale a assuré que la Succession des Royaumes & Provinces du Roi défunt, appartient légitimement à son Auguste Maison; & que le Roi Très-Chrétien désirant avoir la même Succession pour le Duc d'Anjou son Petit-Fils, & alléguant qu'elle lui vient de droit en vertu d'un certain Testament du Roi défunt, il s'est d'abord mis en possession de tout l'Héritage ou Monarchie d'Espagne pour le susdit Duc d'Anjou, & s'est emparé à main armée des Provinces des Pais-Bas Espagnols, & du Duché de Milan; & qu'il tient une Flotte dans le Port de Cadix toute prête à faire voile, & qu'il a envoyé plusieurs Vaisseaux aux Indes qui sont soumises à l'Espagne, & que par ce moien & plusieurs autres, les Royaumes de France & d'Espagne sont si étroitement unis, qu'il semble qu'ils ne doivent plus être regardez à l'avenir que comme un seul & même Royaume; tellement que si on n'y prend garde, il y a bien de l'aparence que Sa Majesté Impériale ne doit plus espérer d'avoir jamais aucune satisfaction de sa Prétention; que l'Empire Romain perdra tous ses Droits sur les Fiefs qui sont en Italie, & dans le Pais-Bas Espagnol, de même que les Anglois & les Hollandois perdront la liberté de leur Navigation & de leur Commerce dans la Mer Méditerranée, aux Indes, & ail-

fait bien-tôt éprouver à Louis, à
combien de dangers & de malheurs,
l'Am-

leurs ; & que les Provinces-Unies seront privées de la sûreté qu'elles avoient par l'interposition entre elles & la France des Provinces du Pais-Bas Espagnol, apellées communément la Barrière ; & qu'enfin les François & les Espagnols étant ainsi unis, deviendroient en peu de tems si formidables, qu'ils pourroient aisément soumettre toute l'Europe à leur Obéissance & Empire. Or, comme cette conduite du Roi Très-Chrétien a mis Sa Majesté Impériale dans la nécessité d'envoier une Armée en Italie, tant pour la conservation de ses Droits particuliers, que pour celle des Droits de l'Empire, de même le Roi de la Grande-Bretagne a jugé qu'il étoit nécessaire d'envoier ses Troupes Auxiliaires aux Provinces-Unies, dont les affaires sont dans le même état, que si on en étoit déjà venu à une Guerre ouverte, & les Seigneurs Etats Généraux, dont les Frontières sont presque de toutes parts ouvertes, par la rupture de la Barrière qui empêchoit le voisinage des François, sont contraints de faire, pour la sûreté & pour la conservation de leur République, tout ce qu'ils auroient dû & pu faire, s'ils étoient effectivement attaqués par une Guerre ouverte : & comme un état si douteux, & si incertain en toutes choses, est plus dangereux que la Guerre même, & que la France & l'Espagne s'en prévalent pour s'unir de plus en plus, afin d'opprimer la Liberté de l'Europe, & ruiner le Commerce accoutumé ; toutes ces raisons ont porté Sa Sacrée Majesté, de la Grande-Bretagne, Sa Majesté & les Hauts & Puissans Sei-
gneurs

l'Ambition & l'Intolérance peuvent
exposer les Souverains.

EN

gneurs Etats-Généraux des Provinces-Unies, d'aller au-devant de tous les maux qui en proviendroient ; & désirant d'y apporter remède selon leurs forces, ils ont jugé qu'il étoit nécessaire de faire entre eux une étroite Alliance & Confédération, pour éloigner le grand & commun danger, &c. L'Empereur allèguoit dans sa Déclaration de Guerre, qu'après la mort de Charles II. Roi d'Espagne & Archiduc d'Autriche, la Maison de Bourbon s'étoit emparée de tous les Royaumes & Etats de la Monarchie d'Espagne, ou qui relevent de l'Empire ; qu'on y avoit intrus le Duc d'Anjou sous prétexte d'un Testament, qui est annullé par les Renonciations des Infantes d'Espagne, Reines de France ; que le Roi de France avoit envahi par force les Etats de Mantoue, & autres Fiefs de l'Empire qui n'ont jamais appartenu à la Couronne d'Espagne ; & que ce Monarque avoit fait entrer ses Troupes dans les Diocèses de Cologne & de Liège, & soutenu à main armée l'Electeur de Cologne dans sa désobéissance aux ordres de l'Empereur, &c. La Reine d'Angleterre fondeoit sa Déclaration sur ce que son Prédécesseur Guillaume III. étoit entré dans des engagements avec l'Empereur & les Etats-Généraux, & autres Princes, pour conserver la Liberté & la Balance de l'Europe, & pour réduire le Pouvoir exorbitant de la France, &c. On n'y oublioit pas la Reconnoissance que les Rois de France & d'Espagne avoient faite du Prince de Galles en qualité de Roi d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande. Et les Etats-Généraux,

D 5

après

L'infidélité au Traité de Partage, re-
 EN effet, si l'Infidélité au Traité
 de Partage, dont la France avoit
 payé

nouvelle après avoir raporté les desseins qu'ils attribuoient
 contre la à Sa Majesté Très-Chrétienne d'occuper ou rui-
 la Fran- ner leurs Provinces, & les mesures qu'on avoit
 ce, une prises par les Traités de Partage pour diminuer
 Guerre le trop grand surcroît de Puissance du Roi, se
 généra- plaignoient de ce que ce Prime, se fondant
 le, qui sur un Testament, avoit fait occuper par ses
 entraîne Troupes tous les Pais-Bas Espagnols, & régi
 celle des despotiquement les Domaines & Royaumes d'Es-
 Cami- pague sous le nom de son Petit-Fils, Ils ajou-
 sards, toient, que ce Monarque, étant parvenu à cet-
 te grande Puissance qui faisoit depuis long-tems
 la crainte de toute la Chrétienté, avoit envoié
 une Armée formidable en Italie pour se l'assu-
 jettir entièrement; que pour environner leur E-
 tat, il avoit occupé par ses Troupes, Liège,
 Bonn, Keiserwerth, Rimberg, & autres lieux
 de l'Electorat de Cologne; & que sous le nom
 du Roi d'Espagne, il s'étoit emparé de tous les
 Ports de cette Monarchie tant en Espagne qu'en
 Italie, & s'étoit rendu Maître de tout le Com-
 merce de l'Europe, &c.

(a) Il est incontestable, que la France, en
 acceptant le Testament, avoit manqué aux
 engagements formels qu'elle avoit pris avec
 l'Angleterre & la Hollande, de s'en tenir au
 Traité de Partage, quelque chose qui pût ar-
 river. Cependant, comme le but de ce Trait-
 té étoit d'affermir la Paix de l'Europe, en pré-
 venant la Guerre qui pouvoit naître de la
 Succession d'Espagne: s'il eût été vrai que
 le Testament eût conduit plus sûrement à ce
 but

payé la bonne-foi de ses Alliez, lui avoit attiré la Guerre au dehors. les Vio-

but que le Partage même, ainsi que la France vouloit le persuader, on seroit forcé de convenir, que tout l'art de concevoir & de raisonner juste auroit été de son côté : car on pensoit tout autrement ailleurs. Mais, pour observer les lois que je me suis faites d'une exacte Impartialité, je dois rapporter de bonne-foi les raisons que la France s'efforçoit de faire valoir auprès des Puissances qu'elle tâchoit de gagner. Et de peur d'affoiblir des raisons, qui tirent sans doute leur force de leur subtilité, ou de les obscurcir par mes expressions, voici en propres termes un Extrait du Mémoire que le Comte de Briord présenta sur ce Sujet aux Etats-Généraux. *Si les Etats-Généraux des Provinces-Unies paroissent surpris de ce que le Roi ait accepté le Testament du feu Roi d'Espagne, ils remercieront bien-tôt Sa Majesté Très-Chrétienne de ce qu'elle a prézeré en cette occasion le Repos Public aux avantages de sa Couronne. Le Traité de Partage n'ayant eu pour but que la conservation de la Paix, le Roi parvenoit à ce but en acceptant le Testament. Ainsi, au lieu de s'attacher à la lettre & aux termes du Traité, il avoit mieux aimé en approfondir le sens, & en suivre l'esprit : l'esprit & les termes étoient demeurés unis pendant que le Roi d'Espagne avoit vécu, mais les dernières dispositions de ce Prince, & sa mort, y mettoient une telle différence, que l'un étoit absolument détruit, si les autres subsistoient. L'esprit du Traité maintient la Paix Générale, les termes cau-*
sent

Violences, qu'elle continuoit de faire
aux Réformez, l'allumerent au - de-
dans,

sent une Guerre universelle. Ne vaut-il donc pas mieux suivre le premier, que s'attacher scrupuleusement aux autres ? Le Comte de Tallard raisonnoit à Londres de la même manière. Mais, en Angleterre comme en Hollande, ce raisonnement parut fort abstrait. Et le Roi de la Grande Bretagne jugea si différemment de l'acceptation du Testament, qu'ayant convoqué son Parlement pour délibérer de cette grande affaire : Elle aporte, dit ce Prince, un changement si considérable, que la Nation Britannique doit prendre sur cette Révolution les Résolutions les plus vigoureuses, si elle veut maintenir la Religion Protestante, & la Paix de l'Europe. Et comment, disoit on en Hollande, le Testament peut-il être un moien de maintenir la Paix ? La Maison d'Autriche souffrira-t elle l'invasion de la Monarchie d'Espagne sans se remuer ; & dans cette querelle qui armera les deux Maisons, les autres Puissances de l'Europe peuvent elles demeurer tranquilles ? Est ce qu'il y a voit plus à craindre d'un Fils de l'Empereur, que d'un Petit-Fils du Roi de France ? Et si le Testament eût appellé le premier, qu'auroit pensé & qu'auroit fait la Maison de Bourbon ? Que conclure donc autre chose du raisonnement du Comte de Briord, si-non, que la France se regarde comme le centre de la Fortune Publique ; & qu'elle ne juge des biens & des maux de l'Europe, que par raport à elle ? Mais un argument plus simple contre la vertu du Testament à conserver la Paix, fut la Guerre générale dont

l'ac-

dans, dans un tems où le Roi n'avoit pas trop de toutes ses Forces pour faire tête à ses Ennemis. Et il est remarquable, que ce furent les tristes & funestes progrès de cette Guerre intestine, qui commencerent l'enchaînement incompréhensible des désastres de la France: ses Troupes, naturellement remplies d'honneur & de bravoure, aiant été comme tout d'un coup frappées d'étourdissement & de terreur.

JUSQUES-LÀ, la Fortune avoit paru incertaine entre la France & ses Ennemis. Quoique le Prince Eugène, qui commandoit en Italie les Forces de l'Empereur, eût déjà fait plus d'une fois regretter à Louis de l'avoir méprisé, au point de lui refuser une Compagnie de Cavalerie; qu'il eût fait des prodiges de conduite & de valeur; que, nouvel Annibal, il eût franchi les Alpes (a) passé l'Adige

La France ce soutiens quelque tems, & heureusement, la Guerre.

Le Prince Eugène fait, en & Italie, plusieurs Actions d'éclat.

l'acceptation du Testament fut cause, & que tous les ressorts de la Politique de la France ne furent pas capables de détourner.

(a) Cette marche du Prince Eugène fut d'autant plus admirable, qu'on l'avoit jugée

& le Pô, forcé les François retran-
chez à *Carpi*; qu'attaqué à *Chiari*
dans ses Retranchemens, il les eût
battus de rechef; qu'il se fût choisi
des Quartiers d'Hiver dans le Man-
toüan, & pris en passant *Canette*;
qu'il se fût emparé du Duché de *la*
Mirandole, & de *Novallera*, & qu'il
eût ainsi bloqué Mantouë de toutes
parts; qu'ayant appris, que le Maré-
chal de Villeroy s'étoit vanté de faire
danser les trois Princes (a) durant le Car-
naval, il eût surpris & enlevé ce Gé-
néral dans *Crémone*; & que dans son
Par-

impossible. Il employa trois mille Hommes
à s'ouvrir des chemins par eux-mêmes im-
praticables à une Armée. Et ce fut par des
machines d'une nouvelle invention, & dont
le Prince avoit donné l'idée aux Ingénieurs,
qu'on parvint à transporter l'Artillerie & les
Bagages au delà des Montagnes, en les des-
cendant au pied des Hauteurs les plus escar-
pées, & dont la vue seule fait frémir les
Voyageurs.

(a) Il parloit du Prince Eugène, & des
deux Princes qui servoient sous lui, le Prince
de Commerci, & le Prince de Vaudemont.
Ce dernier étoit fils du Prince de Vaudemont
Gouverneur du Milanez, qui commandoit
actuellement en Italie les Troupes d'Espa-
gne.

Parti, on lui eût attribué la gloire de la journée de *Luzara*: cependant, les François avoient par-tout balancé ces succès par d'autres avantages, & leur valeur ne l'avoit cédé nulle part à celle des Impériaux.

COMME la Cour de France, pendant qu'elle travailloit (a) à engager du-

La Valeur des François balance encore en

(a) Le Parlement d'Angleterre s'étant plaint hautement qu'on eût négocié le Traité de Partage sans sa Participation, & aiant poussé cette affaire d'autant plus chaudement, qu'il prétendoit que c'étoit ce Traité seul qui avoit donné lieu au Testament, la France avoit espéré que cette espèce de brouillerie empêcheroit le Parlement de concourir contre elle. Mais elle fut trompée; & le Comte de Tallard, qui étoit à Londres, y perdit tous ses soins. On avoit plus attendu de la Hollande, que sa Politique obligeoit à diffimuler, jusqu'à consentir de conférer avec les Comtes d'*Avaux* & de *Briord*, qui l'assurèrent que le Roi leur Maître ne prétendoit pas se servir de sa Puissance, ni de son Union avec le Roi d'Espagne, pour commencer une nouvelle Guerre. Les Conférences avoient eû lieu, & les Etats-Généraux avoient reconnu le Duc d'Anjou pour Roi d'Espagne, mais à une condition qui annulloit cette reconnoissance, puisque ce fut à condition de se conformer en tout au Roi de la Grande Bretagne, & de ne s'en point séparer. Les Etats ne voulurent point de Paix, si elle n'étoit générale.

Italie, celle des Impériaux.

du-moins les Puissances Maritimes à la Neutralité, avoit donné des ordres à ses Généraux (a) en Italie, de n'agir encore que défensivement : l'inaction de ceux-ci avoit eu sans doute quelque part à la Marche rapide & surprenante du Prince Eugène. Mais dès que ce Prince eût commencé d'attaquer, les Impériaux, qui n'étoient pas accoutumés à voir mollir les François devant eux, trop fiers de ce changement, ne tarderent pas d'apprendre qu'il n'étoit pas encore tems de les mépriser. L'affaire de *Carpi* en fut la première preuve.

LE Colonel de St. Frémont n'avoit à *Carpi*, que trois mille hommes. Le Prince Eugène à la tête de douze mille, aiant surpris l'Avant-Garde des François, tombe à l'improviste sur St. Frémont, qui le reçoit avec tant d'intrépidité & de vigueur, que le Comte de Tessé, qui avoit son Poste à quelques milles de-là, s'étant dou-

(a) Ces Généraux étoient alors le Maréchal de Catinat, qui commandoit les Troupes Auxiliaires de la France; &, pour l'Espagne, le Prince de Vaudemont, Gouverneur du Milanéz.

CAMISARDS, *Livre I.* 65

douté au bruit des premières décharges, que St. Frémont étoit attaqué, courut à son secours à toute bride, avec quinze cents Dragons, qui, dans le tems que les Impériaux se faisoient déjà jour dans le Retranchement, les chargent avec une valeur qui les arrête, dégage St. Frémont, & le met en état, après cinq heures de combat & de carnage, d'aller joindre en bon ordre & avec tout son bagage, le Maréchal de Catinat. Et lorsque le Maréchal de Villeroi, arrivé à l'Armée avec des ordres de la Cour de ne plus rien ménager, se fit battre à *Chiari*, la résistance victorieuse des Impériaux n'avoit servi qu'à faire briller avec plus d'éclat l'ardeur guerrière des François, qui, repoussés plusieurs fois, & revenant continuellement à la charge, avoient déjà percé deux Retranchemens, quand leurs Généraux, craignant de perdre toute l'Armée, jugerent à propos de faire sonner la Retraite. Le Comte de Tessé, en fermé dans Mantoüe, faisoit des sorties si vives & si fréquentes, qu'outre les Vivres & les Fourages qu'il enlevoit sans cesse aux Impériaux, il avoit

Les François se distinguent à Chiari.

Conduite vigoureuse du Comte de Tessé, bloqué dans Mantoüe.

disoit-on, *tué lui seul plus d'Ennemis*,
que toutes les Troupes des deux Cou-
ronnes.

*La valeur
mémora-
ble des
Français
dans Cré-
mone.*

LA valeur des François dans Cré-
mone (a) peut elle être exagérée ; &
la

(a) Quoiqu'il faille avoüer, que les François firent à Crémone des actions immortelles de valeur, on doit néanmoins reconnoître en même tems, que sans la fidélité & l'intrépidité des Irlandois, qui étoient dans cette Place au service des deux Couronnes, il n'y a nulle apparence qu'on eût pu la sauver. L'Officier, qui avoit fait Prisonnier le Maréchal de Villeroi, & qui étoit Irlandois, étant allé trouver ses Compatriotes de la part du Prince Eugène, pour les porter à se rendre, ils le firent Prisonnier lui même. Le Prince, qui en fut picqué, commanda au Baron de Frieberg, d'aller à la tête d'un gros de Cuirassiers, les passer au fil de l'épée, s'ils ne se rendoient pas. Mais cet Officier, qui fut reçu à grands coups de Mousquet, voyant tomber ce qu'il avoit de monde au tour de lui, aima mieux périr lui même, que de se rendre aux Irlandois. Et le reste de ses Cuirassiers, ébranlez par sa perte, se mirent à fuir avec tant de confusion, que ce fut proprement leur déroute qui arracha la Victoire aux Impériaux. Car le Comte de Rével, le Marquis du Plessis Prâlin, d'Arène, Firmarcon, Quélus, La Chétardie, & d'autres Officiers Généraux, ayant eu par-là la facilité de se rejoindre, chargerent si à-propos l'Infanterie Allemande,
que

la perte qu'ils y firent de leur nouveau Général, pouvoit-elle altérer, ou la joie (a), ou la gloire, d'avoir chassé le Prince Eugène, d'une Place qu'il avoit surprise, & dont il pensoit s'être déjà rendu Maître?

MAIS avec quelle rapidité, ces mêmes François, sous le Duc de Vendôme, regagnent-ils sur les Impériaux, *Actions vives & éclatantes du Duc de tout Vendôme.*

que l'ayant poussée de rüe en rüe jusqu'à l'Aqueduc par lequel on l'avoit fait entrer, ils regagnèrent les Portes; & que le Prince fut obligé à la retraite, avec une telle précipitation, qu'il n'eut pas le tems de retirer plusieurs petits Corps de Garde, dont les François demeurèrent Maîtres.

(a) Je ne puis m'empêcher de rapporter, à cette occasion, un trait plaisant, & des plus François. Tout le Monde sait, que le Maréchal de Villeroi avoit le malheur de n'être aimé, ni de l'Officier, ni du Soldat. On eut la malice de feindre, qu'un Grenadier, qui avoit dormi d'ivresse dans quelque coin, durant toute l'Affaire de Crémone, s'étant réveillé en sur-saut, & ayant appris tout ce qui venoit de se passer, s'étoit mis à chanter cet Impromptu :

*Par-san-bleu, la Nouvelle est bonne,
Notre bonheur est sans égal,
Je venons de sauver Crémone,
Et perdre notre Général.*

tout le Terrain qu'ils avoient perdu ?
 En attendant Philippe, qui doit bien-
 tôt le joindre (a), le Duc fait sa-
 voir au Comte de Tessé, qu'il mar-
 che, pour faire lever le Blocus de
 Mantouë. Afin de faciliter l'entre-
 prise du Duc, le Comte, à la tête
 d'une partie de sa Garnison, va dé-
 poster les Impériaux à Castel-Man-
 touïano, où ils avoient un de leurs
 Quartiers. Toutes leurs Troupes dis-
 paroissent, à-mesure que le Duc a-
 vance. Il reprend en passant Canet-
 te, dont il fait Prisonniers de Guer-
 re

(a) Le Duc de Vendôme, qui brûloit d'en-
 vie de dégager Mantouë, avoit pressé le Roi
 d'Espagne, qui étoit encore à Naples, de
 trouver bon qu'il entreprît quelque chose en
 son absence. Ce que ce Monarque lui écri-
 vit en réponse, mérite bien d'être remarqué.
 Voici les termes de la Lettre de Philippe. *Si
 des affaires très-essentièlles que j'aieües, ne me re-
 tenoient ici, jointes à l'arrivée du Légat que
 j'attens, je serois aussi parti. Car j'appréhende,
 que vous ne batiés les Ennemis, avant que je
 sois arrivé. Je vous permets, cependant, de se-
 courir Mantouë : mais demeurés en là, & at-
 tendés moi pour le reste. Rien ne peut mieux vous
 marquer la bonne opinion que j'ai de vous, que
 de craindre que vous n'en fassiés trop durant mon
 absence, &c.* Cette Lettre étoit datée le 20.
 de Mars 1702.

re le Commandant & la Garnison. Castigliane-delle-Stivere, où le Duc envoie Revel & Mongon déloger l'Ennemi, ouvre le lendemain ses Portes; & la Garnison, qui se retire dans le Château, est bien-tôt forcée de se rendre à discrétion. Mais, picqué jusqu'au vif (a), que, malgré le

(a) Il s'en fallut peu que le Duc de Vendôme n'eût le même sort qu'avoit eu le Général, dont il étoit venu remplir la place. Le Prince Eugène, informé que le Duc couchoit près du *Mincio*, dans une Maison de plaisance, dont le Jardin donnoit sur le Lac de Mantoue; & se flatant qu'il pourroit l'enlever aisément jusques dans son lit, fit partir, la nuit du 10. au 11. de Juin 1702, un gros d'Infanterie, chargé sur treize Barques, qui arriverent assés près de la Maison, pour en apercevoir la lumière. On demeura dans le silence jusqu'à ce que les lumieres éteintes eurent donné lieu de croire que tout étoit dans le premier sommeil. Alors les Barques s'aprochent, à la faveur des Joncs. Et, comme on commençoit à débarquer, le bruit inévitable dans de pareils mouvemens, fit que la Sentinelle d'une petite Garde posée à trois cents pas de la Maison, cria: *Qui vive? France*, lui répondit-on. *Quel Régiment?* replique la Sentinelle. *Jé viens*, continua la Voix d'un ton ferme, & en très-bon François, *aporter des Lettres de Mantoue à Mr. de Vendôme.* Mais

le respect , qui , selon toutes les maximes & les loix de la Guerre , est dû au Quartier du Roi , le Prince Eugène eût effaié de l'enlever jusques dans son lit ; & brûlant de l'ardeur d'en titer au-plûtôt une vengeance honorable (*a*) par quelque action d'éclat , le Duc passe le Pô , pour aller droit au Prince , qui recule à son aproche au-delà du Costrolo. Cependant le Duc , laissant le Roi campé à Sorbolo , & prenant avec lui
une

la Sentinelle ne s'y fia pas : elle fit sortir toute la Garde , sur laquelle les Impériaux firent une décharge , dont la Sentinelle fut tuée , & un seul soldat blessé. Les Impériaux , qui se virent découverts , ne songerent plus qu'à fuir le plus promptement qu'il leur fut possible , mais sans pouvoir éviter , que le feu qui fut fait sur eux par les Piquets de l'Armée , ne leur tuât quelque monde.

(*a*) Cependant le Duc , dans le premier mouvement du ressentiment qu'il eut d'une voie si contraire aux Maximes usitées de la Guerre , particulièrement entre des Généraux de cet ordre , n'avoit pu s'empêcher d'user d'abord de représailles. La nuit du 14. au 15. le Duc avoit fait élever une Batterie de neuf Pièces de Canon , qu'il fit jouer tout le lendemain sur la Maison du Prince , dont il y eut un coin d'emporté.

une Brigade de Cavalerie & quelques Compagnies de Grenadiers, passe lui même le Costrolo, & va tomber sur un Corps d'Impériaux commandé par Visconti (a); le bat à plate couture, fait quatre cens Prisonniers, & enlève Timbales, Etendars, & plus de mille Chevaux.

DE-LA' il rejoint Philippe; toute l'Armée s'avance sur Corregio, & va camper près de Luzara, presque en présence de l'Ennemi. Le Prince Eugène, qui se voit pressé, prend la résolution d'attaquer le premier. La Victoire est disputée de part & d'autre, depuis une heure après midi jusqu'à

(a) Ce Général avoit ordre d'observer tous les mouvemens des François, & d'en donner avis au Prince Eugène. Il avoit été averti, que le Duc de Vendôme s'avançoit. Mais le Costrolo, qu'il falloit passer pour aller à lui, lui parut un rempart suffisant. Cependant le Duc, qui avoit passé cette Rivière, après avoir placé ses Grenadiers à droite & à gauche de sa Cavalerie, chargea les Impériaux, & les défit près de Santa Victoria. Le Roi d'Espagne ne fut averti que fort tard de cet engagement. Il vola où l'on se battoit. Mais il n'y arriva, que lorsque le Duc s'étoit déjà assuré de la Victoire.

qu'à deux heures dans la nuit , avec tous les efforts & toutes les ressources imaginables de prudence & de valeur. Et quoique , malgré la retraite du Prince Eugène , sa conduite dans cette Action , lui en ait , pour ainsi dire , revendiqué toute la gloire dans l'estime de ses Partisans ; cependant , Luzara , Borgo-Forte , & Guastala , assiégez tout de suite , furent obligez de recevoir , & de reconnoître Philippe , pour leur Monarque , & pour leur Vainqueur.

Les François se comportent avec la même vigueur , en Allemagne, & en Flandres.

LA réputation des François ne s'étoit pas soutenüe en Allemagne & en Flandres , avec moins de distinction. Keiserwerth (a) , Wenlo , le Fort de Stevenswert (b) , Ruremonde , Liège (c) & sa Citadelle , le Fort de la Char-

(a) Cette Place soutint un Siège fort long & fort meurtrier. Le Marquis de Blainville de la Maison de Colbert , la défendit avec vigueur ; & , après cinquante neuf jours de Tranchée ouverte , obtint une Capitulation des plus honorables , dont le principal Article fut , qu'il enmèneroit le Trésor de la Place.

(b) Ou Stephanswert , dans une petite Isle sur la Meuse , à une lieüe de Ruremonde.

(c) Milord Malbroug , chargé du Commandement

Chartreuse, toutes ces Places assiégées dans les Pais-Bas, s'étoient rendues aux Alliez: Mais les Garnisons, qui presque toutes étoient Françoises, avoient mérité, & obtenu par-tout, les Honneurs de la Guerre. Il n'y eut que le Gouverneur de la Citadelle de Liège, qui défendant la Brèche en personne, & n'écoutant plus que son intrépidité, fut fait Prisonnier avec 1890. Hommes, qui étoient presque tous blesez. Mélaç fit à Landau (a) une

Belle Défense de

Mr. de

Mélaç à

Landau.

Circon-

dement Général des Troupes des Alliez, arriva devant Liège le 13. d'Octobre 1702. Cette Ville obtint du Général, & des Députés des Etats-Généraux, une Capitulation qui l'exemptoit de prendre part à la Guerre, & confirmoit ses anciens Privilèges.

stances re-

marqua-

bles de ce

Siège.

(a) Il s'est passé à ce Siège, tant de la part de Mélaç, Lieutenant-Général, & Gouverneur de la Place, que de l'Archiduc Joseph Fils aîné de l'Empereur, & du Prince Louis de Bade, des choses assés curieuses, pour en faire part à mes Lecteurs. Le Prince de Bade, en attendant l'Archiduc qui voulut faire ses premières Armes sur le Rhin, avoit investi Landau le 16. de Juin 1702. Mélaç envoia demander au Prince de Bade, au nom des Dames, qu'il leut fût permis de sortir de la Place. Le Prince, tournant la chose en galanterie sur le ton de Mélaç, fit réponse,

E 5

que,

si longue & une si belle Défense,
que le Roi des Romains, à qui la Pla-

ce

que, la Conquête de Landau étant réservée au Roi des Romains, il n'avoit garde de lui ravir par une pareille permission, un des plus beaux ornemens de son Triomphe. Le 27. de Juillet, le Feu terrible & continu des Impériaux aiant annoncé aux Assiégez l'arrivée de l'Archiduc, Mélac envoya un Officier de sa Garnison complimenter ce Prince sur son heureuse arrivée; & le fit prier en même tems de faire savoir l'Endroit où son Quartier seroit établi, afin qu'on le respectât. On répondit que le Quartier du Roi étoit partout. Cependant Mélac, aiant eu soin de s'informer où étoit le Quartier du Roi, défendit aux Officiers d'Artillerie de tirer de ce côté-là. Le Roi des Romains, qui vit, à la résistance des Assiégez, que la Place n'étoit pas prête à se rendre: *Je vois bien*, dit-il, *que Mélac est homme à me donner le tems d'aller faire une visite.* Et il alla voir l'Electeur Palatin, qui l'avoit invité à Heydelberg. Mais dès qu'il aprit que les aproches avoient été poussées au point de donner l'Assaut, il se rendit au Camp, pour animer ses Troupes par sa présence, qui sembla redoubler aussi le courage des Assiégez. Dans l'assaut qui fut donné, la nuit du 16. au 17. d'Août, à la Contrescarpe de la Citadelle, ils repousserent trois fois l'Ennemi. Enfin, Mélac, s'étant encore long-tems défendu, réduit à l'extrémité, fit battre la Chamade, & capitula le 10. de Septembre après 84. jours de Tranchée ouverte.

ce se rendit, ne put refuser au Gouverneur des marques de son estime; ni à la Garnison, qui n'étoit presque composée que de nouvelles Troupes, des Conditions fort au-dessus des Honneurs ordinaires (a). Et, tandis que le Maréchal de Catinat, avec un Corps d'environ dix mille Hommes, contenoit vers la Basse-Alsace, les divers Détachemens de l'Armée Impériale; le Marquis de Villars, qui commandoit un Corps d'Armée un peu plus considérable, après avoir pris
Nieu-

(a) Il fut réglé, que la Garnison sortiroit le 12. avec Armes & Bagages, Bale en bouche, Enseignes déployées, Mèche allumée, chaque soldat ayant des Munitions pour tirer trente-six coups; qu'elle emmèneroit quatre Pièces de Canon, & deux Mortiers, avec des Munitions pour tirer 24 coups de chaque Pièce, & que cette Artillerie seroit conduite à Strasbourg, aux dépens des Assiégeans; qu'elle auroit six Chariots couverts sans pouvoir être visités, & quatre cens Chariots pour les Equipages; que les Officiers, Soldats, & même les Bourgeois, pourroient emporter leurs Equipages, Meubles, & autres Effets; que tous les Prisonniers faits de part & d'autre depuis la Déclaration de la Guerre, seroient échangés, &c. Cette Capitulation est la plus glorieuse qui ait été accordée durant le cours de cette Guerre.

Avantagés remportez à Fridling par le Marquis de Villars, sur le Prince Louis de Bade.

Nieubourg, livra si à-propos Bataille près de Fridling (a), au Prince Louis de Bade, qu'il ne fut pas possible aux Impériaux de reprendre Nieubourg, ni même de dégager le Fort de Fridling, où la Retraite précipitée du Prince de Bade, sacrifia six cens Hommes, qui ne purent plus se retirer. Le Comte de Tallard, qui avoit quelques Troupes du côté de Bonn, renforcé par celles que le Marquis de Lomaria avoit tirées de Luxembourg, de Saarlouis & de Thionville, s'étoit faisi de la Ville de Trèves, & avoit pris Traerback en peu de jours. Enfin, la Prise du Fort de Kehl, celle du Vieux-Brisac, les Impériaux batus à Spire, la Rédition de Landau, & d'autres Occasions, qu'il seroit trop long de rechercher & de décrire, achèvent de rendre impénétrable, la subite révolution, qui se fit bien-tôt dans le courage, ou dans la fortune, des François.

C'EST pour mettre mes Lecteurs plus

(a) Cette Action valut au Marquis de Villars, le Bâton de Maréchal. Cependant l'Empereur & le Roi de France en firent faire également des réjouissances publiques.

plus en état d'en juger eux mêmes, que j'ai voulu leur peindre en raccourci presque toutes les Opérations de deux Campagnes en Italie, & de trois autres, tant en Flandres qu'en Allemagne. Il est tems que je représente quelle étoit la situation particulière des Sévennes, lorsqu'un Double-Esprit de religion & de cruauté, espèce de Monstre engendré de l'Orgueil & de l'Erreur, fit de cette Province, si fidelle de tout tems à ses Souverains, un Théâtre affreux de sang & de révolte.

LES Habitans des Sévennes (a) étoient alors des *Convertis à la Dragonne* (b), ou, ce qui est la même chose, bons Réformez pour la plûpart, Origine des Camisards, & de leur Religion.

(a) C'est une Contrée de France, qui est dans le Languedoc. Elle a le Bas-Languedoc au Midi, le Rouergue au Couchant, l'Auvergne & le Forez au Nort. Le Rhône la sépare du Dauphiné vers le Levant. Elle tire son nom de ses Montagnes, qui ont environ trente lieues du Nort-Est au Sud-West, commençant vers les Sources de la Loire, & finissant aux Confins du Rouergue, & du Haut-Languedoc, vers la Ville de Lodève. Les Montagnes des Sévennes sont bien cultivées, & fort peuplées.

(b) Voies la Page 38. &c.

part, & , si l'on peut parler ainsi, Réformez avant la Réforme.

EN effet, il est un petit nombre de Chrêtiens, des quels on peut dire, sur les monumens les moins douteux de l'Histoire (a), que la Religion, semblable

(a) Ces monumens sont d'autant moins suspects, qu'ils consistent en partie dans le témoignage & les aveux des Ennemis mêmes de la Religion des Vaudois. L'Inquisiteur *Rainerus Sacco*, dans un Livre qu'il a composé à leur sujet, & qui est raporté par *Jean Grerferus* en la Bibliothèque des Pères, dit que de toutes les Sectes celle des Vaudois a été la plus contraire & la plus funeste à l'Eglise Romaine, pour trois raisons : 1. parce qu'elle est la plus ancienne de toutes; quelques Auteurs prétendant qu'elle existe depuis le tems du Pape Silvestre, & quelques autres faisant remonter son origine jusqu'aux Apôtres; 2. parce qu'elle est répandüe presque par toute la Terre; 3. parce qu'il n'y en a point dont la doctrine & les mœurs aient de plus grandes apparences de pureté & de piété; qu'ils pensent bien en tout sur la Divinité; qu'ils observent tous les Articles du Simbole; & que tout ce qu'on peut leur reprocher, c'est leur animosité qui va jusqu'au blasphème, contre l'Eglise Romaine & son Clergé. *Inter omnes Sectas, que adhuc sunt vel fuerunt, nulla fuit perniciosior Ecclesia, idque tribus de causis: Prima est, quia est diuturnior omnium, aliqui enim dicunt quod duravit à tempore Silvestri, aliqui à*

blable à l'Or pur, & aux Pièrres précieuses, dont il est parlé dans St. Paul,

Religion
des Vau-
dois aussi
à ancienne
que la

tempore Apostolorum; Secunda, quia est generatio, quae non sit; Tertia, quia, cum omnes aliae sectae, immanitate Blasphemiarum in Deum, audientibus horrorem inducant, haec magnam habet speciem pietatis, eò quòd coram hominibus justè vivant, & bene omnia de Deo credant, & omnes articulos qui in Symbolo continentur, observent; solum-modò Ecclesiam Romanam blasphemant & Clerum. Et Claude de Seiffel, Archevêque de Turin, dans un Livre qu'il a fait contre les Vaudois, imprimé en 1547., avec Privilège de François I. Roi de France, dit, qu'un certain Léon, homme très-religieux du tems de Constantin le Grand, premier Empereur Chrétien, (du quel Léon, Seiffel croïoit que les Vaudois avoient pris leur commencement,) aimoit mieux suivre la pauvreté dans la simplicité de la Foi, que d'être avec Silvestre, souillez d'un gros & riche Bénéfice: au quel Léon s'étoient ajoints tous ceux qui sentoient bien de la Foi. Les anciennes Confessions de Foi des Vaudois, qu'ils conservent encore aujourd'hui, sont d'autres monumens de la conformité de leurs sentimens avec ceux des premiers Chrétiens. Léger, dans son Histoire, & Batnage dans le second Volume de l'Histoire des Eglises Réformées de France, prouvent au long, par diverses autorités, que les Vaudois ne croïoient pas la Transubstantiation, bien avant les tems de Calvin & des Réformateurs Suisses. Il est même remarquable, qu'ils déclarèrent ingénument

a toujours été la même depuis les Apôtres, sans que jamais la paille ni le chau-

ment à ces Réformateurs, qu'ils ne pouvoient goûter la doctrine de la Prédestination absolue, & de l'impuissance de l'homme. Voici les termes de la Déclaration qu'ils en firent à *Æcolampade* de Bâle, tels que *Scultet* nous les a conservez. *De Prædestinatione credebamus Omnipotentem infinitè antè Celi & Terra Creationem præscivisse, quot quot Salvi & Reprobi esse debebant, omnem tamen hominem fecisse ad Vitam Æternam; Reprobos quidem fieri suâ culpâ, id est quia noluerunt obedire, & servare mandata. At si omnium necessitate contingunt, ut Lutherus dicit, & qui sunt prædestinati ad Vitam, non possunt fieri reprobi; nec è-contra, quia Prædestinatio non frustratur: quorsum tot Scriptura, & Prædicatores, & Medici Corporales? Nihil enim propter hac minus aut plus fiet, quia necessariò contingunt omnia.* C'est peut-être cet Article contre la Prédestination absolue que soutenoient Luter & Calvin, qui a donné lieu à la méprise de Moreri, lorsqu'il a dit des Vaudois, qu'encore que les Calvinistes les aient adopté comme leurs Ancêtres, leur croiance étoit bien différente sur beaucoup d'Articles, sur-tout sur l'Eucharistie & la présence réelle de Jesus Christ au St. Sacrement, & qu'ils avoient toujours crû la Transsubstantiation. Il ne faut que lire M. Ba'nage à l'endroit que j'ai cite ci-dessus, pour se convaincre que Moreri s'est trompé sur cet Article capital. Il n'est donc pas surprenant, que les Papes aient fait tous leurs efforts pour détruire les

chaume de la Superstition en ait obscurci l'éclat. Je parle des Vaudois, & de ceux mêmes des Albigeois, qui conservèrent leur foi sans reproche d'erreur (a). Persécutez à outrance par

les Vaudois. Alexandre III. tint contre eux le Concile de Latran, & en fit tenir divers autres en France. Ce fut contre les Vaudois, qu'on établit l'Inquisition à Toulouse, & qu'en 1208. on leur fit une Guerre, à laquelle on donna le nom de *Sainte*; promettant *Indulgence Plénière* à tous ceux qui tueroient quelque Vaudois. Il en périt 700000 dans cette Guerre. Et parmi ceux qui échapperent, la plupart se sauverent en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, en Bohême, en Pologne, dans les Vallées du Piémont; & quelques-uns s'arrêtèrent & s'établirent dans les Montagnes des Sévennes.

(a) Les Protestans & les Catholiques Romains conviennent également, que les Albigeois, lesquels se firent connoître dans le douzième Siècle, étoient ennemis déclarés de la Primauté des Papes, de l'Autorité des Ecclésiastiques, & de leurs Mœurs. Mais les Historiens qui les ont accusés de Manichéisme, d'Arianisme, & d'Hérésies encore plus grossières, se sont trompez. Il est vrai, que des Manichéens, des Ariens, & d'autres Hérétiques, également animés contre Rome, s'étoient mêlez parmi les Albigeois, & que quelques-uns de ceux-ci s'étoient peut-être laissés séduire par les erreurs de ceux-là.

par les Papes, ils n'avoient pas tous expiré sous le glaive. Parmi ceux qui échappèrent aux fureurs de l'Inquisition, & des Croisades publiées contre eux, quelques-uns s'étoient réfugiés dans les Montagnes des Sévennes, où les Antres & les Bois leur offroient des Aziles. Ils ouvrirent bientôt aux Peuples de ces Montagnes les Livres Saints, dont l'Autorité seule fondoit leur créance. Ceux-ci crurent découvrir dans ces sources respectables, généralement avouées de

Les Habitans des Sévennes instruits & réformez par les Vaudois.

tout-
Mais le gros des Albigeois s'en étoit garanti : leur doctrine étoit essentiellement conforme à celle des Vaudois. Consultés M. Bafnage dans son *Hist. Ecclesiastique* l. 24. c. 5. p. 1410. & 1411. Gaguin, in *Phil. Aug.* p. 104., les purge de tout soupçon de Manichéisme : & Du-Tillet, Greffier du Parlement de Paris, & qui témoigne qu'il a écrit son *Histoire des Albigeois* sur les Archives du Roi, non seulement les justifie de quantité de calomnies inventées contre eux, mais croit qu'ils étoient dans les mêmes sentimens que les Vaudois. Il y a même quelque lieu de se persuader, que les Albigeois ne different point des Vaudois dans leur origine. Ce qu'il y a de certain, c'est que, vers la fin du douzième Siècle, on apelloit les uns comme les autres, du nom d'Albigeois, de la Ville d'Albi, dans le Haut-Languedoc, où la plupart s'étoient établis,

toutes les Communions, que celle où ils étoient nez, n'étoit que la Fable, ou le Roman de l'Évangile. La Réformation, qui depuis le fit en France, donna lieu à des Ecrits pour l'établir & pour la défendre, qui achevèrent la conviction de la plus grande partie des Habitans des Sévennes, qui ne firent plus qu'un Corps & qu'une Eglise avec les Vaudois, devenus leurs Compatriotes & leur Frères. Et si cette Révolution fit perdre à Rome des Esclaves, elle acquit à la France de fidèles Sujets, mais d'une manière particulière & distinguée dans les Réformez des Sévennes: fidélité plus d'une fois tentée, & toujours à toute épreuve. Voici des Faits qui le témoignent.

MARIE de Médicis, & Gaston Duc d'Orléans, avoient résolu la ruine du Cardinal de Richelieu, qui affectoit de les tenir éloignez des Affaires. Le Duc de Montmorenci, qui commandoit en Languedoc, & qui avoit épousé la haine de la Reine-Mère, & de Gaston Frère du Roi (a),

Preuves éclatantes de la fidélité de leurs Ancêtres, au Roi & à l'Etat.

(a) Louis XIII.

avoit gagné à leur Parti les Villes de la Province, où les Catholiques dominoient: il comptoit sur les Sévennes, parce que les Réformez y faisoient le plus grand nombre. La plus part des Grands ne considèrent la Religion, que comme un moïen qui peut servir, dans l'occasion, à leurs intérêts & à leurs vües, par l'impression bizarre qu'elle fait sur l'esprit des Peuples, qui, peu sensez, ou mal instruits, sont capables de tout oser pour elle, sans se mettre d'ailleurs fort en peine de la pratiquer: il ne tint qu'au Duc de Montmorenci de prendre, dans cette conjoncture, des idées plus saines de la Religion, & plus propres à lui faire de longs & d'heureux jours.

LA méditation assidue de la Loi de Dieu, qui fait la partie la plus considérable du Culte des Réformez, méditation attentive & fervente dans leurs premiers tems, leur rendoit leurs obligations plus vives, & plus présentes. Aux sollicitations du Duc, les Réformez des Sévennes, opposerent le devoir des Peuples envers leurs Souverains. Le Duc, sans se rebuter, essayä de les prendre par l'intérêt de leur Reli-

*Le Duc de
Montmo-
rancé s'es-*

Religion même. Il leur faisoit enten-
 dre, que c'étoit principalement à leur
 Religion, que le Cardinal en vouloit ;
 & qu'il venoit, par la prise de la Ro-
 chelle, & en leur enlevant leurs Vil-
 les de sûreté, de se déclarer assés hau-
 tement, du coup mortel qu'il méditoit
 de leur porter. Ils lui représentèrent,
 que le Cardinal ne faisoit rien, qu'en
 vertu de l'Autorité que le Roi lui a-
 voit confiée. Et, tandis que les Ca-
 tholiques du Languedoc (a), séduits
 par la frivole & captieuse distinction
 entre le Prince & son Ministre, se
 laissoient ranger sous l'Etendart de la
 Révolte, la fidélité éclairée des Ré-
 formez, arrêta le cours de cette Guer-
 re

(a) Le Duc de Montmorenci n'eut besoin,
 pour les gagner à la Cause qu'il soutenoit,
 que d'exciter la haine dont ils étoient préve-
 nus contre le Cardinal de Richelieu, par la
 seule considération des Impôts dont ils étoient
 chargez; en les assurant, qu'ils ne se seroient
 pas plutôt déclarez, qu'ils verroient concourir
 avec eux les Réformez des Sévennes, & bien-
 tôt toutes les Provinces du Royaume, pour se-
 coïer le joug odieux, dont cet homme, univer-
 sellement hai, ne cessoit de les accabler. Hist.
 de France sous le Règne de Louis XIV.
 Tom. VIII. Pag. 214.

re naissante. Le Duc de Montmorenci perdit la tête sur un Echaffaut, pour avoir suivi d'autres maximes.

UNE autre occasion, encore plus délicate, parce qu'elle étoit plus propre à colorer un Soulèvement, signala d'autant plus la fidélité des Sévennes (a).

Le

(a) Un Auteur judicieux fait observer à cette occasion, non seulement le témoignage glorieux & effectif, que le Roi rendit lui même à la fidélité de ses Sujets Réformez, mais encore le soin qu'on prit de changer enfin ses bontés pour eux, en disgrâce & en rigueur; & démontre ainsi l'une & l'autre de ces vérités. „ De grands troubles, dit-il, s'étant
 „ élevez en France pendant la minorité de ce
 „ grand Prince, les Réformez signalèrent leur
 „ zèle pour son service, & Sa Majesté elle
 „ même, dans une seconde Déclaration du 21.
 „ Mai 1652., eut la bonté de rendre ce témoi-
 „ gnage à la vérité: Que *„ ses Sujets de la*
R. P. R. lui avoient donné des preuves certai-
nes de leur affection & fidélité, notamment dans
les occasions présentes, dont elle demouroit très-
satisfaite. „ C'est pourquoi dans cette même
 „ Déclaration elle dit, qu'à ces causes, elle les
 maintient en la pleine & entière jouissance de
 l'Edit de Nantes, autres Edits, Déclarations,
 Arrêts, Règlemens, Articles, & Brevets expédiés
 en leur faveur, registrez en Parlement & Cham-
 bres de l'Edit, notamment en l'exercice libre &
 public de la dite Religion, en tous les lieux où il a
 été accordé par iceux, nonobstant, „ (ce qui est

„ 10-

Le Prince de Condé les fit solliciter à la Révolte, dans un tems où la Cour ne se cachoit plus de ses desseins contre la Réformation. Ce fut avant la conclusion de la Paix des Pirénées. On ne travailloit, disoit-on, à cette Paix, qu'afin de prendre ensuite, avec plus de tranquillité, des mesures con-

„ remarquable), toutes Lettres & Arrêts, tant
 „ de son Conseil, que des Cours Souveraines, ou au-
 „ tres jugemens au-contre. „ Voilà sans dou-
 „ te, ajoute cet Auteur, une confirmation
 „ bien précise de l'Edit, nonobstant toutes Let-
 „ tres ou Déclarations, Arrêts, & Jugemens con-
 „ traire. „ Cette Confirmation est même d'au-
 „ tant plus considérable, que Sa Majesté en
 „ tire formellement le motif, de la fidélité
 „ que ses Sujets Réformez avoient fait pa-
 „ roître pour son service, pendant qu'un
 „ grand nombre de ses Sujets Catholiques a-
 „ voient oublié leur devoir dans cette im-
 „ portante occasion. Mais, quoique depuis
 „ cette Déclaration, les Réformez n'eussent
 „ rien fait qui eût pu les rendre indignes de
 „ la bienveillance & de la protection de leur
 „ Monarque, & de la récompense qu'il avoit
 „ eu la bonté d'accorder à leur fidélité, Mrs.
 „ du Clergé surprirent une troisième Décla-
 „ ration du 18. Juillet 1656. , laquelle prive
 „ les Réformez du fruit de la précédente.
 „ *Etat des Réformez en Frante. 1. Part. Pag. 74.*
 „ 75. Imprimé à la Haie en 1685.

convenables pour la conversion des Réformez. C'étoit le langage du haut & du bas Clergé. Et leur manière de convertir étoit trop connue, pour qu'il fût possible d'entendre par là des voies de douceur & de modération.

LE Comte d'Aubigeoux, Gouverneur de Montpellier, & qui étoit entré dans les intérêts du Prince, leur peignit de sa part, avec les couleurs les plus vives & les plus touchantes, le péril éminent qui menaçoit leur Religion; & combien ils avoient à craindre pour leurs privilèges, leurs libertés, leurs vies, & pour leurs consciences mêmes, qui pourroient succomber. Le Prince fit joindre, à ces pressantes considérations, les offres les plus capables de les éblouir, & de les séduire. Mais le mal n'étoit pas actuel. Leur Religion n'étoit pas encore teinte de leur sang. Et, préférant toujours la nécessité, & la sévérité du devoir, aux précautions, ou aux prétextes, d'une prudence qui leur paroissoit trop humaine, ils demeurèrent inébranlables.

Leur résistance aux sollicitations du Prince de Condé: motifs de leur résistance.

CEPENDANT, la Persécution s'approchoit à grands pas. Ils se virent tout d'un

d'un coup environnez & accablez de Gens de guerre. On leur proposa, on les pressa d'abjurer. Ils répondirent, *qu'ils étoient prêts de sacrifier leurs biens & leurs vies au Roi ; mais que, leurs consciences étant à Dieu, ils ne pouvoient en disposer.*

IL n'est pas facile de dire, ni de concevoir, comment cette réponse ne fut bonne qu'à exciter le zèle furieux des Convertisseurs : elle n'a rien que de conforme aux maximes de la Sagesse, aux lumieres pures de la Foi. Et, à ne consulter que celles du Bon-Sens, n'est il pas impossible de faire croire par violence, ce qu'on n'a pu réussir à faire penser par persuasion ?

Qu'on emploie le raisonnement & l'instruction, à convaincre les gens de ce qu'on croit important & nécessaire à leur bonheur pour une vie éternelle, c'est un zèle religieux, une charité recommandable. Mais, leur dire, *Vous croirés, vous penserés comme nous, ou l'on vous fera souffrir mille tourmens ;* n'est-ce pas démen- ce, inhumanité, fureur, & barbarie païenne ? Et prétendre néanmoins, sur la parole mal entendüe de St. Augus-

tin (a), que l'Évangile autorise ces rigueurs, comme saintes & salutaires; n'est-ce donc pas, sans y penser, accuser Jésus-Christ même de folie & de cruauté; par conséquent blasphémer son nom, & rendre St. Augustin complice du blasphème?

JE ne parle point en Controversiste. Je n'atteste ici que la Raison: me contentant, une seule fois, de réfléchir en Historien, sur des faits qui révoltent, & dont je voudrois qu'il fût possible de justifier, ou d'excuser les intentions.

La persécution la plus terrible, est le prix de leur fidélité.

JE reviens, & je dis, qu'on commença de persécuter dans les Sévènes, dès que l'on eût compris, qu'il n'étoit pas facile d'arracher autrement l'abjuration des Réformez.

LA Persécution fut extrême. Je ne puis sans horreur m'en rapeller les excès. Et je douterois de ce que je vais

(a) Voici la page 35. & 36. On se contentera d'ajouter, que non seulement la Parole de Jésus-Christ est indépendante des explications de St. Augustin, mais que l'explication, dont on se prévaut ici, n'est applicable qu'à des Hérétiques persécuteurs eux-mêmes, tels que l'étoient les Donatistes, que ce Docteur avoit en vûe.

vais écrire, si ceux mêmes, ou qui ont souffert ces violences, ou qui les ont apprises de la bouche de leurs Pères, & qui les racontent tous les jours à leurs enfans, ne formoient contre mes doutes, une nuée de témoins.

ON débuta par la terreur. Des Troupes de Soldats, Missionnaires expéditifs, entroient dans les Maisons, quelque-fois de nuit, l'épée à la main, menaçant de tout massacrer. Prédicateurs concis, ils n'avoient que ces quatre mots : *Tue, Tue, ou Catholiques.*

ON se représente assés la consternation & l'effroi, dont chacun étoit saisi. Ces Satellites s'abstinrent d'abord de répandre le sang. Mais combien faisoient-ils couler de larmes, dans ces Familles éperduës, où les uns frémissant de la présence de la mort, les autres de la crainte de voir manquer à leurs consciences, ceux qui leur étoient chers, ou d'y manquer eux mêmes, hésitoient sur le choix de la mort, ou de la vie : Les Pères trembloient pour leurs Enfans ; les Enfans, pour leurs Pères ; le Frère, pour la Sœur ; la Sœur, pour le Frère ; l'Epoux & l'E-

*Diverses
violences
exercées
contre
eux.*

l'Épouse s'effraioient l'un pour l'autre.

CE cruel Artifice fit que quelques-uns eurent la foiblesse de trahir de bouche les sentimens de leur cœur. Mais, cette Méthode parut encore trop lente. On inventa des tortures, des indignités inouïes. On pendoit ces pauvres gens aux cheminées par les pieds, jusqu'à les mettre sur le point d'étouffer de fumée. D'autres, attachez sous les bras, étoient descendus par de longues cordes, dans des puits profonds, où plongez plusieurs heures jusqu'au menton, on leur crioit : *Promettez de signer (a), où vous êtes noiez.* On les empêchoit de dormir cinq ou six fois vingt-quatre heures : plusieurs, perdant le sens, ou par l'insomnie, ou par les nouvelles fraieurs qu'on leur faisoit dans cet état, laissoient surprendre leurs signatures. Des Femmes, de jeunes Filles, aux yeux de leurs Maris, de leurs Pères, de leurs Mères, étoient abandonnées à la brutalité du Soldat. On leur arrachoit

(a) C'est ce qu'on apelloit leur *Abjuration*, qu'on leur faisoit faire de bouche, & par écrit.

choit les ongles. On les lardoit depuis la tête jusqu'aux pieds, d'éguilles, ou d'épingles. Qu'on ne croie pas que j'exagère, ou que je ne fasse que copier l'Histoire Ecclésiastique sous Dioclétien, ou sous Néron. Sans répéter ce que j'ai dit ailleurs (a), que plusieurs de ceux qui souffrirent ces violences, existent encore; & que, tranquilles dans le Port, ils font quelque-fois, du Récit de la Tempête à la quelle ils échapèrent, la consolation de leurs vieux jours: nous avons de-plus, des Relations (b), des Histoires écrites de nôtre tems, & permises en France même (c), qui rapportent des Faits plus indécens, plus inhumains encore, que je couvre par ménagement du voile du silence, & que je voudrois pouvoir ensevelir dans l'oubli.

ON ne sera pas surpris, qu'on présentât sans cesse au Roi des Listes nombreuses de Nouveaux Convertis. Mais

Le Clergé trompe le Roi, sur cette conduite violente.

(a) Voiés la Page 91.

(b) Voiés *Etat des Réformez en France*, imprimé à la Haye en 1685.

(c) Voiés *Hist. de France sous le Règne de Louis XIV.* par Larrey, Tom. VII. & VIII.

Mais ce qui sera difficile à croire, & néanmoins ce qui est vrai, c'est qu'on les présentoit, ces Listes, non-seulement comme des fruits d'une charité pleine de douceur, avec la quelle on travailloit au grand Oeuvre des Conversions; mais même comme des effets d'une Grace particuliere, dont le Ciel couronnoit le zèle de ce Monarque. Toute-fois, la même Vérité, qui distingue scrupuleusement les Faits, oblige de reconnoître, que ce Prince étoit d'un caractère trop éloigné de l'inhumanité & du sang, pour avoir pu seulement concevoir le soupçon, ou la moindre idée, qu'on le trompât si grossièrement (a).

Excès
inoüis de
la Persé-
cution.

CEPENDANT, la Révocation de l'Edit de Nantes avoit lâché la bride à

(a) Une preuve, qu'on trompoit effectivement le Roi; qu'il eût été le premier à détester ces Barbaries, s'il en avoit eü quelque connoissance; & qu'elles étoient les crimes du Clergé & des Intendants: c'est qu'on s'en absteinoit dans les Villes & dans les Provinces à portée de la Cour; & que plus vous vous éloignés de Versailles, plus vous trouvés que ces horreurs étoient communes, & sans mesures. C'est pourquoy les Provinces les plus reculées, comme les Sévennes, étoient persécutées avec le plus de fureur,

à la Cruauté. Les Temples avoient été démolis & rafez : on poursuivoit, on massacroit, on exécutoit à mort, ceux des Réformez des Sévennes, qui, sans autres armes que la Bible & de Saints Cantiques, s'assembloient où ils pouvoient, pour servir Dieu.

ON mettoit leurs consciences mêmes au suplice. On les conduisoit à main armée, aux pieds des Confesseurs. Là, on extorquoit, ou, pour mieux dire, on supposoit des aveux du crime d'Hérésie, dont ils étoient bien loin de se croire coupables. On leur enfonçoit dans la gorge la Communion Romaine; je veux dire, qu'on leur faisoit avaler l'Hostie, à-peu-près comme on fait passer des médicamens, dans le gosier des Animaux.

CES Prophanations, dont plusieurs Catholiques étoient eux-mêmes scandalisez, faisoient néanmoins les seules & les cruelles consolations, qu'on permit aux Réformez à l'Article de la mort. Point d'autres Sépultures, que les Chemins Publics, où leurs Corps de tout âge & de tout sexe, étoient traînez, & abandonnez, sans

nulle précaution de bienséance, ni de pudeur.

JE ne parle point des promesses éblouissantes qu'on faisoit aux Vivans; des préférences, des faveurs, des emplois, de l'argent même qu'on leur offroit. On s'imagine assés, que des expédiens si propres à multiplier les conversions n'étoient pas négligez. Cependant, le nombre de ceux, qui méprisèrent ces offres, & qui leur préférèrent les souffrances, & la mort même, fût toujous le plus grand. Et l'on doit cette Justice aux Réformez des Sévennes, qu'ils furent moins sujets que les autres à se rendre aux attraits de l'Avarice, ou de l'Ambition.

PLUS les Peuples sont attachez à ce qu'ils croient devoir à Dieu, plus ils le sont à ce qu'ils doivent aux Puissances. Un Païen même en jugeoit ainsi. L'Empereur Constance, Pere du grand Constantin, aiant fait assembler les Chrétiens de son Armée, promit à ceux qui renonceroient à leur Religion, de l'avancement, & des récompenses; & menaça de sa disgrâce tous ceux qui refuseroient de sacrifier aux Dieux.

Dieux. Plusieurs se rendirent aux offres de l'Empereur, lequel, comblant d'éloges, & de bien-faits, ceux qui furent fermes dans leur Foi, cassa les autres avec mépris, disant, que *des gens qui trahissoient si facilement leur Dieu, trahiroient, dans l'occasion, plus facilement leur Souverain.* C'est ce que l'expérience a fait voir plus d'une fois. Et comme les Sévennes furent toujours fécondes en *Religionnaires* (a) incorruptibles,

(a) Je dois faire une Remarque, non en Grammairien, mais en Historien, sur le mot de *Religionnaires*, que j'emploie ici. Richelet nous apprend dans son Dictionnaire, que ce mot, qui ne se dit que de ceux de la Religion Prétendue Réformée, ne se dit pas bien, & qu'il est condamné de la plus part de ceux qui croient être habiles en François. Il renvoie là-dessus au Socrate de Balzac, Discours X., où celui-ci dit, que le mot de *Religionnaires* a été fabriqué dans un coin du Querci, & qu'il doit être condamné comme barbare, & renvoié d'où il est venu. Mais, sans m'arrêter à dire ici, que Messieurs les Puristes, en voulant réformer nôtre Langue, n'ont fait peut-être que l'appauvrir & l'énerver, je me contente d'observer, que le mot de *Religionnaires* n'a été inventé par les Catholiques mêmes, que pour mieux exprimer l'extrême attachement que les Réformez

tibles, la France n'avoit jamais eu de Sujets plus fidèles.

Les Réformez des Sévennes, furent les premiers persécutez, & les derniers à prendre les armes, sans dessein prémédité.

LA patience avec la quelle ils virent démolir leurs Temples, en fut une nouvelle preuve. Les premiers persécutez, ils furent les derniers à prendre les armes (a), pour défendre enfin

témoignoient pour leur Religion, & que par conséquent, il convient parfaitement aux Réformez des Sévennes, dans cet endroit de leur Histoire.

(a) J'ai dit, page 90., que les Réformez des Sévennes furent persécutez dès les premières propositions qu'on leur fit d'abjurer leur Religion, & que la Persécution débuta & se perpétua par des violences toujours plus cruelles les unes que les autres. Cependant la Guerre Civile étoit allumée depuis long-tems dans le Dauphiné & dans le Vivarès, que les Sévennes toujours soumises, n'avoient pas pensé seulement à remuer. Voici ce qu'en a écrit un Auteur de ces tems-là. *On désoloit le Dauphiné; & quoique l'on exerçât dans le Vivarès tout ce que la fureur de la guerre pourroit inspirer à des Barbares, les Réformez des Sévennes n'avoient pas pris les armes: néanmoins on les ménageoit alors, parce que l'on appréhendoit sans doute, que les mauvais traitemens que l'on faisoit souffrir à leurs Frères, ne les jettassent dans le désespoir. Mais il y a plus. Dans des conjonctures si critiques, on leur permit de convoquer*

enfin leurs consciences opprimées à des excès, qui commençoient à changer

voquer une Assemblée générale des Députez & des Gentilshommes de leur Province, pour y passer un Acte de fidélité au Roi. L'Assemblée fut convoquée à Cognac le 6. de Septembre 1683. : elle étoit composée de cinquante Ministres, de cinquante-quatre Gentilshommes, & de trente-quatre Avocats, Médecins, ou Bourgeois Notables. Et cette Assemblée, la plus belle qui eût peut-être jamais été faite dans les Sévennes, dressa un Acte de protestation de son inviolable fidélité pour Sa Majesté : elle exhorta sur-tout les Députez de St. Hypolite, qui étoit le seul lieu interdit où l'on prêchoit dans ce Pais-là, à ne se départir jamais du profond respect qui étoit dû à leur auguste Monarque : les Députez de St. Hypolite protestèrent de leur côté, qu'ils n'avoient jamais eu la pensée de manquer à leur devoir, & qu'ils ne le feroient de leur vie ; mais que leurs consciences les avoit contraints de s'assembler pour rendre à Dieu le Culte qui lui est dû. Sur quoi l'Assemblée aiant loué leur piété, les exhorta à demeurer toujours dans la même modération qu'ils avoient fait paroître jusqu'alors. (Apologie du Projet des Réformez de France, &c. imprimée à la Haïe en 1685. Page 144. & 145.) Et il est incontestable, que cette modération, ou soumission paisible des Réformez des Sévennes, dura sans interruption, jusqu'à la Guerre Civile dont nous allons parler, & que certainement cette Guerre ne s'alluma que

G 2

par



ger leur patience en stupidité. Encore, le feu terrible de la Guerre que je vais décrire, ne s'alluma-t-il que d'une étincelle, qui porta l'incendie où un accident l'avoit fait voler: sans nul dessein prémédité, & sans qu'ils eussent fourni le plus léger prétexte à la calomnie dont on les a chargez (a),
que

par un accident absolument imprévu, comme on le verra bien-tôt par la suite de cette Histoire.

(a) Si l'on fait quelque attention, tant à la Remarque précédente, qu'à la fidélité constante des Sévennes dont nous avons raporté tant de preuves, que pourra-t-on penser de ce qu'avance l'Auteur de l'*Histoire du Fatanisme de Notre Temps*, imprimée à Utrecht en 1737.: Que bien que M. de Broglie & M. de Basville eussent empêché l'Orage du Vivarès, de pénétrer dans les Montagnes de ce País (des Sévennes) de tout tems porté à la révolte, ils savoient néanmoins que les Calvinistes, dont il est rempli, avoient de secrètes dispositions à se soulever; & l'eussent même fait infailliblement, s'ils n'eussent été retenus par les châtimens qu'on venoit de faire de leurs Voisins.: Que la Renommée n'eut pas plutôt répandu dans les Montagnes des Sévennes, la nouvelle de ces préparatifs de guerre, que les Religioneux, qui soupiroient toujours après le rétablissement de l'exercice public de leur Religion, sentirent renaître leurs espérances: Que
cepen-

que disposez à la révolte, ils n'attendoient qu'une occasion pour éclater.

ON a vû , par plus d'une preuve de leur attachement au Roi & à l'Etat , combien cette imputation étoit peu fondée. L'Humanité, le Sentiment, le Droit de la Nature, & celui

cependant , tandis que la Guerre ne fut pas bien allumée , ils n'osèrent se soulever ouvertement... , & parce que ce fut en ce tems-là que la Renommée leur porta l'Action de Crémone ; mais que , dès que vers le milieu de cette année, les Mal-intentionez eurent appris, que la Guerre étoit entièrement déclarée, que les Armées étoient en marche de tous côtés, & que l'Orage, qui avoit long-tems grondé , étoit prêt à éclater , ce fut alors que, ne gardant plus de mesures, ils se soulevèrent ouvertement, prirent les armes, & lâchèrent la bride aux plus furieux de leurs Fanatiques, &c. Hist. du Fanat. Tom. I. Pag. 205. 288. & 293. : Que penser, dis-je, & que dire de tous ces traits, à en parler sans partialité & sans aigreur, si-non, que ce sont des calomnies trop long-tems accréditées, mais faciles à détruire par des faits avèrez, tels que ceux que nous avons citez ; & qu'il n'est rien au monde de plus pernicieux, que cette Engéance d'Historiens hardis & payez pour substituer, dans l'Histoire, l'Imposture à la Vérité?

102 HIST. DES CAMIS , *Livr. I.*

celui même de Représailles , furent les Sources particulières des affreuses extrémités où l'on verra désormais qu'on se porta de part & d'autre , pendant tout le Cours de la Guerre Civile la plus meurtrière , & la plus barbare qui fut jamais.

Fin du premier Livre.

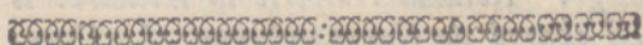


HIS-



HISTOIRE DES CAMISARDS,

OÙ L'ON VOIT
PAR QUELLES FAUSSES MAXIMES
DE POLITIQUE, ET DE RELIGION,
LA FRANCE A RISQUÉ SA RUÏNE,
SOUS LE RÉGNE DE LOUIS XIV.



LIVRE SECOND.

SOMMAIRE DE CE II. LIVRE.

*Sources particulières de la Guerre des
Sévannes. Occasion de cette Guerre. Pé-
rier, premier Chef des Camisards. Mort
tragique de l'Abbé de Chaila. Portrait
& Caractère de cet Abbé. Quelles fu-
rent les suites de sa mort. Origine du*

nom de Camisards. Caractère de Monsieur de Basville, alors Intendant en Languedoc. Caractère du Comte de Broglie, qui commandoit les Troupes du Roi dans la Province. Un Evènement inattendu allume, dans les Sévennes, la Guerre dans les formes. Les Camisards commencent à faire un Corps & à se former. Combat de Karnoulé: Défaite des Troupes du Roi. Les Camisards sont attaquez de-rechef. Périer est blessé. Caractère de ce premier Chef. Il quitte le Commandement, & le Royaume. La Porte est élu en sa place: Portrait, Caractère, & Conduite de ce nouveau Chef. Bataille de la Salles. La Porte dangereusement blessé. Rolland remporte la Victoire: il est chargé du Commandement. La Cour, qui a méprisé jusques-là cette Guerre naissante, change de sentiment & de conduite: elle envoie, sous les ordres de M. de Julien, un Corps considérable de Troupes. La Porte reprend le Commandement. Mort de la Porte. Rolland lui succède. Dispositions qu'il fait, pour faire tête de tous côtés aux Troupes du Roi. Portrait & Caractère de Rolland. La Cour se flatte en-vain de terminer bien-tôt cette Guerre.

LA destruction des Temples Sources
particu-
lières de
la Guer-
re des
Séven-
nes.
L'avoit été suivie de la disper-
sion des Pasteurs. Tout l'exercice de Religion, pu-
blic, ou particulier, étoit interdit
aux Réformez des Sévennes, sous les
peines les plus rigoureuses. Les Mis-
sionnaires bottez avoient changé de mi-
nistère : ils ne convertissoient plus le
sabre à la main : ils observoient, la
baionnette au bout du fusil, les mai-
sons, & les démarches, de leurs Nou-
veaux-Convertis. Mais, les Monta-
gnes de ceux-ci avoient des Caver-
nes, elles leur servoient de Temples.
Là, des gens sans lettres, mais éclair-
rez par la lecture des Livres Saints,
remplaçoient les Pasteurs. Des ex-
hortations simples, l'attention, le re-
cueillement, le silence, une ferveur
que le péril rendoit plus animée, le
chant des Pseaumes, des vœux pour
le Roi : étoient les seuls points où ce
Peuple assemblé contre les Ordres du
Prince, lui désobéissoit, pour obéir à

On empêche les Réformez des Sévennes de s'assembler pour servir Dieu.

ils ne laissent pas de s'assembler contre les Ordres du Roi.

Dieu, à l'exemple des premiers Chrétiens. Ils s'exposoient, comme eux, à la rigueur des Edits. Comme eux, on les cherchoit, on les poursuivoit sans relâche, on les arrêtoit au retour de leurs Assemblées, on les surprenoit souvent, & on les condannoit à divers supplices. Mais, toujours soumis, toujours zèlez pour leur Foi, la crainte des Galères, du Gibet, ou de la Rouë (a), fortifioit leur zèle, sans affoiblir leur soumission. Leur ardeur pour la Parolle de Dieu, pour le chant de ses louanges, leur nombre même dans les Assemblées, croissoit avec la violence. Pour m'exprimer comme Tertulien, *ils renaissoient en foule de leurs cendres.*

LES choses étoient dans cet état, lorsqu'un effet du hazard changea tout d'un

(a) Au mois d'Octobre 1701. M. de Bâville, Intendant de Languedoc, fut informé que les Réformez des Sévennes tenoient une Assemblée dans le voisinage d'Alais; il y envoya des Soldats, mais l'Assemblée étoit finie, quand ces Soldats arrivèrent. Cependant, trois de ces pauvres gens, qui se retiroient plus lentement que les autres, furent pris, & rompus vifs.

d'un coup la Scène. Je fais bien, que ceux qui pensent exactement, persuadent que rien n'arrive sans l'ordre du Souverain Maître, ne voient, dans ce qu'on appelle les effets du hazard, que les dispositions d'une Providence pleine de sagesse. Mais un Historien ne doit parler que le langage ordinaire des Hommes. Et certainement, ce ne fut, comme on parle, qu'un pur hazard, qui excita le premier mouvement de la Guerre des Sévennes.

L'ABBÉ de Chaila, Convertisseur Occasion de cette Guerre. impitoiable, avoit été averti, que les Réformez tenoient une Assemblée, dans le voisinage du Pont de Montvert, Village où cet Abbé faisoit sa résidence. Il demande, & on lui envoie une Troupe de Soldats, qui par tagez, & mis en embuscade, enlevèrent environ soixante personnes des deux Sèxes, qui revenoient de cette Assemblée. L'Abbé commença par en faire pendre quelques uns sur le On arrête plusieurs Réformez, au sortir d'une de leurs Assemblées Chrètiennes : on champ, il fit conduire les autres dans un Château qu'il habitoit.

Ces Catastrophes n'étoient pas rares dans les Sévennes. De semblables malheurs avoient souvent porté la dissolution en fais

*pendre
quelques-
uns sur
le champ.*

*On fait
souffrir
aux au-
tres, di-
vers tour-
mens,
pour leur
faire dé-
clarer les
noms de
ceux qui
s'étoient
trouvez à
cette As-
semblée.*

solation dans les Familles, sans d'au-
tres suites générales, que des gémif-
semens, ou peut-être des murmures,
où le Roi étoit toujours respecté.
Mais, quelques Prisonniers du Pont
de Mont-vert, qui avoient trouvé le
moïen de se sauver du Château, vin-
rent augmenter la consternation pré-
sente, en racontant avec quelle in-
humanité l'Abbé de Chaila, pour
tirer de ses Prisonniers les noms de
ceux qui lui avoient échappé, les
faisoit tourmenter en diverses maniè-
res: particulièrement, en faisant fen-
dre des poutres avec des coins de fer,
& en forçant ces pauvres gens de
mettre leurs doigts dans ces fentes,
dont il faisoit retirer les coins.

C E U X, qui écoutoient ce terrible
récit, accoutumez à n'opposer à ces
sortes de cruautés, que des plaintes,
ou des larmes impuissantes, en ré-
pandoient, dont l'Amertume sem-
bloit implorer la Vengeance du Ciel;
lors qu'un seul homme, qui n'avoit
pas proféré une parole, ni poussé
un soupir, mais dont l'air sombre,
& le morne silence, peignoient sur
son front le desespoir de son cœur, se
le-

levant tout d'un coup: *Quoi!* dit-il, celle qui m'est promise, celle que je devois épouser dans trois jours, & que j'aime plus que moi même, est exposée à ces barbaries! *Le souffrirai-je? Non: J'y périrai, ou elle me sera rendue (a).*

IL prononça ces paroles avec fureur. C'étoit un jeune homme d'environ trente-deux ans, vigoureux, plein de feu & de courage, & qui, tout païsan qu'il étoit, ne laissoit pas d'être éloquent, & persuasif à sa maniere. *Mes amis,* continua-t-il, *l'Ab-* Un Jeune-
bé de Chaila est un homme d'Eglise: homme,
il n'est pas notre juge, il n'a point l'au- qui a voit
torité du Roi; nous pouvons, sans sa Mai-
crime, l'aller forcer de nous rendre no- tresse par-
tre Monde. Voulés-vous donc me croi- mi ceux
re, & me suivre? qu'on sai-
 soit souf-
 frir, pro-
 pose de les
 aller dé-
 livrer.

PÉRIER, (c'étoit le nom de cet homme.)

(a) Je tiens ces circonstances de la bouche d'un homme qui étoit présent. C'est sur de pareils récits, que je suis en état de donner à mes Lecteurs de ces traits originaux. On juge bien, que les discours, que je rapporte, se tenoient en patois du Païs. Mais je m'attache à conserver le sens, &, autant que je le puis, la force des expressions. Je dis, autant que je le puis: car le patois du Languedoc a une énergie, & quelque-fois un sel, qu'il n'est pas toujours facile de bien rendre en François.

homme qu'un amour violent animoit) n'appercevant dans ceux qui l'écou-
toient, que des résolutions incertaines & timides: *pensons y*, ajouta-t-il, & *voions nous encore*. Il indique un Rendés-vous pour le lendemain. L'Amour, qui lui donne des aîles, le fait voler de maison en maison; il inspire par-tout son dessein, & son courage.

il assemble, & forme une Troupe, d'environ cent Jeunes-gens déterminés.
Périer est leur premier Chef.

Le lendemain 24. Juillet 1702., le Rendés-vous eut lieu. Plus de cent Jeunes-gens, ardens, & déterminez, s'y trouverent à l'heure marquée, armez de fourches, de faux, & de bâtons; quelques-uns, de fusils; quelques autres, d'épées. Et Périer leur parla si bien, qu'ils jurèrent tous de lui obéir, & le proclamèrent à haute voix leur Chef.

IL n'y avoit pas un de ces Jeunes-gens, qui n'eût un Père, une Mère, un Frère, ou une Sœur, quelque parent, ou quelque ami, dans les Prisons du Pont de Mont-vert. La compassion faisoit sur chacun deux, ce que l'Amour avoit fait sur Périer. Ce Chef n'étoit pas moins brave qu'aimoureux, & il étoit aussi prudent que brave.

IL

IL commença par mettre quelque espèce d'ordre & de discipline dans sa Troupe; & comme, dans la première chaleur du ressentiment commun, on avoit parlé de massacrer l'Abbé de Chaila, Périer représenta les différentes conséquences d'une si méchante action: il en fit sentir toute l'horreur, & déclara nettement, que le ferment qu'on avoit fait de lui obéir, le mettant en droit de faire punir ceux qui contreviendroient à ses ordres, il useroit rigoureusement de son droit.

Périer déclare,

IL conclut, en ajoutant avec douceur: *Souvenons-nous, mes Amis, que nous n'allons qu'à la délivrance de nos Frères. L'Abbé de Chaila est un méchant homme. Dieu le punira de ses cruautés. Pour nous, épargnons sa vie & celle même de ses gens, si cela est possible, sans exposer la nôtre. Sur toutes choses, la vie sauve pour l'Abbé; je recommande cet Article, & je me charge du reste.*

qu'il fera punir ceux, qui attendront à la vie de cet Abbé. Il tempère ses menaces, en les exhortans avec douceur, de lui obéir.

LES remontrances de Périer firent, sur ses gens, une impression qui éclata par de nouvelles protestations de lui obéir. Ils partent, ils arrivent à l'entrée de la nuit. Le Château fut

Toute la Troupe proteste de se conformer à ses Ordres.

in-

Le Château de l'Abbé de Chaila est investi. investi. Le silence y règnoit. Les Portes étoient barricadées. L'Abbé, qui avoit eu le vent de cette marche, s'étoit mis en état de résister. Ses Domestiques bien armez, & quelques Soldats qu'il avoit avec lui, l'avoient flaté de faire tant de peur à ces gens-là, qu'ils traitoient de canailles, qu'on les verroit bien-tôt fuir.

CEPENDANT Périer, qui avoit commencé par reconnoître cette Gentilhomme de tous les côtés, ne l'avoit pas jugée difficile à forcer. Mais comme il se propoisoit d'éviter les hostilités, moiënant qu'on lui rendît de bonne grace les Prisonniers, il résolut de parler assés haut, pour que l'on pût l'entendre. Elevant donc sa voix, il articula ces mots : *Nous ne sommes point venus dans le dessein de faire mal à personne : qu'on nous délivre les Prisonniers, & nous nous retirons.* Et on l'entendit si bien, qu'on lui répondit par quelques coups de fusil, qui lui blessèrent trois de ses gens. *Bon courage, Enfants, dit Périer, suivés moi.*

IL va les ranger auprès de la Porte principale du Château, au-dessus de laquelle il avoit observé une Saillie de pier-

Périer promet de se retirer, sans user de violence, si on lui rend les Prisonniers. On lui répond à coups de fusil.

pierre, qui les mettoit à couvert du feu des Fenêtres, en se reprochant de n'y avoir pas songé plutôt; & , après avoir eu soin qu'on pençât ses trois Blessés, il commanda les plus robustes de sa Troupe, pour remuer un assez gros arbre demi-taillé en poutre, couché par terre près de-là, & dont il fut si bien faire usage, qu'ayant trouvé le moien de l'élever & de le suspendre horizontalement à environ trois pieds de terre, il fit mouvoir, à force de bras, cette espèce de Bélier (a) contre la Porte, avec tant de violence, qu'il l'enfonça dans un moment. Mais s'étant apperçû que cette Porte, en tombant, avoit fait faire un mouvement à sa Troupe, comme pour se jeter à corps perdu dans le Château, il fit faire halte, & marcher avec ordre.

PAS une ame, dans le Château, ou qui parût, ou qui remuât. Périer com-

(a) Ancienne Machine de Guerre: c'étoit une grande poutre, ferrée par le gros bout, & qu'on suspendoit par deux chaînes; les Anciens s'en servoient pour battre les Tours & les Murailles des Villes qu'ils assiègeoient, & elle étoit fort en usage chés les Romains.

commença par y établir une espèce de Corps de garde. Mais, comme il pouvoit une de ses Sentinelles, il aperçut quelqu'un, qui essayoit de se sauver par une Fenêtre. Il s'approcha de plus-près, & reconnut de Chaila.

L'Abbé Ne craignés rien, lui cria-t-il; mais, de Chaila encore une fois, remettés-nous les Prisonniers.

mande la vie, & se rassûre sur sa réponse.

L'ABBÉ, qui se voit découvert, & qui craint qu'on ne se hâte de l'aller égorger, vient se jeter aux pieds de Périer, & lui demande la vie. Cela est fait, lui dit Périer: *mes gens ont ordre de vous épargner; ils l'avoient même reçu avant que de partir.* L'Abbé revint un peu de sa fraieur, promit tout ce qu'on voulut, relâcha les Prisonniers, fit servir des rafraichissemens, & ordonna à ses Domestiques d'obéir en tout point à *Monseigneur le Commandant.*

Les Prisonniers sont délivrez.

IL se passa, entre les Prisonniers & leurs Libérateurs, des Scènes d'amitié, de reconnoissance, & de joie, plus faciles à imaginer, qu'à décrire. Mais ces Scènes mêmes si touchantes & si tendres, furent bien-tôt enflantées, & souillées par un meurtre

af-

affreux. Tout étoit, certainement, dans le Château, parfaitement tranquille. Il survint une de ces bourasques, qui tournent tout-à-coup en Orage, le Ciel le plus serein. Voici la vérité, & les circonstances d'un Fait, que des Historiens mal intentionnez, ou mal instruits, ont également défiguré (a).

PEN-

(a) Quelque intéressante qu'une Histoire soit par elle-même, & quelque bien écrite qu'elle puisse être, elle perd ces avantages dans l'estime d'un Lecteur sensé, dès qu'elle manque par la Vérité; sur-tout, si ce défaut l'affecte dans ses fondemens. Tout ce qu'on a publié jusqu'ici, de l'Origine particulière de la Guerre des Sévennes, a été, ou inventé à plaisir, ou écrit sur de faux Mémoires. L'Auteur de *l'Hist. du Fanatisme*, Tom. 1. Pag. 296. & suiv., prétend, qu'une Troupe nombreuse de gens armés, fondit, tambour battant, dans le Village du Pont de Montvert. . . . Qu'ils en vouloient principalement à l'Abbé de Chaila. . . . Que le silence & le repos de la nuit, furent d'abord troublés par des cris de tûe, tûe, entremêlez de chants de Pseaumes, & de coups de fusil tirez aux fenêtres. . . . Qu'on apprit dans la suite, qu'ils avoient juré la mort de l'Abbé, dans une Assemblée de Religion. . . . Qu'un Paisan, Rentier de la Maison de l'Abbé, fut la première victime qu'ils égorgèrent, & que le Maître d'Ecole le fut après lui. . . . Qu'on mit le feu à la Maison. . . . Qu'on appella le Prophète, qui se nommoit Esprit Séguier, qu'il trembla, qu'il fut quelque tems en extase, & dit que le St. Es-

PENDANT que Périer laissoit rafraîchir ses gens , & que lui même il se dé-

Esprit vouloit qu'on lui donnât la vie. . . . Qu'après avoir découvert l'Abbé , ils se jettèrent sur lui en criant , Voilà ce Persécuteur des Enfans de Dieu ; qu'ils le menèrent en chemise à la Place Publique. . . . ; que là , *Esprit Séguier* lui dit , que s'il vouloit éviter la mort , il falloit renoncer à sa Religion , les suivre , & faire , parmi eux , les fonctions de Ministre de l'Eternel : qu'il répondit , qu'il mourroit plutôt mille fois. . . ; qu'alors on lui tira un coup de fusil , & qu'en même tems ces furieux , les haches & les poignards élevez , se ruèrent sur lui de tous côtés , & ne cessèrent de le frapper & de le percer , que lorsqu'ils virent que leurs coups ne pouvoient plus trouver de place sur son corps , qui ne fût ouverte par quelque plaie. . . &c. Parmi ces Faits , quelques-uns sont confondus , altérez , ou déplacés : tous les autres ne sont qu'un tissu de suppositions , destinées à poser l'Esprit de révolte , pour le fondement de cette Guerre , qui n'en eut point d'autre , que le dessein de retirer des mains d'un Prêtre , des Prisonniers qu'on ne croïoit pas qu'il eût droit de retenir. Le Colonel Cavalier , dans ses Mémoires , imprimés à Londres en 1737. Pag. 29. & suiv. , établit pour première origine de cette Guerre , un Evènement , dont je ne chargerai , ni cette Remarque , ni cette Histoire , parce qu'il n'y eut aucun rapport. Cavalier n'étoit point alors dans les Sévennes ; & si l'on peut se fier , à peine , aux choses qu'il a écrites , comme les aiant vûes , & qu'il embarasse , ou confond sou-

délaissoit auprès de la Personne qui lui étoit destinée pour femme, quelques - uns des Prisonniers ne purent s'em-

souvent, faute d'exactitude, ou de mémoire: comment se fier à ce qu'il n'a pas vû? L'Auteur de l'*Histoire de France sous le Règne de Louis XIV.*, Tom. VIII. Pag. 222. & 223., n'étoit pas bien informé lui-même, lorsqu'en parlant de l'Affaire du Pont de Montvert, il dit que ceux qui étoient échappés de ce danger, sachant qu'on les cherchoit aussi, & que leurs Frères Prisonniers devoient être pendus le lendemain, résolurent de faire leurs efforts pour les délivrer; & que s'étant assemblez dans le plus grand nombre qu'ils purent, ils marchèrent au Pont de Montvert, où leurs gens étoient détenus; qu'ils forcèrent les maisons, dans l'une desquelles l'Abbé de Chaila s'étant trouvé, & ayant voulu se sauver par une fenêtre, il fut tué avec six ou sept de ses Satellites. Plusieurs de ces circonstances, en s'éloignant un peu de la vérité, respirent, d'ailleurs, un dessein prémédité de sédition & de révolte: mécompte, qu'il n'est pas possible de passer à cet Auteur. Ecrivant sur le témoignage d'un Camisard, qui s'est trouvé en personne, dès le commencement, & dans toute la suite de cette Affaire, & de presque toutes les autres; d'un Camisard, au quel je suis à portée de faire des questions, & de démêler ses idées mêmes; & donnant toute l'attention, & tous les soins dont je suis capable, pour les ramener au Vrai, & pour en rétablir la distinction, & l'enchaînement: mes Lecteurs peuvent compter sur ce que j'écris. Je dois ajouter ici deux choses: la première,

ne purent s'empêcher de reprocher à l'Abbé de Chaila ses inhumanités.

Les Prisonniers reprochent à l'Abbé de Chaila ses inhumanités.

Mort Tragique de l'Abbé de Chaila.

L'un lui montrait des doigts disloquez, des mains entières estropiées, ou percées; un autre, des meurtrissures, des plaies encore sanglantes: & ils s'animent eux mêmes de telle sorte à ce spectacle, qu'entrant en fureur, & ne se possédant plus, ils deviennent cruels & inhumains à leur tour. Ils se jettent sur l'Abbé, le traînent hors du Château, ar-

que, dans une Assemblée de Religion, antérieure à la résolution, & à l'Expédition de Périer au Pont de Montvert, Esprit Séguier, dont nous aurons bien-tôt occasion de parler, & qui prêchoit dans cette Assemblée, y avoit proposé la délivrance des Prisonniers à main armée, mais que cela n'avoit produit alors, que des résolutions vagues, & qui n'eurent point d'effet, quoiqu'en dise Cavalier dans ses *Mémoires*, pag. 34; & la seconde chose, que l'Abbé de Chaila eut, à l'Affaire du Pont de Montvert, un de ses gens tuez, & un autre blessé: circonstances, que j'ai négligées dans le Corps de l'Histoire, parce que cela se passa dans le tems, qu'en travaillant à enfoncer la Porte du Château, on répondoit d'en bas aux coups de fusil des fenêtres; que cela se fit, par conséquent, de bonne guerre, & n'a nul rapport à la conduite de Périer dans le Château, après qu'il l'eut forcé, non plus qu'au Meurtre de l'Abbé de Chaila.

armez de pierres & de cailloux ; & l'affaillent en moins de tems , qu'il n'en faut à Périer , pour accourir à son secours : il expiroit , quand il arriva.

Ce fut ainsi , que le même hazard (a) , ^{Périer vient à son secours ,} qui avoit fait servir les ardeurs de l'Amour , & les mouvemens de la com-
passion , ^{mais trop tard.}

(a) Ce que dit l'Auteur du *Fanatisme*, Tom. I. pag. 304. & 305. , de l'Origine particulière de cette guerre , est curieux par la manière dont il le prouve *Pour faire voir*, dit-il, *que les Réformez agissoient de concert avec nos Ennemis , & n'attendoient que de nous voir aux prises avec eux , pour arborer l'Etendard de la Révolte*, je dois faire remarquer ici, *que la France avoit déclaré la guerre le second du mois de Juillet de l'An 1702. , & que ce fut précisément 22. jours après , que ce Soulèvement arriva : comme si le choc des Armées , qui alloit commencer au dehors du Royaume , étoit été le signal des troubles , qu'ils vouloient exciter au dedans.* N'est ce pas-là ce qu'on appelle le Sophisme si connu , & si grossier du *Post hoc , ergo propter hoc* : après cela , donc à cause de cela ? Comme si deux choses ne pouvoient arriver en même-tems , sans être la cause l'une de l'autre ! Cet Auteur n'est pas plus exact dans l'exposition des Evénemens ; & je dois avertir mes Lecteurs une fois pour toutes , qu'il n'y a nul fond à faire sur cet Historien ; & que tout son Ouvrage n'est qu'un Roman composé sur des Mémoires inventez , confus , & dictées par la passion.

passion, à la délivrance de l'Innocence opprimée, fit périr l'Oppresseur, dans des transports & des fureurs imprévues de haine & de vengeance.

Portrait
& Caractère de
cet Abbé.

L'ABBÉ de Chaila étoit un homme d'environ cinquante ans, entre la haute & la moyenne taille, de bonne mine, au premier abord; mais dont la physionomie, qui avoit quelque chose de sombre & de sinistre, ne trompoit que peu de gens sur la dureté de son cœur. Il étoit sorti d'une famille noble, & guerrière; & il avoit pris, dès sa jeunesse, le parti de l'Eglise. Naturellement impérieux & fier, une Education de Séminaire, avoit changé ces défauts, en zèle indiscret, en dévotion orgueilleuse, & inquiète. Il avoit été agrégé aux Missions Etrangères, & envoyé Missionnaire à Siam: c'étoit de-là qu'il étoit venu dans les Sévennes, se dévouer à l'instruction, ou, pour parler plus juste, à la destruction des Réformez, dont il tourmenta (a), & fit périr un grand nombre.

Il avoit
fait périr
un grand
nombre
de Réformez,
dans
les Sévennes.

(a) Entre les vexations qu'exerçoit cet Abbé, voici ce que ses Amis mêmes, zèlez Catholiques, pensoient d'une de ses actions, arri-

nombre. Avec peu d'esprit, il avoit beaucoup d'étude: cela le rendoit décisif, arrêté à son sens jusqu'à l'opiniâtreté. Il paroissoit avoir fort à cœur le salut de ses Prochains: il leur parloit souvent de conversion, de jeûne, d'abstinence: mais, plus dur aux autres qu'à lui même, ses mœurs n'étoient pas si austères que ses discours. C'étoit, si j'ose ainsi dire, parmi les douceurs du Tabor, qu'il prêchoit les souffrances du Calvaire.

arrivée peu de tems avant son massacre: . . . Dans le même tems, on fut indigné dans ce Pais-là, contre l'Abbé de Chaila, qui avoit fait enlever deux filles d'un Gentilhomme Religioneux, sous le prétexte qu'elles ne faisoient pas leur devoir de nouvelles Converties; & , au lieu de les faire mettre dans un Couvent, comme il disoit en avoir reçu l'ordre de la Cour, il les fit enfermer dans un de ses Châteaux, où le mauvais air fit contracter à une de ces Demoiselles, une espèce d'Hydropisie. . . . Ceux, qui connoissent le mérite & le zèle de cet Abbé pour la Religion Catholique, ne l'ont pas fait l'Auteur de cette maladie. Cependant, ses meilleurs amis mêmes n'ont pu se dispenser de condamner sa conduite, en enlevant des filles de qualité d'entre les bras de leur Père, sous l'autorité d'une prétendue Lettre de Cachet, pour les mettre dans un Couvent, pendant qu'il les tenoit secrètement enfermées dans son Château. *Clef du Cabinet des Princes*, Juillet 1704., pag. 35. & 36.

vaire. Elevé dans un Séminaire, où règnait l'esprit d'une nouvelle Secte de Dévots, il y avoit appris, &, à l'aide de ses revenus, il avoit perfectionné depuis, l'Art de rendre la Pénitence voluptueuse. Sa Table étoit frugale, mais délicate : ses habits, ses ameublemens, son domestique, tout étoit simple & modeste chés lui ; mais il ne se refusoit nulle commodité, nulle mollesse, de la vie. Il étoit pourvû de bons Bénéfices ; accommodé, par lui-même, des biens de la fortune ; favorable, & bien-faisant, à ceux des Réformez qu'il persuadoit, ou qu'il croïoit persuader, mais terrible jusqu'à la barbarie, à ceux qui ne croïoient pas qu'ils dûssent recevoir ses décisions comme des oracles (a). Tel étoit

(a) Pour juger de ce double fruit de son caractère & de sa conduite, il ne faut que jeter les yeux sur ce qu'en a écrit l'Auteur du *Fanatisme*, Tom. I. pag. 303. & 304 : on ne fera pas surpris, qu'un Historien aussi passionné, ait traité de *Méchans*, les Réformez, qui ne pouvoient goûter les raisonnemens de cet Abbé, dans des matières de controverse. Voici en quels termes cet Auteur s'est expliqué. *Comme il avoit été, pendant sa vie, le Fleau des Mé-*

étoit cet Abbé, lorsqu'une Violence, seulement digne de ses Semblables, ou de

Méchans, ceux qui savent de quoi ils sont capables, & que Jesus-Christ même ne fut pas exempt de leurs calomnies, ne doivent pas être surpris, si, en Historien fidèle, je ne puis taire ici, qu'il se répandit, après sa mort, des bruits injurieux contre lui. On dit, que la Foi des Nouveaux Catholiques du Pais, étant encore infirme & chancellante, il n'avoit pas assez ménagé des Vaisseaux fragiles : que son zèle pour eux, avoit été mêlé de trop d'amertume ; & que cette conduite avoit révolté les esprits, & porté les Religioneux à secouer un joug, qu'il ne leur rendoit pas assez léger : mais, enfin, quoique la Médifance ait pu inventer, pour tâcher de le noircir ; la Sainteté de sa mort est un témoignage éclatant de la pureté de sa vie. Voilà des aveux qui prouvent, que, du moins, l'Abbé de Chaila avoit, parmi les Catholiques mêmes, la réputation d'un Convertisseur très violent. A restituer à cette idée, ce que le Préjugé en ôtoit parmi les Catholiques, cela reviendra facilement à ce que j'en ai dit. Mais les dernières paroles de l'Extrait, que je viens de donner, sont remarquables entre les autres. Mais enfin, dit l'Auteur, quoique la Médifance ait pu inventer, pour tâcher de le noircir, la Sainteté de sa mort, est un témoignage éclatant de la pureté de sa vie. La preuve n'est-elle pas admirable ? Comme si on n'avoit pas vû mille gens d'une fort mauvaise vie, finir néanmoins par une sainte mort ! On ne peut pas dire même, que l'Abbé de Chaila ait sacrifié

de lui-même, mais entièrement inexcusable dans ceux qui la commirent, termina si malheureusement ses jours.

Périer s'emporte contre les Meurtriers, qui s'excusent sur ce qu'ils ignoroient ses ordres.

PÉRIER, au désespoir de cet Assassinat, s'emporta contre les Coupables. Ceux-ci prétendirent avoir ignoré ses ordres. Et comme nul de sa Troupe ne s'étoit joint à eux, du-moins à les en croire, il ne songea plus qu'à hâter sa retraite. Il fit prendre toutes les armes qui se trouvèrent dans le Château, sans permettre qu'on touchât à quoi-que ce fût du reste; & il délogea à la pointe du jour, marchant à petit bruit, jusqu'à ce qu'il se fût mis hors de portée à une Surprise.

Il leur représente les conséquences de leur crime.

S'ARRETANT alors, il représenta vivement aux Coupables, non-seulement leur crime, mais encore les suites qu'il pouvoit avoir. Ils en parurent consternez. Ils avoient été, disoient-ils, comme saisis, malgré eux, d'une aveugle fureur. *Vaines Excuses*, leur dit Périer: *je prie Dieu qu'il vous pardonne; mais les Hommes peuvent, sans injustice, vous faire mourir dans les tourmens,*

Il traite leurs nouvelles excuses, de frivoles.

sa vie pour sa Religion; puisqu'il est certain, qu'on ne lui fit point la proposition d'en changer.

mens : Et ce qu'il y a de triste, c'est que, si nous tombons entre les mains de nos ennemis, les Innocens seront traitez comme les Coupables. Ne perdons point de tems : songeons à notre sûreté.

PÉRIER continua sa marche, & alla se poster au Château de Vinbouches, d'où il envoia quelques-uns de ses gens, pour observer les mouvemens, que cette fatale Expédition avoit pu produire.

LE Château de Vinbouches est si- tué entre plusieurs collines, à envi- ron deux lieues du Pont de Montvert : ce n'étoit qu'une vieille masure, ha- bitée par un Païfan. Périer s'y re- trancha du mieux qu'il lui fut possi- ble, en attendant le retour de ses E- missaires, qui lui rapportèrent ces fâ- cheuses nouvelles : Qu'on avoit infor- mé contre les Auteurs du Meurtre de l'Abbé de Chaila : Que la Liste des Prisonniers du Pont de Montvert, avoit été trouvée dans le Château : Qu'on les savoit à Vinbouches ; & que les Troupes du Roi marchaient pour les enlever. Périer tint Conseil. On ré- solut de se séparer : & chacun alla chercher, par des routes détournées, l'azi-

Quelles furent les suites de cet Evène- ment.

La Troupe de Périer se sépara,

l'azile le plus sûr dont il put s'aviser.

LES Troupes du Roi, qui manquèrent leur coup à Vinbouches, se mirent de tous côtez à la quête des Camisards. Car ce fut dans ce tems-là, que le nom de *Camisards* avoit commencé de devenir fameux. Mais les Historiens ont fait de ce nom (a), une de ces confusions, qui ne sont que trop communes dans l'Histoire: ils ont par-là répandu sur celle-ci, une obscurité, ou, pour mieux dire, une foule de méprises, qu'il importe déclaircir, en établissant deux choses: Quelle fut l'Origine du nom de Camisards, & quel discernement il est juste d'en faire.

Origine
du Nom
de Ca-
misards.

Au mois de Juin 1702, c'est-à-dire, quelques semaines avant la Catastrophe du Pont de Montvert, une Troupe mêlée de Réformez & de Catholiques,

(a) Je dois faire remarquer ici, que les Camisards, dont j'écris l'Histoire, ont pris leur Origine, comme on l'a vû, & leur première forme, de la Troupe de Périer; & qu'une infinité de brigandages & de crimes, que les Historiens leur ont reprochez, comme commis sous leur nom, en ont été hautement desavouez.

ques, s'étoit soulevée contre des Receveurs du Droit de Capitation, qui avoient fait leur Charge, avec trop de rigueur, dans quelques Villages des Sévennes. Les Séditieux avoient enlevé, de nuit, ces Commis dans leurs maisons, & les avoient pendus à des arbres, avec leurs Rôles au col. Et comme ces gens-là, qui rodèrent quelque tems, mais qui se dissipèrent, s'étoient déguisez, en mettant deux chemises, l'une par dessus l'habit, & l'autre sur la tête, on les appella Camisards (a), du mot *Camise*, qui veut dire *Chemise*, en patois du Pais.

CE

(a) Les Historiens varient sur l'Origine de ce Nom. Les uns, comme l'Auteur de l'*Hist. de France sous Louis XIV. Tom VIII. pag. 222.* prétendent, que, comme les Camisards étoient vêtus la plupart à la manière des Païsans de ces Montagnes, qui portent des juste-au corps de toile, qui de loin ressemblent assés à une Chemise, en ont tiré leur nom. D'autres en font remonter l'Origine jusqu'au Siège de la Rochelle; les Réformez, qui entreprirent de secourir cette Place, s'étant couverts, pour se faire reconnoître, chacun d'une Chemise. Quoiqu'il en soit, il est certain, que l'Origine, que j'en indique ici, fut particulière aux Camisards des Sévennes. Voici ce qu'en a écrit un Auteur de ce tems-là. *Quelques Receveurs du Droit de Capita-*

Ce nom, qui n'appartenoit qu'à des Meurtriers des deux Religions, fut affecté aux Réformez des Sévennes.

CE nom odieux, qui n'appartenoit néanmoins qu'à une Troupe de Meurtriers de l'une & l'autre Religion, fut affecté desormais aux seuls Réformez qui avoient pris les armes; & cette erreur en a entraîné une autre beaucoup plus considérable. Les Histo-riens des deux Partis, ont mis, sans distinction, sur le compte des Camifards

Capitation, aiant fait exécuter, dans les Villages des Hautes-Sévennes, les Particuliers qui étoient en défaut de paier leur cotte, peut-être plus par misere & par impuissance, que par un défaut de volonté, ces Buralistes furent pris la nuit dans leurs maisons, & pendus à des arbres, leurs rolles au col: & comme ceux, qui firent cette action d'Archers & de Boureaux, se déguisèrent, en mettant une Chemise en caleçon, & une autre sur leur tête, cela donna lieu au nom de Camifards. . . . Quoiqu'il en soit, le désordre augmenta. Car plusieurs Pelotons de ces sortes de gens, alloient la nuit piller & voler les endroits où il y avoit quelque chose à prendre: ce qui se faisoit pourtant, dans les commencemens, sans effusion de sang: ce fut ce qui donna lieu de croire, que la misere seule excitoit ce brigandage; mais, comme on l'exerçoit plutôt chez les Curés, & dans les Prieurés, parceque c'étoit dans ces endroits qu'on trouvoit le meilleur butin, cela engagea les Ecclésiastiques à demander main forte à l'Intendant, contre les Nouveaux-Convertis. Clef du Cabinet des Princes, Juillet 1704. pag. 37.

sards, des crimes que ceux-ci ont défavouez & détestez, & qu'ils auroient même sévèrement punis, si les Criminels étoient tombez entre leurs mains. C'est ce que l'Equité vouloit qu'on distinguât, & ce qu'une Recherche impartiale & exacte du Vrai m'exemtera de confondre. L'Ordre des Faits en offre ici le premier exemple.

L'ESPRIT de cruauté avoit paru ^{Esprit Sé-}
 s'être attaché à une espèce d'Hom-^{guier,}
 me d'Eglise, le seul qui se fût trouvé ^{Prédicant}
 dans la Troupe de Périer. ^{furieux,} *Esprit Sé-*
guier, c'étoit le nom de ce Prédicant, ^{forme une}
 au sortir du Château de Vinbouches, ^{Troupe}
 ramassa une trentaine de Faux-zèlez ^{des débris}
 comme lui, alla bruler le Château du ^{de celle de}
 Pont de Montvert, & mit, aux envi-^{Périer,}
 rons, tout à feu & à sang: assassinant ^{va}
 égorgeant jusques dans leur lit, Cu-^{mettre}
 rez, Prêtres, Catholiques de tout ^{tout à}
 sexe, & de tout état; & feignant, ^{feu & à}
 par de sacrilèges Extases, que c'étoit ^{sang, au}
 l'Esprit-Saint, qui l'envoioit, & qui ^{Pont de}
 l'inspiroit. Le Château de la Devèse, ^{Mont-}
 les Villages & les Eglises de Frugei-^{vert,}
 res, de St. André de Lancize, furent ^{aux}
 les Théâtres des fureurs de ce ^{environs.}

Fanatique ; & toutes ces horreurs ,
l'ouvrage de trois jours.

*Les Ré-
formez
détestent
sa condui-
se.*

LES Réformez en gémissent (a) :
ils en prévirent les conséquences , mais
sans pouvoir les détourner ; & le Ciel ,
dont la Justice a ses momens & ses dé-
grés , en livrant ce Malheureux au
châtiment qu'il méritoit , pour leurs
péchés , les en défit trop tard.

*Mrs. de
Bâville ,
& de Bro-
glio , irri-
tent le
mal , en
voulant y
remédier.*

LE mal étoit fait : une sévérité ex-
cessive , & déplacée , le rendit incurable.
Mrs. de Bâville , & de Broglio , par
une erreur beaucoup moins excusable
que celle des Historiens dont j'ai par-
lé , aiant confondu les Scènes & les
Acteurs , prirent des Résolutions si
chaudes & si violentes , qu'au lieu d'é-
teindre , ils irritèrent un feu naissant ,
& excitèrent un embrasement , que
ni l'un , ni l'autre , ne fut plus capable
d'arrêter. On en jugera par leur con-
duite , autant que par l'évènement.
Mais , voïons auparavant la prise , &
la fin , du Prédicant Séguier. Les cir-
constan-

(a) Le Colonel Cavalier rend , dans ses
Mémoires , un témoignage authentique aux Ré-
formez des Sévennes , touchant le désaveu
qu'ils firent de tout ce qui se faisoit contre
les Loix d'une légitime défense.

constances en furent, à la fois, trop réjouissantes, & trop tragiques, pour négliger d'en faire un délassément à mes Lecteurs.

LES Troupes du Roi, qui se por-
toient par-tout, comme si les Cami-
fards eussent eu par-tout des Armées,
avoient enfin surpris la Troupe de Sé-
guier, la seule qui existoit alors, &
que les deux Partis avoient également
en horreur. Elle avoit été dissipée au
premier choc. Mais on en vouloit
principalement au Chef: il avoit é-
chappé. On fit tant, qu'on le décou-
vrit. Il se tenoit caché dans une mai-
son du Pont de Montvert, où il fut
arrêté.

IL est incroyable, avec quel front, Séguier
ou, selon les Historiens, avec quelle
noble audace, Esprit Séguier se sou-
tint, jusque dans le Supplice. Ses airs
de Héros firent, dans le tems, un si
grand éclat, qu'ils ont fait impression
sur des Ecrivains mêmes, qui n'ont
touché, qu'en passant, les Mouvements
des Sévennes.

A recueillir l'esprit de ce qu'ils
s'accordent à nous en dire, Esprit Sé-
guier se comporta comme un autre

Porus. Et même, ce Héros de l'Inde, lorsqu'il fut présenté à Alexandre comme son Captif, tint un langage moins fier & moins ferme, que Séguier, quand il fut pris.

PORUS ne picqua que la Clémence du Vainqueur, au lieu que Séguier en défia la Cruauté. Alexandre demandant à Porus, comment il vouloit qu'il le traitât? *En Roi*, lui répondit Porus. Mais, lorsque l'Officier, qui avoit arrêté Séguier, le regardant d'un air terrible, lui dit: *Malheureux, à-présent que je te tiens, toi, qui as commis tant d'Impiétés & tant de Crimes, comment t'attens-tu d'être traité? Comme je t'aurois traité toi-même, si je t'avois pris*, lui repliqua froidement Séguier.

IL parut devant ses Juges, avec le même flegme, avec la même intrépidité. Il fut condamné à être brûlé vif. Son air serein, tranquille, & dévot; sa contenance modeste, mais assurée: ses réponses, son silence même, offroient, à tous les yeux, le spectacle d'un Héros Chrétien. Il en jouïa le rôle jusques sur le Bucher, sans que l'ardeur ni la violence des flammes lui arrachassent une plainte, ou un soupir.

Réponse
remar-
quable
qu'il fit à
l'Officier
qui l'ar-
rêta.

Il est con-
damné à
être brûlé
vif.

pir. Tant il est vrai, que l'Enthou- Son intré-
 siasme a ses Héros, ou qu'il peut don- pidité jus-
 ner, du-moins, à de grands Scélé- ques sur le
 rats, des traits de ressemblance avec les Buchir.
 plus grands Hommes!

MR. de Bâville, Intendant en Lan-
 guedoc, & le Comte de Broglio, qui
 commandoit les Troupes du Roi dans
 la Province, répandoient, à l'envi, dans
 les Sévennes, l'épouvante de toutes
 parts. Tandis que le Comte, qui se
 donnoit de grands mouvemens, pour
 joindre les Camisards qui n'étoient
 plus, faisoit la guerre tout seul: l'In-
 tendant remplissoit, pour ainsi dire,
 ce vuide, par le sang qu'il faisoit cou-
 ler. Il avoit tiré, du Présidial de Nî- Chambre
 mes, une Chambre de Justice, qu'il de Justice
 venoit d'établir à Florac, petite Ville établie à
 du Gévaudan, dans les Hautes Séven- Florac,
 nes; & je ne fais, si cette Chambre de petite Vil-
 Justice, à juger équitablement de ses le du Gé-
 Arrêts, ne commit pas plus de cri- vaudan.
 mes, qu'elle n'en punit. Une nou-
 velle Révolution, qui va bien-tôt
 s'offrir, pourra résoudre ce Problème.
 Tâchons, en attendant, de donner
 des idées justes du Caractere de Mr.

de Bâville, & de celui du Comte de Broglio.

Caractère de Mr. de Bâville, alors Intendant en Languedoc.

MR. de Bâville, digne de ses Ancêtres, par son grand zèle pour le Prince & pour l'Etat, leur ressembloit moins par la prudence. Sans remonter jusqu'aux Tems trop reculez de son Origine (a), Mr. de Lamoignon, son

(a) La Maison de Lamoignon est l'une des plus anciennes du Nivernois. Elle tire son nom du Fief de Lamoignon, (situé dans le Fauxbourg de Donzi,) dont elle est en possession depuis le XIII. Siècle, & qui est encore possédé par le Chef de la Branche de Bâville. Cette Maison a été féconde en grands Hommes pour leurs talens, mais particulièrement par leur attachement & leur zèle pour le Souverain & pour l'Etat. Je parle assez au long du Premier-Président, Père de l'Intendant. Je n'ajouterai qu'un mot de Chrétien-François de Lamoignon, l'un de ses Frères, Avocat-Général au Parlement de Paris, & celui à qui l'on peut dire, que l'Eloquence du Barreau est redevable de sa perfection. Voici un trait remarquable de son honneur & de sa probité. Louis XIV. l'interrogeant sur ce qu'il pouvoit avoir appris d'un Ami malheureux & disgracié: *Je vous le dirois, Sire, répondit-il, si vous me l'ordonniez; mais je suis sûr, que vous ne me l'ordonnerés pas. Sous un Prince tel que vous, les devoirs de l'Obéissance ne seront jamais contraires aux obligations de l'Amitié.*

son Père, Premier-Président au Parlement de Paris, étoit universellement estimé, pour sa piété éclairée, pour son intègrité, son affabilité, son esprit de modération & de sagesse : le Fils, par ses hauteurs, & par ses violences, ne se fit aimer, en Languedoc, ni des Réformez, ni des Catholiques mêmes. Tous l'appelloient également *le Terrible Homme*. Il étoit dur, cruel, impitoiable, inflexible ; & , par les excès & les rigueurs de son zèle, il fit peut-être, lui seul, tout le mal des Camisards.

LE Comte de Broglio, Beau-Frère de l'Intendant, & comme l'Emule de ses cruautés, étoit pourtant d'un caractère plus humain, ou moins farouche : mais il se livroit aux maximes & aux humeurs de l'Intendant. Il avoit bonne opinion de ses talens pour la Guerre. Cependant, il n'eut celui de se rendre fort redoutable. Il étoit vif, impétueux, vigilant. La lenteur de ses succès étoit récompensée par la célérité de ses marches (a).

Caractère de Mr. de Broglio, qui commandoit les Troupes du Roi, dans la Province.

Il

(a) L'Auteur du *Fanatisme*, Tom. I. pag. 315 & 316, m'est garant de ce trait. Cet

Il croïoit plus difficile de joindre les Camifards, que de les vaincre. Il les cherchoit, & les manquoit, fans cefse; & il ne tint pas à lui, de remplir, dans les Gazettes, l'Article des Sévennes, de fon nom, & de fes exploits.

*Séguier
fut brulé
vif, au
Pont de
Mont-
vert.*

CE fut la Chambre de Justice, que j'ai dit que Mr. de Bâville avoit formée à Florac, qui avoit condamné Séguier à être brulé vif. Cette Chambre avoit fait faire d'autres Exécutions, qui n'étoient pas moins nécessaires, ni moins justes. Esprit Séguier avoit subi sa Sentence, au Pont de Montvert. Pierre Nouvel, un de ses Compagnons de fureur, avoit été roué vif à la Devèse. On en avoit fait pendre, à St. André de Lancise, un troisieme, qu'on

Auteur rend Justice à l'activité de Mr. de Broglio en ces termes: *Avant que de se rendre à St. Germain, il passa au Pont de Montvert, avec deux Compagnies de Fusiliers, suivant les Révoltez à la Pisse, perçant les bois, grimpant les Montagnes, & marchant jour & nuit pour tomber sur eux. Notez, qu'il n'y avoit alors de Camifards en Campagne, que la seule Troupe d'Esprit Séguier. Le même Auteur ajoute: Mais, ils furent si bien avertis de sa marche par les Habitons du Pais, que, quelque diligence qu'il put faire, il lui fut impossible de les rencontrer.*

qu'on avoit trouvé moins coupable; & cinq autres de la même Troupe, qui avoient été conduits à Alaix, y avoient été jugez par Mr. de Bâville, & exécutez dans les différens Lieux, qui avoient été les témoins de leurs crimes.

D'UN autre côté, le Comte de Bro- Mr. de Broglio établit des Troupes, dans les princi-
 glio avoit joint, à l'activité de ses paux Vil-
 mouvemens, des précautions de sa- lages des
 gesse. Dans chaque Village un peu Monta-
 considérable dans les Montagnes des gnes & de
 Sévennes, au Pont de Montvert, à la Plaine.
 Colet, aux Aires, à la Barre, à Pom-
 pidou, il avoit établi une Compagnie
 de Fusiliers: &, aiant tiré des Garni-
 sons de Nîmes, de Sommieres, d'Ay-
 guemortes, & de Montpellier, divers
 Détachemens, il les avoit postez à
 Uchau, à Coudognan, au Caila, &
 à Calvisson; Bourgs, ou Villages, im-
 portans dans la Plaine.

TOUTES ces diverses dispositions, Cela fait
 dont l'intention étoit louable, pou- croire le
 voient néanmoins produire ces effets mal plus
 dangereux: qu'en présentant par tout grand,
 une image de Guerre Civile, elles qu'il n'é-
 pouvoient allarmer les peuples, & fai- toit.
 re croire le mal beaucoup plus grand,

qu'il n'étoit. Mais, peut-être, que Mrs. de Bâville, & de Broglio, étoient eux-mêmes dans ce préjugé. Quoiqu'il en soit, tout étoit rentré réellement (a) dans le calme. Depuis que la Troupe de Périer s'étoit séparée, & que celle de Séguier avoit été anéantie, il n'avoit pas paru l'ombre d'un Camifard. Une Proclamation, qu'on venoit de publier, faisoit même espérer aux Réformez, qu'ils verroient bien-tôt une fin certaine à tous ces Troubles. Mais, une conduite bien opposée à ces espérances, les changea tout d'un coup en désespoir, força Périer de se remettre en Campagne, & alluma, dans toutes les formes, une Guerre, qui ne s'éteignit que

Tout étoit
rentré
dans le
calme.

Un Evènement
inattendu
du allume,
dans les
Sévennes,
la Guerre,
dans les
formes.

(a) L'Auteur de *Fanatisme*, Tom. I. pag. 323., convient de ce calme en ces termes: Quoique par la fuite des Révoltez, & la cessation des désordres, il semblât que l'orage étoit entièrement appaisé, M. de Broglio, & M. de Bâville, ne se firent point à ce calme. Ils étoient trop bien instruits des mauvaises intentions des Religionnaires, &c. Je ne fais s'ils pénétrèrent effectivement dans les intentions; mais, ce qu'on va voir qu'ils firent, sous prétexte d'en prévenir l'effet, renouvela, & causa, tout le mal.

que plus de trois ans après, par la prudence de la Cour.

CETTE Proclamation, pleine de clémence, & de sagesse, en apparence; mais perfide, & cruelle, en effet, contenoit en substance : „ Que le
 „ Roi, du seul mouvement, & par ^{Proclamation}
 „ un pur effet, de sa Clémence, ac- ^{du Roi :}
 „ cordoit un Pardon général, & ab- ^{ce qu'elle}
 „ solu, à tous ceux qui étoient con- ^{contenoit}
 „ cernez, ou directement, ou indi- ^{en sub-}
 „ rectement, tant dans le Meurtre de ^{stance.}
 „ l'Abbé de Chaila, que dans les
 „ Crimes & les Desordres, dont cet
 „ Assassinat avoit été suivi : aux con-
 „ ditions, que les Coupables met-
 „ troient bas les armes, & se retire-
 „ roient paisiblement dans leurs mai-
 „ sons : à faute de quoi, (*dans un*
 „ *tems qui étoit spécifié dans la Pro-*
 „ *clamation*) ils seroient déclarez Ré-
 „ belles, & poursuivis & châtiez
 „ comme tels (a).

UN

(a) Il n'est pas surprenant, que l'Auteur du *Fanatisme* ait supprimé ce Fait. Il m'a été attesté par des Personnes qui étoient alors sur les lieux; & le Colonel Cavalier en fait, dans ses *Mémoires*, pag. 37. & 38., une mention particulière, & circonstanciée.

UN grand nombre de ceux, qui étoient l'objet de cette Proclamation, étoient connus, soit par la Liste des Prisonniers du Pont de Montvert, que j'ai dit (a) qu'on avoit trouvée dans le Château, soit par les déclarations, extorquées de ces Prisonniers par les tourmens, des demeures, & des noms de ceux, qui s'étoient trouvez avec eux à l'Assemblée.

D'UN autre côté, les exemples terribles qu'on venoit de faire, tant du Chef, que des Principaux des Assassins, & des Incendiaires; la crainte trop bien fondée, d'être enfin découvert, & traité comme eux; la force des termes de la Proclamation; le Nom sacré du Roi, dont elle étoit munie: tout cela fit, que plusieurs prirent le parti de reparoître. Ils sont saisis, & pendus à la Porte de leurs Maisons: c'étoit un Arrêt de la Chambre de Justice.

Ceux, qui se firent à la Proclamation, sont saisis, & pendus, à la Porte de leurs Maisons.

IL est remarquable, que la plûpart de ceux qui subirent cet aveugle & cruel Arrêt, loin de s'être prêtes aux Crimes articulez dans la Proclamation, n'en étoient pas seulement incapables, mais,

(a) Voiés la pag. 125.

mais même qu'ils les avoient eûs en détestation, & en horreur. Les Innocens, que dis-je! des gens de bien, furent confondus avec les Coupables. Pour un coupable, Dieu sait combien on fit périr d'innocens.

PRESQUE toute la Campagne des Hautes-Sévennes, Femmes, Enfans, Jeunes-Gens, & Vieillards, effraïez, fugitifs, se jettent en foule dans les Bois & dans les Cavernes. On se demande l'un à l'autre, *Où est Périer?* Ce Chef paroît bien-tôt, à la tête d'une nouvelle Troupe. Elle s'étoit formée des débris de la première : la jonction de plusieurs Braves l'avoit augmentée; & elle s'accrut encore considérablement de ceux de ces Proscrits, qui se trouvèrent en volonté & en état de porter les armes : tous animez d'une même fureur, résolus, & jurant de répandre leur sang jusqu'à la dernière goutte, pour la deffense de leur Religion, de leurs Familles, de leurs Libertez, & de leurs Vies.

LE Comte de Broglio fit bruler plusieurs Maisons de ceux, ou que la défiance avoit garantis du piège de la Proclamation, ou que la terreur avoit

chaf-

Les Camisards commencent à faire un Corps, & à se former.

sez dans les Montagnes; & il marcha pour surprendre ceux-ci. Mais Périer, qui s'y étoit attendu, sans rien précipiter, se hâtoit sagement de faire usage de l'ardeur qu'il connoissoit à ce Général, duquel il éclaircit tous les mouvemens par ses Espions.

Périer se dispose à faire tête aux Troupes du Roi.

PÉRIER s'étoit enfoncé dans l'épaisseur d'un Bois: il s'y étoit posté dans un Terrain inaccessible. Là, il forma le plan de ses opérations. Il rappella, & renouvela, parmi ses gens, les Instructions qu'il leur avoit données, lors de son Expédition du Pont de Montvert. A l'ancien Ordre établi, il ajouta ces nouveaux Articles: *Qu'entre les Armes, dont on enlèveroit aux Habitans Catholiques le plus que l'on pourroit, de gré, ou de force, il seroit permis de leur enlever encore tout ce qui seroit nécessaire en vivres & en habits, pour les besoins pressans; mais que, du reste, on épargneroit, non-seulement leurs Vies, mais leurs Bestiaux, leurs Greniers, leurs Moissons, tous leurs autres Effets: leur Argent, sur toutes choses; & , qu'à ce dernier égard, la moindre licence seroit regardée & punie comme un Vol.*

Il fait dire vers Réglemens.

IL n'oublia pas la Discipline Militaire:

taire : il ne l'entendoit point ; mais il s'en créa, pour ainsi dire, une à sa mode, qui se trouva parfaitement accommodée aux circonstances de sa situation. Ses Réglemens furent agréés, & jurez, par la Troupe.

IL faisoit partir, à l'entrée de la nuit, plusieurs petits Détachemens, qui alloient & venoient sans cesse, & qui rapportoient toujourns des Armes, & de quoi vivre. La plûpart de ses gens se trouvèrent bien-tôt pourvus de fusils, d'épées, de sabres, de pistolets, & de baïonnettes. Ils portoient tous une hache pendue à la ceinture : Arme terrible, dans des mains nerveuses, qui savoient s'en servir. Un nombre choisi d'hommes forts & vigoureux fut armé de Faux enmanchées à revers. Il en forma un Corps particulier, & il en fit usage avec de grands succès.

DANS le tems que Périer se dispo- soit ainsi, il fut informé, qu'un Corps de trois cens hommes venoit de paroître au Village de Karnoulé, à une lieüe du Poste qu'il occupoit. Il étoit servi fidèlement par ses Espions ; & il avoit cet autre avantage sur les Trou- De quelle manière il se procuroit des Munitions de guerre & de bouche. il est informé, que les Troupes du Roi étoient en marche, & n'étoient qu'à une Trou-

*lieu du
Poste qu'il
occupoit.*

Troupes du Roi, que ses Gens savoient parfaitement le Pais. La nécessité de se cacher, pour servir Dieu, les avoit long-tems obligez de changer continuellement de place: ils étoient instruits de tous les Détours, de tous les Faux-fuians, de leurs Bois & de leurs Montagnes. Une Gorge, un Défilé, un Ruisseau, une Coupure, jusqu'au moindre Sentier, tout leur étoit connu.

*Il marche
à leur
rencontre.*

PÉRIER prit la résolution d'aller au-devant de ceux qui le cherchoient. Il avoit médité son dessein. Il sort de l'épaisseur du Bois. Il observe, dans sa marche, un Terrain, qu'il juge propre à ses vûes. C'étoit un chemin de traverse, bordé de Bois taillis fort épais, qui commandoient ce chemin des deux côtés. La Troupe de Périer étoit d'environ deux cens hommes. Il s'en réserve cinquante. Il partage le reste, & leur fait mettre ventre à terre, le long du chemin, des deux côtés, dans le plus fort des Taillis. Il place ceux, qui étoient armez de Faux enmanchées à revers, aux premières Pointes de l'Embuscade, par où il a dessein d'attirer les Troupes du Roi. Il donne ses ordres particuliers à ceux qu'il

*Disposi-
tions qu'il
fait, pour
les attirer
au Com-
bat.*

qu'il avoit nommez pour commander dans les différens Postes: &, à la tête de ses cinquante hommes, il marche aux Ennemis par un autre chemin, le même qu'ils tenoient pour venir à lui.

IL paroît à leur vûe: il se détourne: il fait mine de vouloir gagner une Hauteur, comme pour les éviter. Ceux-ci font, en même tems, un mouvement pour le couper. Alors, Périer se met à fuir de toutes ses forces, & se jette dans le chemin, dans lequel ses embuches étoient dressées; &, quand il est à leurs dernières pointes, il fait volte-face, attend de pied-ferme les Troupes du Roi, qui le poursuivent avec chaleur, qui marchent en confusion, qui se poussent, & qui s'engagent entre les Embuscades. Il donne à-propos le Signal convenu. Une décharge, que les Camisards font en même tems à bout-portant de trois côtés, fait mordre la poussière à un grand nombre des Ennemis. Le reste, plein de terreur, recule, & veut fuir. Mais les Faux enmanchées à revers s'étoient rapprochées en cercle, & s'étoient jointes. Elles ferment la retraite aux Fuiards: ils sont chargés,

Combat
de Karnoulé:
Défaite
des
Troupes
du Roi.

accablez à la fois, par tous les Camifards, qui en font une boucherie. On n'en épargna que cinq, auxquels Périer ordonna froidement d'aller, en diligence, porter au Comte de Broglio la nouvelle & le détail de leur défaite.

*Périer
s'étoit fait
un Azile
dans les
Bois, pour
la sûreté
de plu-
sieurs Fa-
milles fu-
gitives.*

LES Camifards ne perdirent que huit hommes dans cette Action. On dépouilla, & on enterra, comme on put, les Morts. Périer fit un Détachement, pour porter en sûreté son butin dans le Bois. Il s'y étoit fait un Azile. Il y avoit laissé un Corps de ses Gens, qui gardoient, & qui, par les petites courses qu'ils continuoient de faire, faisoient subsister les malheureuses Familles dont il étoit chargé.

LE Détachement étant revenu le joindre au milieu de la nuit, il alla se poster, pour la seconde fois, au Château de Vinbouches, mais moins inquiet que la première. Il apprit-là, par ses Espions, que le Comte de Broglio, résolu de venger l'affront de la Veille, marchoit lui-même à la tête d'un Corps de quatre cens hommes, & venoit à lui.

*Le Comte
de Broglio*

LES Camifards étoient légers comme

me des Cerfs. Ils voloient parmi les Collines & les Rochers. Les Troupes du Roi étoient plus pesantes. Cela entroit dans le plan, que Périer s'étoit fait, de donner de l'exercice à l'activité du Comte, qui eut le plaisir de voir plus d'une fois les Vainqueurs de Karnoulé, & le chagrin de ne les pouvoir joindre. Périer paroiffoit, difparoiffoit, comme l'Eclair; &, dans une fuite de plusieurs jours, il fit tant de marches & de contre-marches, qui n'avoient pour objet que de harafser les Troupes du Roi, que le Comte de Broglio prit enfin le parti d'aller fe délasser dans Montpellier, d'où il ne sortit plus guère, que pour visiter les Postes, que j'ai dit qu'il avoit établis dans la Plaine.

LES Troupes du Roi parurent elles-mêmes rebutées des Montagnes. L'Effort de Karnoulé, & tant de marches infructueuses, les avoient découragées. Les Camisards en profitèrent. Ils rentrèrent dans leurs Bois. Le premier soin de Périer fut d'y remercier Dieu solennellement de sa Victoire. Il fit faire, à cette occasion, une Assemblée extraordinaire. La Parolle de Dieu y

Le Fanatisme commence à régner parmi eux.

fut annoncée & écoutée avec respect, & ses divines loüanges chantées avec zèle, & avec larmes. Mais ce fut-là, que l'Esprit d'Entoufiafme, ou, si l'on veut, de Fanatisme, qui s'étoit déjà fait sentir, commença de se donner l'effor. Quelques Femmes, & quelques Vieillards, vivement touchés, & pour s'être apparemment trop attendris eux mêmes sur la circonstance du jour, parloient *des Choses de Dieu*, avec des mouvemens, & dans des termes, qui parurent, à la plûpart des Spectateurs, magnifiques, & surnaturels. On crut ces bonnes gens inspirés du Ciel, & doüez du Don de Prophétie. Mais les choses n'allèrent pas encore assez loin, pour être relevées ici. Nous ferons disparaître, ou, du moins, nous diminuerons, autant qu'il sera possible, dans une occasion plus convenable, cette flétrissure des Camifards.

Ils établissent des Magafins, & un Hôpital.

LE Repos, dont-ils jouïrent pendant quelque tems, ne fut pas oisif. Leurs Partis rouloient dans la Campagne, & dans les maisons des Catholiques. Les Réglemens de Périer étoient observez par tout, avec une grande exactitude.

Déjà,

Déjà, ils avoient établi une espèce d'Ar-fenal, dans une de leurs Cavernes. Ils avoient formé, dans une autre, un Magasin des Vivres. Une troisieme étoit destinée à ferrer les habits, & tout ce qui pouvoit être nécessaire à leur entretien. Ils avoient fait, d'une quatrieme, un Hôpital pour les Malades, & pour les Blesséz. A la faveur de la crainte, & du respect même, qu'ils inspiroient déjà, ils se produisoient plus librement. Le Pais, en général, étoit pour eux. On les souûtenoit, on les appuioit, sous main. Cela fit, que les Femmes, les Enfans, les Vieillards, qu'ils avoient avec eux, rentrèrent insensiblement dans leurs Familles. Par-là, non-seulement ils se virent déchargez de beaucoup de bouches inutiles, mais ce fut même une ressource pour eux. Ces personnes, qu'ils avoient aidées, les aidèrent à leur tour. L'attention de Périer, à tenir la main au bon ordre, leur avoit gagné l'affection & le support de plusieurs Catholiques mêmes. Ils étoient rarement forcez d'user de violence. On prévenoit même assez souvent leurs besoins. Enfin, leur situation devenoit tous les

Leur situation s'adoucit.

jours plus tranquille , ou moins funeste.

*Ils font ,
entre eux ,
un jour
de réjoiss-
sance , où
ils pren-
nent la
résolution
d'aller at-
taquer les
Troupes
du Roi.*

LES Retours de la Fortune, ou seulement ses apparitions, quelque passagères qu'elles puissent être, excitent des mouvemens d'espérance, & de gaieté, dans les cœurs le plus remplis d'amertume. Un jour, que les Camifards avoient fait, entre eux, un repas militaire, de la Chasse des uns, de quelques Provisions procurées par les autres, & moins communes que d'ordinaire, ils entrèrent en belle humeur. Leur Chef, qui n'avoit de rustique, que la naissance, & l'éducation: *Nous ne voions plus*, dit-il, *les Troupes du Roi. Je m'imagine, qu'elles le prennent avec nous sur un ton de cérémonie. Effectivement, nous leur devons la visite, qu'elles nous ont faite à Karnoulé. Je serois d'avis, que les Camifards se rangeassent à leur devoir (a). On répondit à peu près sur le même ton. On s'engagea sans peine à cette Civilité. Cela se passoit sur le soir. L'Ordre fut donné pour la pointe du jour.*

*L'Ordre
est donné
pour cette
Expédi-
tion.*

TOUTES les Nouvelles, qu'on avoit alors

(a) Je tiens cette circonstance d'un des Convives.

alors des Troupes du Roi, se rédui-
soient à une seule: Qu'elles se tenoient
tranquilles dans leurs Quartiers diffé-
rens. Périer leur favoit un Corps de
deux cens hommes, posté dans un
Terrain qu'il connoissoit, & qui lui
parut propre à un dessein qu'il avoit
conçû. Sa pensée n'étoit pas d'expo-
ser son monde, en attaquant ces Trou-
pes dans leurs Postes; mais de tâcher,
au-contraire, de les en tirer: afin de
remettre, & de tenir touÿours ses gens
en haleine, par quelque Action de main.

Mais, soit que les Ennemis eussent ap-
pris, par leurs Espions, la marche de Pé-
rier, soit qu'ils se fussent picquez d'une
émulation semblable à la sienne: com-
me il sortoit d'une Gorge, par la quel-
le il avoit tourné une Montagne, pour
se rendre invisiblement dans la Plaine,
& y surprendre l'Ennemi, il apper-
çut un Corps de Troupes beaucoup
plus considérable que celui qu'il cher-
choit, & qui marchoit avec ardeur,
comme s'il venoit à sa rencontre.

PÉRIER s'avance fièrement, se met
en bataille au pied de la Montagne,
aïant la Gorge derrière lui. L'En-
nemi s'approche. On escarmouche

Les Ca-
misards
font eux
mêmes
attaquer
de-re-
chef.

Périer est
blessé.

quelque tems. Mais Périer, qui avoit été blessé à la première décharge, craignant que cet accident, qui l'empêcheroit d'agir, n'eût des suites défavantageuses, se retire en bon ordre. Et les Troupes du Roi, qu'il avoit apparemment guéries de la tentation de le suivre dans des broffailles, se retirèrent de leur côté. Il n'y eut de part & d'autre, qu'un petit nombre de Morts & de Blessés : de manière que cette Action n'eut rien de remarquable, que la blessure du Chef des Camifards, & la prudence des Troupes du Roi.

Caractere de ce premier Chef.

POUR peu qu'on se rappelle les diverses circonstances de la conduite de Périer, ses qualités naturelles, ses sentimens, sa valeur, sa prudence, son intrépidité, & sa présence d'esprit dans la chaleur même d'une Action, mais, sur-tout, son amour pour l'ordre, & cette suite de desseins dont il étoit capable, on plaindra les Camifards de le perdre si-tôt.

APRÈS avoir confié le Commandement à la Porte, l'un de ceux de sa Troupe qu'il estimoit le plus, Périer se fit porter auprès de sa Femme, qui étoit

étoit retirée dans une maison, dont les Camisards étoient sûrs. C'étoit la même personne qu'il avoit si fort aimée (a), qu'il aimoit toujours, & de la quelle il étoit très-tendrement aimé.

LES Camisards, retournez dans leur Azile, sous les Ordres de la Porte, demandoient à Dieu tous les jours, dans leurs Assemblées religieuses, la conservation de leur Chef. On n'entreprit rien pendant son absence, si ce n'est que leurs Partis alloient toujours. Cependant, Périer guérit de sa blessure. Il rejoignit sa Troupe: mais, ce fut pour la quitter. Il déclara, qu'il avoit conçu & formé le dessein de se retirer du Royaume. Il n'en donna d'autre raison, que la résolution qu'il en avoit prise. Son zèle, pour la défense de ses Frères, avoit cédé aux craintes & aux instances de sa Femme, par un excès mutuel d'attachement & d'amour.

Les Camisards retournent dans les Bois.

Périer quitte le Commandement, & le Royaume.

LES Camisards combattirent sa résolution, par toutes les raisons qu'ils crurent capables de la vaincre. Il avoit

Les Camisards font ce qu'ils peuvent pour le retenir.

(a) Voiés la page 109.

voit pris son parti. Il se retrancha à leur faire de grands éloges de la capacité de la Porte. Il leur dit, que ses conseils l'avoient souvent beaucoup aidé. Ils firent de nouveaux efforts pour le retenir. La Porte lui-même le pressa. Ce fut en vain. Toutes ses mesures étoient prises, pour passer à Genève. Il fallut se résoudre à perdre ce brave Chef, que l'on ne vit partir, qu'avec des regrets difficiles à exprimer.

Il se retire à Genève.

La Porte est élu en sa place. LES Camisards procédèrent à l'élection d'un nouveau Chef. On pense bien, que le choix tomba sur la Porte. Qu'il se soit trouvé, parmi des Paisans, gens de métier, ou de charrüe, des hommes de la trempe des plus grands Capitaines, & de celle même des Héros: des hommes, dont les actions ont fait douter, à leurs Ennemis mêmes, de ce qu'on devoit admirer davantage, ou leur conduite, ou leur audace dans les Combats (a): c'est ce qu'on auroit

(*) Monsieur le Maréchal de Villars, s'étant fait raconter quelques-unes de ces actions, dont il avoit ouï parler, dit aux Officiers, qui lui en faisoient le détail, & qui en avoient été témoins: *Cela est digne d'Alexandre & de César.* Je tiens ce Fait d'un de ces Officiers mêmes.

roit peine à se persuader, si un enchaînement d'Expéditions éclatantes ne l'avoit attesté aux yeux de toute une Province, & de plus de vingt mille hommes des meilleures Troupes de la France, qui semblèrent ne se succéder, que pour en être les témoins. Cette Histoire fera voir, que la Nature n'est pas plus avare de grands hommes, dans un état que dans un autre. Elle en produit par-tout. L'Occasion seule les fait connoître.

LA Porte étoit un homme d'environ quarante ans, d'une taille haute & dégagée, d'un visage revenant, & mâle: il avoit la barbe noire, épaisse, fournie presque jusqu'aux yeux; la voix forte, la contenance sérieuse, un esprit de ressources, une valeur éprouvée, une sévérité sur la discipline, qui alloit jusqu'à la roideur, & que rien ne pouvoit fléchir. Tout cela le faisoit craindre, aimer, & respecter. Mais on lui reprocha un défaut, que Périer n'avoit pas: la Porte donnoit dans le Fanatisme. Quoi-que sa prudence répondit à son courage, il cherchoit l'Ennemi, plus qu'il ne l'évitoit. Je laisse plusieurs petits Combats, où les

Portrait,
Caractère,
&
Conduite de ce
nouveau
Chef.

Camisards, sous ses Ordres, eurent quelque-fois de l'avantage, & quelque-fois du pire: cela fut trop peu considérable, pour en charger cette Histoire. Mais il se donna bien-tôt, auprès de la Salles, petite Ville des Hautes Sévennes, une sanglante Bataille, qui vaut la peine d'être décrite.

Le nombre, & la confiance des Camisards, augmentent chaque jour.

A mesure que les Munitions de bouche & de guerre s'accumuloient dans les Grottes ou Magasins des Camisards, ils augmentoient en nombre, & en confiance. La Troupe de Périer s'étoit grossie par ses Succès. Et la réputation, que la Porte s'étoit déjà faite, lui avoit amené beaucoup de monde, tant des Montagnes, que de la Plaine: le Corps, qu'il commandoit, étoit de plus de cinq cens hommes. Une de ses ruses de guerre étoit d'en diminuer le nombre, par ses Espions. Ils le servoient avec affection, & l'un d'eux venoit de tromper les Troupes du Roi. Il faisoit le zélé Catholique. S'il ne l'étoit plus, il l'avoit été. On ignoroit son changement, & l'on se fioit à lui.

Un Espion de la Porte trompe les Troupes du Roi.

CET Espion avoit déclaré, comme un

un secret important, que la Porte étoit sorti des Bois, pour aller au pillage: Que c'étoit la faim, qui l'en avoit chassé: Qu'il n'avoit avec lui, que cent, ou cent cinquante hommes. L'Espion avoit été envoyé par la Porte. Il avoit agi par ses instructions; & il avoit indiqué jusqu'à la route que ce Chef avoit prise, & jusqu'au chemin qu'il devoit tenir.

MONSIEUR de Bâville, sur cette Nouvelle qui lui paroît grave, en donne avis au Comte de Broglio. Celui-ci fait partir un Corps de cinq cens hommes, commandé par un Partisan qu'il croit propre à ce Coup de main. Il veut, que l'Espion serve de Guide. Les Troupes se mettent en marche; & le Guide les mène droit aux Camisards.

LA Porte, qui s'y attendoit, & qui feint de fuir à la vûe de l'Ennemi, se retire parmi des Bois de Chateigners, qui couvroient le penchant d'une Montagne. Il falloit monter, pour aller à lui. Les Troupes du Roi s'avancent en bon ordre, & en doublant le pas: aiant des Miquelets à leur tête, Montagnards qu'on avoit fait venir

Cet Espion leur sert de Guide, & les mène droit aux Camisards.

nir du Rouffillon, & qui font accoutumés à grimper dans les Pirénées.

Bataille
de la Sal-
les.

LES Troupes du Roi poursuivent les Camifards, qui font volte-face, à la portée du Mousquet. Les Miquelets commencèrent l'attaque. Un Corps de Camifards, qui fit ferme quelque tems dans des broffailles, dont tout ce Terrain étoit hérissé, avoit ordre de plier, dès qu'il verroit approcher les Troupes destinées à soutenir les Miquelets. Et ce Corps avancé lâcha le pied si à-propos, que les Ennemis, aiant tout d'un coup perdu de vüe les Fuiards, se virent accablez d'un feu terrible, sans qu'ils pussent appercevoir d'où partoient les Coups. Ils se rompent, mais ils se rallient. Les Camifards, qui sortent des broffailles où ils s'étoient tapis, tombent de tous côtez sur l'Ennemi, à coups de fourches, de faux, de hâches, & d'épées. Le Combat, qui se soutient, & qui s'opiniâtre, rend le carnage affreux. La Porte, couvert de blessures, tombe parmi les Morts. Les Troupes du Roi, qui s'en apperçoivent, font des efforts pour en profiter. Les Camifards sont ébranlez.

La Porte
dange-
reuse-
ment
blessé.

Un

Un Neveu de la Porte rassemble les plus braves. Il vole où il voit plier. Il porte par-tout la terreur, & la mort. Le Combat se rétablit. Cependant, la Victoire doute encore du parti qu'elle doit prendre. Les Troupes du Roi se battent avec fureur. Les Camisards, qui se sont ralliez par pelotons, les chargent en désespèrez. Elles tombent sous les Faux enmanchées à revers, & sous les Haches des Camisards. Le reste se fait jour. Elles fuient, elles se précipitent à toutes jambes, au pied de la Montagne. Mais elles sont reconduites à grands coups de fusil. Les Camisards les pressent, & les serrent de-près. Ils s'abandonnent à la poursuite des Fuiards. Rolland, c'est le nom du Neveu de la Porte, fait faire halte à la tête. Il ramène ses gens, & il s'affûre ainsi la Victoire. Mais elle avoit coûté cher aux Vainqueurs.

Rolland
gagne la
Victoire.

LES Camisards demeurèrent donc les Maîtres du Champ de Bataille. Il étoit jonché de Morts & de Mourans. Les Troupes du Roi avoient perdu plus de trois cens hommes; & les Camisards, plus de cent. La Portę fut trou-

trouvé presque expirant parmi les Morts. Les Vainqueurs prirent soin de leurs Blessés, laissèrent ceux de l'Ennemi, dépouillèrent les Morts; & , chargez de butin, ils regagnèrent leurs Bois, sous la conduite de Rolland. La suite ordinaire de ces Chocs sanglans étoit, que les Troupes du Roi se reposoient long-tems dans leurs Quartiers, & que les Camifards reparoient leurs pertes, & se fortifioient, à la faveur de ce repos.

Il est chargé du Commandement.

Faux bruits de la Bataille de la Salles.

ON ne laissa pas de faire courir le bruit, que les Camifards avoient été battus, & que leur Chef avoit été tué. Cette Nouvelle se répandit dans la Province. Un bas Peuple de Catholiques zéléz en fit par-tout des réjouissances peu mesurées: yvres la plupart, ou de vin, ou de joie. Cette espèce de triomphe public fut décoré, à Montpellier, de la tête sanglante du Chef des Camifards. On l'avoit envoyée à Mr. de Bâville, qui la fit exposer aux yeux du Peuple. Plusieurs disoient avoir connu la Porte, & le reconnoître. Dirai-je, qu'on lui fit même une sorte d'Oraison funèbre? Il est vrai, du-moins, qu'on le mit

au

au rang de ces hommes fameux, qui ont sù abuser & captiver la multitude, par de faux Prodiges.

ON prétendit, que la Porte avoit as-
 semblé une troupe de gens armez, pour
 assassiner l'Abbé de Chaila; mais que les
 aiant traînez huit ou dix jours par les
 bois, sans pouvoir les résoudre à en venir
 à cette extrémité, il avoit fait préparer
 secrètement, & pendant une nuit ob-
 scure, des fusées volantes: Qu'il avoit
 ordonné à ceux qu'il en avoit chargez,
 & qui devoient y mettre le feu, d'aller
 se cacher parmi des rochers, dans un
 Bois, près du Pont de Montvert: Qu'il
 avoit fait prendre, en même tems, à quel-
 ques autres, qui étoient aussi du secret,
 des pigeons vivans, qu'ils portoient dans
 leur sein: Qu'il avoit mené ses gens dans
 le Bois, leur avoit déclaré, que le Saint-
 Esprit, qui les avoit conduits jusques-là,
 & qui étoit encore au milieu d'eux, alloit
 les abandonner, & retourner au Ciel:
 Qu'alors, ceux qui étoient derrière les
 rochers, avoient mis le feu aux fusées:
 Que les autres, en même tems, avoient
 lâché leurs pigeons; & que la Troupe im-
 bécile, trompée par des feux qui furent
 pris pour célestes, & par le battement des

ailes des pigeons , cria Miracle ! & se bâta de faire tout ce qu'il plut à la Porte. On concluoit, que c'étoit ainsi que ce Scélérat avoit commis le détestable Meurtre de l'Abbé de Chaila , par une Impiété plus détestable encore.

CE qui est de certain, c'est que la Porte n'étoit point à l'Expédition du Pont de Montvert, où l'Abbé de Chaila fut assassiné ; & que l'usage, que ce Chef fut faire du Fanatisme, avoit bien plus de finesse, que l'Invention ridicule des fusées & des pigeons. Mais, comme les esprits senez sont rares parmi le peuple, & qu'il y a du peuple par-tout, parmi les Grands, & parmi les Auteurs mêmes : des Fables, si mal inventées, trouvèrent néanmoins, non-seulement peu d'incrédules, mais même une place dans l'Histoire (a).

Ce Conte a trouvé une place dans l'Histoire.

TAN-

(a) L'Auteur de l'Histoire du Fanatisme, qui rapporte cette Circonstance imaginaire, prétend qu'il la tient du nommé Joanni, qui étoit, dit-il, parmi les Fanatiques en ce tems-là ; & qui, après s'être rendu, & avoir été pardonné, se rejetta dans les Sévennes. Si cela est, il est sans doute, que ce Joanni se moqua de l'Auteur, & qu'ayant entendu débiter cette Fable

TANDIS qu'on se réjouissoit en Lan-
guedoc de la Défaite des Camisards,

La Cour,
qui a mé-
& prisé jus-
ques-là,

ble parmi les Catholiques, il la lui donna pour
un fait, dont il avoit été témoin; & cela,
selon toute apparence, par complaisance &
par adulation, & pour flater les préjugés de cet
Auteur. Je fais, sur des Mémoires plus sûrs,
que ce Conte fut inventé & débité, avec la
fausse Nouvelle de la Défaite des Camisards.
Et comment la Porte auroit-il fait cette ma-
nœuvre, qui est d'ailleurs si destituée de vrai-
semblance & de bon sens? La Porte, comme
je l'ai déjà dit, n'étoit point dans l'affaire de
l'Abbé de Chaila. Mais, pour convaincre
mes Lecteurs des Bévues continuelles de cet
Historien, voici ce qu'il dit ailleurs de la Por-
te, *Tom. I. pag. 329.* Il y avoit alors dans le
Pais un fumeux Scélérat, nommé la Porte. Il
avoit été Disciple de Vivens; &, comme
il avoit été fait Ministre, de la façon de ce Pré-
dicant. Après la mort de son maître, il avoit
fui dans les Pais étrangers, & exercé son Mini-
stère dans un Régiment de Réfugiez. Or, il est
constant, que jamais la Porte n'est sorti de
son Pais. Il ne fut jamais Ministre, ni de la
façon de Vivens, ni d'aucun autre. Il est
vrai, qu'il prêcha quelquefois dans les Affem-
blées des Sévennes, mais comme plusieurs
Laïcs, qui n'étoient pas plus Ministres que lui,
ni que tous leurs autres Prédicants: & il faut
être bien ignorant des choses les plus com-
munes de ce Monde, pour penser, & s'ima-
giner, qu'on fera croire, qu'un Paisan, sans
Théologie, & sans Lettres, eût été fait Cha-

& de la mort de leur Chef, les véritables Nouvelles, que Messieurs de Bâville, & de Broglio, avoient jugé du service du Roi d'envoyer à la Cour, y avoient porté l'inquiétude. On avoit méprisé, jusques-là, cette Guerre naissante. On commença de penser autrement. Quelque besoin que le Roi eût alors de toutes ses Troupes, malmenées en Italie, par le Prince Eugène ; & en Flandres, par le Duc de Malboroug : plusieurs Régimens, tant d'Infanterie, que de Dragons, furent commandez pour marcher dans les Sévennes, sous les Ordres de M. de Julien, Brigadier des Armées du Roi (a).

CET Officier, qui avoit du flegme, commença par s'instruire, autant du-moins que la chose étoit possible avec des Espions sujets à le tromper, de la véritable situation des Camisards. Il

éxa-

pelain, ou Ministre, d'un Régiment de Réfugiés, au service de l'Angleterre, ou de la Hollande.

(a) Cet Officier étoit né Réformé. Il s'étoit fait Catholique-Romain. Il étoit brave, & il servit bien. Je ne puis dire, si la lenteur dont il usa eut des vues secrètes, en faveur de ses anciens Frères ; mais, elle ne leur fut pas inutile.

examina tout, & ne précipita rien: différent de ces Généraux, qui, trop braves, pour ainsi dire, & impatiens dans le chemin de la Gloire, sans se donner le tems de digérer ni de former leurs plans, exécutoient sans cesse. Il ne se mit à exécuter, qu'à-près avoir formé & digéré ses plans. Il prit du tems, pour voir clair, & pour se reconnoître.

LES Camisards s'étoient appliquez *Quel usage les Camisards faisoient, dans leur Retraite, de ce qu'ils apprenoient qui se passoit, & se tra- moit contre eux.* à mettre à profit les folies de la Province, les sages mesures de la Cour, & les circonspectons de Monsieur de Julien, à-mesure que les Nouvelles leur en étoient venues. C'étoit la tête d'un faux la Porte, qui avoit été exposée à Montpellier: le Chef des Camisards vivoit encore.

J'AI dit, qu'on l'avoit trouvé sur le Champ de Bataille, presque sans vie. Il étoit criblé de coups. Le sang, qu'il avoit perdu, l'avoit laissé sans connoissance. On l'avoit rappelé à la vie, & transporté heureusement dans l'Azile commun (a). La Joie excessive,

(a) Voiés la pag. 160. Il y avoit toujours-là un Corps de Camisards, dont les Partis, qui ne

ve, que la Nouvelle supposée de sa Mort avoit causée aux Catholiques, n'avoit servi qu'à rendre aux Camifards sa Conservation plus importante, & plus précieuse. Secours, attentions, prières particulières & publiques, ils n'avoient rien-oublié, pour l'obtenir de Dieu, & de leurs soins. Il étoit hors de danger, & si-non en état d'agir encore personnellement pour le Service, du-moins de donner ses Ordres, & de pourvoir à tout, avec l'aide de Roland. Il avoit soin, sur toutes choses, de faire souvent célébrer le Service Divin. Il montrait de la piété, & un grand zèle. Le Fanatisme trouva, sous lui, plus de faveur, qu'il n'en avoit eu sous Périer. C'est une Maladie,

Le Fanatisme favorisé par la Porte.

ceffoient point de faire des Courses, & de remplir les Cavernes qui leur servoient de Magasins, amassoient insensiblement, dans l'épaisseur des Bois, un Trésor de Munitions de guerre & de bouche. Cet Azile étoit une espèce de Fort, travaillé des mains de la Nature. On ne pouvoit y arriver, que par des sentiers perdus, qui n'étoient connus que des Camifards. C'est-là que j'ai dit qu'ils avoient pratiqué, dans une Caverne, un Hopital pour leurs Malades, & pour leurs Blessés. Cet Hopital commençoit, dès lors, d'être pourvu de toutes les choses nécessaires, & commodes.

die, qui revient si souvent dans le Monde Chrétien, que les choses, qu'il ne m'est pas possible de n'en point dire dans cette Histoire, & que mon Sujet amène naturellement ici, ne peuvent être qu'utiles. Elles serviront à fonder, en passant, cette espèce d'abîme, où tant de Chrétiens s'égarèrent alors, & s'égarèrent encore, dans des Communions opposées.

IL s'étoit trouvé parmi les Camisards, comme il en est par-tout, des Esprits naturellement foibles, & qu'une Dévotion outrée, trop tendre dans les uns, trop ardente dans les autres, avoit affoiblis de plus en plus. Des Femmes, des Vieillards, quelque-fois des Enfans, d'abord par imitation, machinalement dans la suite, étoient sujets à d'étranges Foibleesses. Ces déplorables Créatures tomboient en syncope, s'agitoient, & faisoient des contorsions, & des grimaces; & parloient rapidement des Merveilles de Dieu, par une liaison nécessaire d'idées, dans des Cerveaux allumés, & montés sur la Dévotion. On les appella les Petits-Prophètes (a). Tout ce qu'ils disoient,

*En quoi
consistoit
le Fanatisme des
Camisards.*

(a) Il s'est élevé de nos jours, dans la Communion

dans ce triste état, passoit pour autant d'Oracles.

*Ce que
pense &
ce que fait
la Porte,
à l'égard
du Fana-
sisme.*

LA Porte étoit fin, & pénétrant. Il sentit, que ces Entoufiastes faisoient, sur son monde, des impressions capables de servir utilement la Cause qu'il avoit en main. Il feignit du respect pour eux. Il s'ouvrit de ses vûes, à ceux qui avoient le plus de part à sa confiance, & particulièrement à Roland. Il eut bien-tôt des Prophetes de commande. Lors-qu'un Espion donnoit avis, ou de Lettres à intercepter, ou de Convois à enlever, ou d'Ennemis à surprendre, ou de quoi que ce fût qui se rapportât à leurs intérêts, les Chefs consultoient publiquement leurs Prophetes, mais après leur avoir inspiré secrètement les Réponses qu'ils devoient faire. Et cette Ruse fut la source la plus ordinaire, & la plus féconde, de leurs succès.

VOILA le Mistere du Fanatisme des Camisards. Le gros d'entre eux y donnoit de bonne foi. Mais, ce n'é-
toit

munion de Rome, en France, particulièrement à Paris, une sorte de Petits-Prophetes, qui ressemblent, en beaucoup de choses, aux Petits-Prophetes des Camisards.

toit pour les Chefs, qu'une espèce de Comédie utile : & , pour le dire par occasion , c'est peut-être la Clef de ces Convulsions si embarrassantes, qui règnent en France de nos jours (a).

Ce qu'on peut penser des Convulsions, qui règnent aujourd'hui en France.

(a) Ces Convulsions, à ce qu'on prétend, ont des symptômes si extraordinaires, que les Personnes les plus éclairées & les plus sages du Parti se trouvent embarrassées à les décider. Pour donner une Idée générale, & de ces Convulsions, & de cet Embarras qu'elles donnent, voici un Morceau, qui m'y paroît assés propre. C'est l'Extrait d'une Lettre du présent Evêque d'Auxere, en réponse à celle d'une Personne, qui a quelque rang dans le monde. *Je ne puis vous dissimuler, Monsieur, que je suis extrêmement en garde contre tout ce qui ressent l'illusion & le Fanatisme, ou qui peut y conduire; & que je crois, dans ces circonstances, n'avoir rien de plus essentiel à recommander aux Personnes que j'estime & que j'honore comme vous, que de se tenir à cet égard dans une sage réserve, en attendant de plus grands éclaircissements. C'est la Règle, que je me suis prescrite à moi même: & quoique j'aie été quelquefois frappé de certains faits, je n'ai jamais porté un jugement fixe des Convulsions; & je me sens encore plus éloigné aujourd'hui de me déclarer en leur faveur, parce que je ne saurois dénouër les Difficultés, auxquelles les Dessenseurs des Convulsions ont à répondre, ni me familiariser avec ce que toutes les Convulsions présentent de choquant & de suspect, lors-même qu'on les sépare du Fanatisme grossier.* Je n'ai

Les Chefs des Jansénistes font à-peu
près dans le Cas des Chefs des Cami-
fards.

pu, Monsieur, vous laisser ignorer mes véritables sentimens, après avoir vu l'Écrit que vous m'avez envoie, & la Lettre par laquelle vous paroissés souhaiter, que je m'unisse aux Personnes qui l'approuvent, &c. Ce Prélat n'étoit peut-être pas si embarrassé qu'il le paroissoit. Mais, quelles que fussent, au fond, ses pensées, c'étoit toujours une sagesse, de ne pas faire main basse sur une branche, qui étoit utile au Parti. Aux Déclarations du Prélat, j'ajouterai quelques Traits de l'Apologie imprimée d'un fameux Convulsionnaire, nommé Frère Augustin, tenu pour grand Scélérat par quelques Jansénistes; & par les autres, pour un Prophete, & pour un Saint. Cela fera micux voir encore la nature de ces Convulsions, & dans quelles ténèbres elles se nourrissent. Nous détestons toute apparence de crime. Si nous disons, que les Convulsionnaires ne sont point criminels, c'est quand le Seigneur les tenant sous sa main, leur ôte la Liberté, qui seule rend criminel . . . Dieu a fait lever un Convulsionnaire nommé FRÈRE AUGUSTIN, qui vous a tous jettés dans d'horribles Embarras. FRÈRE AUGUSTIN est un Prodiges inexplicable. Cependant, FRÈRE AUGUSTIN est clair . . . Vous combattez la Puissance de Dieu, en voulant la borner. Quoi donc? Le Seigneur Dieu sera assez puissant, pour faire quitter le crime à un pécheur d'habitude, & il ne sera pas assez puissant, pour empêcher que la Volonté de l'homme n'acquiesce à ce qui se passe dans son corps Dans un cas extraordinaire,
Dieu

sards. Ils ont un Parti opprimé à soutenir, & à défendre. A combien d'usages peuvent-ils mettre leurs Convulsions; & combien de moiens n'ont-ils pas, d'en consacrer, & d'en perpétuer, l'utilité?

JE reviens aux arrangemens que prenoit la Porte, pour se mettre en état de faire tête aux Troupes réglées, qui commençoient d'entrer de tous côtez dans le Languedoc.

TROIS mois s'étoient écoulés depuis la Bataille de la Salles. Si, dans cet intervalle, les Hostilités furent comme

Dieu abroge la Loi. . . . La Loi est abrogée pour Abraham, pour Osée, pour Esaïe : la Loi est de même abrogée pour plusieurs Convulsionnaires. . . . Je déteste tout Quêtisme. . . . Je ne prétens donc point, en défendant les Convulsionnaires, favoriser des erreurs : faites y attention. . . . Je parle d'un ordre extraordinaire, qui n'a point de rapport à l'ordre commun. . . . Vous ne voulez point que le Seigneur Dieu fasse parler d'une manière, qu'il semble se contredire : vous bornez donc la Puissance de Dieu. . . . Je finis, en vous disant, que vous, & vos semblables, êtes les Phariséens du tems, &c. C'est ainsi que Frère Augustin, ignorant, & sans lettres, se servoit de la plume déguisée de ses Maîtres, pour apostropher quelques Théologiens du Parti, qui y alloient de bonne-foi, faute apparemment d'être initiés dans le Mistère.

*Les Bri-
gandages
se renou-
vellent
dans les
Sévennes.*

me suspendues, les Brigandages ne le furent pas. On étoit sur la fin de Décembre (1702.) Cette Guerre, ou, pour mieux dire, cette Fureur intestine duroit depuis cinq mois; & avec quel aveuglement, quel desordre, & quelle confusion?

JE ne parle plus de Séguier, ni de ses Complices. Je ne rappelle pas même le Piège barbare de cette Proclamation, qui, contre la Foi donnée aux Coupables mêmes (a), enveloppa, dans un même Supplice, un si grand nombre d'innocentes Victimes: Époque fatale de tant de Sang versé. De nouveaux malheurs, non-moins funestes, s'étoient attirés, & entraînés les uns les autres.

*On les
met injus-
tement,
sur le
compte
des Ca-
misards.*

DES Bandes de Voleurs, qui s'étoient formées & nourries dans ces ténèbres, pilloient & bruloient les Maisons; dépouilloient & assassinoient les Voyageurs; remplissoient la Province d'horreur & d'effroi. Qui commettoit ces crimes? C'étoit toujours les Camisards. Il n'est pas tems de démêler ces injustices, ou ces erreurs. Nous attendrons qu'elles soient arrivées à

(a) Voiés page 139. & suiv.

à leur comble. Je ne les touche ici, que parce qu'elles entrèrent parmi les premiers objets des attentions de la Porte.

LES Armées du Roi marchaient en Quartier d'Hiver. On en faisoit tous les jours de nouveaux Détachemens, qui venoient grossir la petite Armée du Languedoc. La Cour vouloit, qu'on exterminât, d'un seul coup, tous les Camisards. La Porte, qui se crut La Porte guéri, & qui sans doute se pressa trop, reprend le Commandement. Comme le Com- c'étoit à la faveur de la Saison, qu'on mando- lui mettoit sur les bras un si grand ment. nombre de Troupes, il fut tiré, de la même circonstance, le même avantage, quoi-qu'avec une proportion fort inégale.

LA fin des travaux des champs a- *Les meson- res qu'il prend.* voit rempli les Villages, des meilleurs hommes des Sévennes. Il leur fit représenter, par ses Emissaires, le Péril éminent, où se trouvoit la Province. Il fit insister sur les Vols, les Meurtres, les Pillages, & les Incendies, aux-quels elle étoit livrée. On leur fit entendre, que, dans la résolution qu'on avoit prise d'écraser les

Ré-

Réformez, ils devoient à leur Religion, & se devoient à eux-mêmes, les plus grands & les derniers efforts: Que le dessein formé de les perdre emportoit celui de les confondre avec les Brigands qui désoloient la Campagne: Qu'il valoit mieux périr les armes à la main, qu'à un Gibet, ou sur une Roue: & que, dans un Conseil qu'il avoit tenu à ce sujet, il avoit été résolu, non-seulement de faire courir sur les Coupables, & de les faire sévèrement punir, mais d'user même de telles Représailles contre les Catholiques, qu'on arrêteroit bien-tôt le cours de toutes ces iniquitez.

IL ne faut pas que le Préjugé, qu'on a conçu contre les Camifards, fasse regarder des mesures si justes, comme imaginées en leur faveur. Qu'on fasse réflexion aux efforts incroyables, qu'on fit en-vain pendant plus de trois ans, pour les détruire, ou pour les soumettre; & l'on conviendra, que, pour s'être soutenus, au point d'avoir enfin forcé leurs Ennemis à rechercher la Paix, il leur fallut de grandes ressources, non-seulement d'audace & de valeur, mais

mais encore de conduite & de sagesse.

IL vint à la Porte, en peu de jours, Le nombre des Camisards augmenté prodigieusement, en peu de jours. un renfort considérable d'hommes, & de munitions. Les temporisemens de Monsieur de Julien, dans lesquels entroit, sans doute, la nécessité de laisser reposer des Troupes fatiguées de la Campagne, & d'une longue Marche qu'elles venoient de faire, continuoient à laisser jouir les Camisards d'un repos qui leur fut utile. Ils achevèrent de se fortifier, & de se former à tous égards. Ils se fortifient, & font de vains projets. Leurs Assemblées étoient fréquentes, & plus ferventes que jamais. La Porte, qui prêchoit de tems en tems lui même, avoit le talent d'enflammer également leur zèle & leur courage. La confiance, qu'ils avoient en lui, ne pouvoit pas être plus grande. Il faisoit agir, il interrogeoit les Prophetes. Ceux-ci, remplis d'une dévote fureur, levant les mains, roulant les yeux au Ciel, n'annonçoient que prospérités, & que victoires. Tous ensemble concevoient, & échauffoient, pour ainsi dire, les plus belles espérances, dans le sein même de leur desespoir. Ils rebâtissoient leurs

leurs Temples. Ils se faisoient rendre leurs Privilèges. Ils rétabliſſoient l'Édit de Nantes. C'étoit ainſi, que le Fanatiſme, par des mouvemens qui lui ſont communs avec la Grandeur & la Nobleſſe de l'Ame, affermiſſoit, & élevoit, leurs Eſprits & leurs Cœurs. Rien n'étoit plus propre à réalifer leurs Chimères. Combien de Faits, dans l'Histoire, pourroient faire foi, qu'on a ſouvent pu des choſes, qui tenoient encore plus de l'Impoſſible, par cela ſeul qu'on croïoit les pouvoir ?

LA Porte, qui s'étoit appliqué à cultiver ces diſpoſitions, content de les voir au point où il les vouloit, ne ſongeoit plus qu'à en faire uſage, lorsqu'un Dimanche, chantant les Pſeaumes avec trop de véhémence, toutes ſes bleſſures ſe r'ouvrirent. Une fièvre violente le faiſit. Il mourut ſix jours après. Je ne m'arrête point à repréſenter la Conſternation dont cette Mort imprévue pénétra tous les Camifards: on le conçoit mieux, que je ne pourrois l'exprimer.

Rolland
lui ſuc-
cède.

LES Troupes du Roi commençoient à ſe remuer. Leurs Partis battoient la Campagne. Les Camifards n'a-

n'avoient point de tems à perdre. Ils se pressèrent de donner à la Porte un Successeur digne de lui. Ils le trouvèrent dans Rolland, qui fut bien-tôt élu dans un Conseil de Guerre. Son Election fut ratifiée par les Acclamations du Corps entier des Camisards; & tous lui prêtèrent le serment de fidélité. Nous avons vû de quel courage ils s'étoient animez. Voions de quelles précautions la Porte avoit prévenu les inconvèniens attachez à cette espèce de courage.

LES Camisards avoient pris une forme toute nouvelle. Ils avoient été dressés aux Exercices Militaires. On les exerçoit sans relâche, par la direction, & sous les yeux, de Rolland, qui avoit servi, & qui entendoit parfaitement cette partie essentielle de la Guerre. Et, soit que cela leur vînt de l'ardeur de combattre & de vaincre, dont les promesses magnifiques & continuelles de leurs Prophètes les enyvroient, pour ainsi dire; soit que l'idée de tant d'Ennemis prêts à fondre sur eux, modérant leur présomption, les rendît plus appliquez; soit

que l'agilité & la souplesse du corps, naturelle aux François, mais plus particulière à ceux des Provinces Méridionales de France, y eût contribué; ou que tout cela joint ensemble eût conspiré à cette espèce de Méramorphose: il est certain, que les Camisards, qui n'étoient proprement d'abord qu'une Cohue de Paisans, furent tout à coup changez en un Corps parfaitement discipliné.

*Ils font
l'Exercice
aussi-bien
qu'aucu-
nes Trou-
pes de
l'Europe,
& mieux
que les
Troupes
Françoi-
ses.*

ILS faisoient les Evolutions, aussi-bien qu'aucunes Troupes de l'Europe, & mieux que les Troupes Françaises, qui se négligent trop à cet égard. Ceux, qui connoissent tout le prix d'une Troupe rompue au maniment des armes, & bien formée à écouter le Commandement, à se serrer, à se mouvoir ensemble, savent combien cet Art est sur-tout nécessaire chez une Nation ardente. Ce fut, en-effet, un nouvel avantage, que les Camisards eurent toujours depuis sur les Troupes du Roi. Et les ardeurs de l'Enthousiasme, qu'une aveugle Impétuosité pouvoit rendre dangereuses, furent ainsi ramenées

menées à une Valeur réglée, par un Chef de bon sens, qui ne s'y fioit qu'à ce prix.

IL est vrai, qu'ils paroissoient bizarement armez. Leurs Fusils, ou leurs Mousquets, étoient inégaux. Ils portoient des Pistolets à la ceinture. Ils avoient des Piques, des Sabres, des Baïonnettes, des Épées, de toutes les Fabriques, & de toutes les Figures. Les Haches, les Faux, d'autres Outils meurtriers, ajoutoient à la bigarure de cet étrange attirail de guerre.

De quelle manière ils étoient armez.

LEURS Habits, plus mal assortis encore, la plûpart sales, ou déguenillés, ne les faisoient pas respecter (a). Mais tout cela même formoit ensemble je ne fais quel aspect sinistre & bandit, qui les rendoit plus propres à donner de la terreur. Et ils ne

tar-

(a) Outre que les Païsans des Montagnes des Sévennes sont en général pauvrement vêtus, la fatigue, & les injures du tems, auxquelles la situation des Camisards les exposoit nuit & jour, les avoit fort délabrez. D'ailleurs, les Dépouilles des Troupes du Roi ne les avoient encore habillez qu'en partie. Ils furent dans la suite, principalement leurs Officiers, mieux partagez de ce côté-là.

tardèrent pas à faire voir, qu'ils n'étoient, dans l'Occasion, rien moins que méprisables.

Le Corps, qu'ils formoient, avoit une forme particulière. MAIS, la manière dont ce Corps, qui étoit alors de onze à douze cens hommes, avoit été distribué, n'est pas moins remarquable. Elle tenoit quelque chose de la Milice Romaine, & quelque chose de celle de nôtre Tens. Tout le Corps étoit partagé en Compagnies de cent hommes. Chacune de ces Compagnies étoit commandée en Chef par un Officier, que les Romains appelloient Centurion, & qui fut appelé Brigadier par les Camisards. Ces Brigadiers, qui dans les Occasions servoient de Tribuns, ou d'Officiers Généraux, avoient sous eux, chacun dans sa Compagnie, un Lieutenant, & quatre Bas-Officiers: les deux premiers de ceux-ci s'appelloient Sergens; & les deux autres, Caporaux (a).

TELS

(a) Les Légions Romaines, qui, du tems de Romulus, étoient de mille hommes, divisez en trois Corps qui faisoient autant d'Ordres de Bataille, étoient composées de dix Manipules, ou Compagnies de cent hommes. Chaque Corps avoit deux Officiers Généraux

TELS étoient les Camisards, sur la fin du Commandement de la Porte, & dans les commencemens de celui de Rolland, au quel ne je dois pas oublier de dire, que le Conseil de Guerre avoit déféré le Titre de Général (a):

Ti-

néraux pour le commander, qu'on appelloit Tribuns; & chaque Manipule, ou Compagnie, deux Centurions. Le premier de ces Centurions commandoit en chef une Compagnie de cent hommes; il en étoit comme le Capitaine; mais le second Centurion n'étoit que comme le Lieutenant du premier. Soit que la Porte eût quelques Notions confuses de l'Histoire de ces Temps-là, ou que ces Idées de Milice Romaine lui fussent venues par la seule voie du bon-sens, il est certain, que ce fut lui qui voulut que les Camisards fussent distribuez comme je l'ai dit; & que Rolland, qui, par déférence pour son Oncle & son Chef, s'étoit assujéti à une partie de ses idées, avoit ajouté à cette antique distribution ce qu'elle avoit de moderne.

(a) L'Auteur de l'*Hist. du Fanatisme Tom. 2. pag. 235. & suiv.*, s'est donné la peine de tourner ce nouveau Titre en ridicule, jusqu'à prétendre que la tête en avoit tourné à Rolland; qu'il se faisoit appeller *Monseigneur*; & qu'il ne signoit plus que *le Comte Rolland*: &, pour prouver une partie de cette fiction, cet Auteur dit, que *Rolland eut l'Effronterie d'écrire cette insolente Lettre aux Habitans de Valborgne.*

Nous, Comte Rolland, Général des Troupes

Titre, que n'avoient point eu les deux Chefs précédens; à-cause, apparemment,

Protestantes assemblées dans les Sévennes, ordonnons, aux Habitans du Bourg de St. André de Valborgne, d'avertir, comme il faut, les Prêtres & les Missionnaires, que nous leur deffendons de dire la Messe, & de prêcher dans le dit Lieu; & qu'ils aient à se retirer incessamment ailleurs, sous peine d'être brûlez vifs, avec leurs Eglises & leurs Maisons, aussi bien que leurs Adhèrens: ne leur donnant que trois jours, pour exécuter le présent Ordre.

Etoit signé

LE COMTE ROLLAND.

Il est fâcheux, qu'un Ecrivain, dont l'éloquence surpasse l'exaëtitude & le jugement, ait ignoré une Circonstance beaucoup moins imaginaire, mais beaucoup plus propre à mettre en œuvre ses talens. Lui, qui prodigue partout aux Camisards, sans mesure, & sans distinction, les noms d'Insensez, de Scélérats, d'Impies &c.; & qui ne les fait *marcher qu'à la lueur des Flammes des Eglises qu'ils brûloient, toujours teints du sang de leurs Assassins, dont ils laissoient par-tout des traces: de quelles expressions se seroit-il servi, s'il avoit sù que les Camisards traittoient ceux, qui composoient leur Conseil de Guerre, c'est-à-dire le Corps de leurs Officiers Supérieurs, de Hautes Puissances?* C'est néanmoins un Fait. Mais, c'est un autre Fait, qui n'est pas moins constant, que Rolland, & le Conseil de Guerre, étoient si éloignez de donner dans ces ridicules Vanitez, qu'a-

ment, que la Troupe, qui existoit lors de leur Election, n'étoit pas encore assez considérable.

ROLLAND ne fut pas plutôt en possession du Commandement, qu'il se hâta de perfectioner & d'exécuter les Plans qui avoient été concertez. Il partagea son Corps d'Armée, (néanmoins on peut appeller ainsi le nombre que je viens de dire que les Camisards composoient alors,) en trois Corps différens; l'un de trois cens, l'autre de quatre cens, & le troisième de quatre à cinq cens hommes.

CASTANET, c'étoit le nom de l'Officier qui commandoit le Corps de

qu'après avoir dissimulé quelque tems ces Licences badines du Soldat, s'étant apperçû qu'elles augmentoient, & alloient trop loin, ils firent deffendre à l'Ordre, sous peine d'être puni, de prendre désormais ces sortes de Libertez: comme s'ils avoient prévus, qu'ils dussent avoir un Historien assez puéril lui même, pour relever, ou pour feindre, de semblables Puérilitez. Qu'on juge par-là de la vérité, ou seulement de la vraisemblance, de la Lettre signée, *le Comte Rolland.*

de trois cens hommes, eut ordre d'aller occuper les Montagnes des Boitières. Les Hautes-Montagnes de l'Auferre furent occupées par Valmalle (a), qui commandoit le Corps de quatre cens hommes. Et Rolland, qui, avec les quatre à cinq cens hommes qui lui restoient, alla se poster à l'opposite de Valmalle & de Castanet, dans une distance à-peu-près égale de l'un & de l'autre, faisoit à leur égard le troisième Angle d'un Triangle, qu'ils formoient ensemble sur un espace d'environ sept ou huit lieues de Terrain: ces trois Corps principaux aiant entre eux divers petits Corps qu'ils avoient détachez, pour se communiquer, s'avertir, & se joindre au besoin.

CETTE Position des Camifards, dans les Vues & par les Ordres du Général, avoit principalement ces trois Objets; de donner en plusieurs endroits de l'occupation aux Troupes du Roi; d'éviter le Combat, en fuyant d'un Corps à l'autre, quand el-

le

(a) Il étoit surnommé La Rose.

les viendroient à eux en trop grand nombre; & de les charger avec avantage, toutes les fois qu'ils en auroient l'occasion.

Tout le Terrain occupé par ces *Avanta-* trois Corps, mais celui, en particu- *go du Ter-* lier, que Rolland occupoit, étoit *rain, que* rempli, & comme semé de maisons, *les Cami-* à plusieurs lieues à la ronde. Les Ca- *sards oc-* misards s'étoient formez d'une partie *cupoient.* des Habitans de ces maisons. Ils s'y retiroient, & rejoignoient leur Troupe, selon l'ordre qu'ils en recevoient. La Campagne, qui étoit peuplée de *Jusqu'à* Réformez, & entièrement à eux, pou- *quel nom-* voit, au besoin, leur fournir des En- *bre ils* fans perdus; & augmenter leur nom- *pouvoient* bre, jusqu'à trois & quatre mille hom- *s'aug-* mes. *menter* *au besoin.*

ILS étoient, de-plus, à portée de leurs Bois, où ils avoient toujous une Retraite assurée. Ils ne manquoient alors, ni de Vivres, ni d'Armes, ni de Munitions nécessaires: nouveaux Moïens de réaliser les Chimères de leurs Prophetes.

JE suis descendu de-suite dans ces divers détails, afin de prévenir des

idées de Merveilleux, que quelques Faits étonnans pourroient faire naître dans l'esprit de mes Lecteurs, qui verront sans peine, par tout ce que je viens de dire, qu'il n'entroit rien dans ces Faits, que de fort naturel. Et je m'épargne par-là, d'avance, des Eclaircissemens, qui couperoiient trop souvent le fil de ma Narration, & me forceroient aux Redites, qui ont un droit d'ennuier qu'elles ne perdent jamais. Mais, Rolland a eu tant de part à l'Acharnement de cette Guerre (a), que le Portrait de ce troisième Chef n'est pas moins essentiel ici.

Portrait,
& Caractere de
Rolland.

ROLLAND n'avoit pas atteint sa vingt-cinquième année, lors-qu'il fut élu Général des Camisards. Il avoit passé sa première jeunesse dans un Régiment de Dragons. Il étoit ce qu'on appelle, en termes de guerre, *un bel homme* : grand, robuste, bien pris dans sa taille, d'un visage mâle, & d'un

(a) On verra, que cette Guerre n'a proprement fini, qu'avec Rolland; & qu'il en étoit encore l'Ame, lors même que le Corps des Camisards, mutilé, pour ainsi dire, de ses principaux Membres, ne faisoit plus que palpiter.

d'un poil noir, comme son Oncle. Il avoit le jugement sain, juste, & pénétrant. Non-seulement il pensoit, & il ufoit, dans les vûes de la Porte, des follies du Fanatisme, mais il favoit en varier l'utilité. Il étoit homme d'un si bon conseil, que ceux mêmes des Chefs, qui s'étoient formez sous lui, quoi-qu'ils se fussent insensiblement soustraits de son obéissance, ne laissoient pas de le consulter dans des discussions, ou des entreprises importantes. Il étoit né pour la Guerre, & brave jusqu'à l'intrépidité. Nous en avons vû, à la Bataille de la Salles (a), un Coup d'Essai, qui valloit un Coup de Maître. Il n'étoit pas prévenant : cependant, il aimoit le mérite, le sentoit, le louoit à-propos, le produisoit, & le récompensoit. Ferme, desintéressé, méprisant la Fortune, il fut toujourns insensible à d'autres avantages, qu'à ceux de son Parti. Il étoit entreprenant, hardi, naturellement téméraire, prudent par réflexion; & tel, enfin, qu'il va lui
mé-

(a) Voiés la Page 158.

même se produire & se peindre dans sa conduite & dans ses actions (b).

La Cour
se flatte
envain
de termi-
ner bien-
tôt cette
Guerre.

LA Cour s'étoit flattée, qu'avec le ren-

(a) Le mérite de Rolland a été reconnu & avoué de ses ennemis mêmes. Voici ce qui en est dit dans l'Histoire du Fanatisme Tom. I. pag. 331. *La Porte avoit un Neveu nommé Rolland, qui avoit passé sa jeunesse dans un Régiment de Dragons: il y avoit un peu appris comment on faisoit les enrolemens de Soldats, le choix des Officiers, les marches, les attaques, les retraites, les embuscades; il étoit d'ailleurs audacieux, cruel, infatigable. Son Oncle fut bien aise de l'avancer; & en sa considération, ou pour les bonnes qualités qu'on reconnut en lui, il fut destiné pour être mis à la tête d'une seconde Troupe, subordonnée pourtant à celle que commandoit son Oncle, qui par bien-séance retint quelque autorité sur lui. Ces Aveus ont un air forcé, qui ne les rend que plus propres à confirmer les idées que j'ai données de Rolland. Quand un Historien, comme Bruyes, fait tant que de louer un Camifard, il faut croire, qu'il y avoit beaucoup de bien à en dire. Rolland est, je crois, le seul qu'il a loué. Cependant, il faut mettre les dernières circonstances de l'Extrait, que je viens de donner, au nombre des Méprises ordinaires à cet Historien. Rolland succéda immédiatement à la Porte, & n'avoit alors commandé, qu'en la place, & pendant la maladie, de son Oncle, comme je l'ai rapporté pag. 160.*

renfort de Troupes, qu'elle venoit d'envoier en Languedoc, on auroit bientôt fait une fin des Camisards: & il y a tout lieu de croire, que les espérances de la Cour n'auroient pas été vaines, si on fût tombé brusquement sur eux, & qu'on les eût pressés & poursuivis sans relâche. On les auroit, ou dispersés, ou réduits à se rendre, ou à s'aller cacher, & à périr misérablement, dans leurs Forests, & dans leurs Cavernes. Mais, Monsieur de Julien avoit toujours été d'avis de ne plus exposer témérairement les Troupes du Roi. Son sentiment avoit prévalu: & cette prudence, ou de commande, ou déplacée, en donnant aux Camisards le tems de se reconnoître & de se former, ne les sauva pas seulement d'une ruine qui sembloit inévitable, mais elle les mit, de plus, en état d'entreprendre eux-mêmes, & d'attaquer avec des succès, qui passèrent leurs espérances, & trompèrent celles de la Cour.

MONSIEUR de Julien ne laissoit pas d'être un Officier de capacité, & de valeur. On pourroit dire encore, que
les

*La Con-
duite de
Mr. de
Julien est
soupçon-
née.*

les Affaires de Karnoulé, & de la Salles (a), rendoient ses précautions raisonnables, ou spécieuses. Cependant, sa Conduite ne fut pas approuvée des gens du métier. Mais ceux, qui prétendoient connoître les Souverains de la Cour, ne le blâmoient pas tant comme homme de guerre, que comme un homme qui se laissoit lâchement entraîner au Vent de la Fortune, ou, ce qui est la même chose, à l'Ambition d'une Femme, qui faisoit alors elle seule le Destin du Royaume, & du Roi même.

ON sent bien, que je parle de Madame de Maintenon (b). Quoi-qu'elle n'eût

(a) Voies les Pages 145. & 160.

(b) Une Estampe fort ingénieuse, qui s'est vendue sous le manteau, qui a couru toute la France, & que j'ai vûe, faisoit foi, que c'étoit du-moins l'Opinion générale, que Madame de Maintenon gouvernoit le Roi avec un Empire absolu. Cette Estampe représentoit Louis XIV. au milieu de quatre Maîtresses qu'il a eues successivement. La Fontange, qui étoit intéressée, avoit la main dans la poche du Roi. La Valliere, qui aimoit tendrement ce Prince, avoit la main sur son cœur. La Montespan, qui aimoit l'Homme dans le Roi, avoit

n'eût, ni beauté, ni jeunesse, elle étoit parvenue, par son esprit seul, jusqu'à se faire aimer éperdument de Louis XIV. Ce Monarque étoit d'un Caractère excellent. Il ne passoit pas pour avoir une grande étendue d'Esprit; mais ce qu'il en avoit étoit d'une bonne trempe: sensé, judicieux, plein de Droiture & de Sagesse (a). Si la nécessité de la Politique le détachoit quelque-fois des Loix sévères de la Probité, ce n'étoit que sur le pied de Souverain. Le Roi étoit essentiellement honnête-homme. Il avoit de la Religion, le Cœur bien-fait, l'Ame gran-

avoit la main où son inclination la portoit. Et M. de Maintenon le tenoit par le nez. A peu près dans le même tems, un Gentilhomme Allemand, qu'on appelloit le Baron de *Peken*, se fit mettre à la Bastille, pour avoir dit, que le Roi ne voyoit qu'à travers des Lunettes de Madame de Maintenon.

(a) On a dit du Roi, qu'à la vérité, il n'avoit jamais ouvert d'Avis dans le Conseil, mais qu'il y faisoit toujours le meilleur Avis; qu'il avoit dans l'esprit une justesse admirable; que ses opinions tendoient à ce qu'il y avoit de plus honnête; & qu'on remarquoit, qu'il se faisoit violence, toutes les fois qu'il consentoit à des Mesures qui ne lui paroissent pas assez droites.

grande. Mais, un Tempèrément naturellement tendre, & qu'un âge avancé avoit encore amolli, portoit, plus que jamais, ce Monarque, par une même pente, à la Dévotion & à l'Amour. C'étoit un beau Champ, pour une Femme ambitieuse & habile, qui se sentoit aimée.

Habileté
& Intrigues de
Madame
de Maintenon.

EN effet, Madame de Maintenon fut détourner adroitement aux vûes de son Ambition, les vertus mêmes du Roi. Après s'être rendue à ses empressements (a), elle fit tout d'un coup la scrupuleuse & la dévote. Elle allégua la pureté, la sévérité, de l'Evangile. Elle découvrit au Roi l'Enfer rempli de Fornicateurs. Le pieux Monarque eut peur : il l'épousa secrètement. Mais, les consolations de la conscience, & la gloire trop obscure de n'être que la Femme du Roi, firent bientôt place à la passion d'être déclarée Reine. Elle mit dans ses intérêts le

Con-

(a) Quelques Partisans de cette Dame ont assuré, qu'elle n'avoit jamais eu de Foiblesses pour le Roi avant le Mariage. Ce n'étoit pas l'Opinion commune. Cela est d'ailleurs difficile à croire.

Confesseur du Roi : c'étoit y mettre tous les Jésuites, & se faire un puissant parti. On disoit même, que les ressorts de son ambition étoient portez à leur perfection, dans les Conseils de l'ingénieuse Société. Et que ne disoit-on pas ?

ON prétendoit, que cette habile Favorite travailloit sous main à ébranler le Trône où elle vouloit s'asseoir, dans la vûe de se rendre nécessaire à le raffermir : Que le premier moïen, qui s'en étoit offert, & qui lui parut propre à l'exécution de ses desseins, avoit été la Révolte des Sévennes : Et que, rien ne résistant à son crédit, elle avoit engagé Monsieur de Julien, aussi bien que le Marèchal de Montrevel, qui viendra bien-tôt augmenter les malheurs, à entretenir une guerre, la quelle elle avoit soin de faire envisager au Roi comme un Fleau du Ciel, que ce Monarque pourroit détourner, en se déterminant enfin à lever le scandale d'un Mariage clandestin, par cela même qu'il vouloit qu'on le tînt caché (a). Mais, ce sont-là de ces

(a) On a rapporté, à cette Intrigue prétendue
Tome I. N *due*

ces Anecdotes , qu'aucun Historien n'est en état de garantir. On les don-

due , le Trait hardi & remarquable d'un Sermon prêché devant le Roi , par le Père de la Rue Jésuite. Le Prédicateur apostrophoit ainsi ce Monarque : *Vôtre Majesté fait , que les commencemens de son Règne ont été difficiles : la fin en est rude & épineuse : le milieu étoit semé de Lis & de Roses : peut-être , Sire , ne les avés-vous pas offertes à Dieu ; c'est pourquoi il vous fait à-présent sentir les effets de sa colère , en affligeant votre Royaume , par des Guerres au dedans & au dehors , par une disette générale de toutes choses. Heureux encore , si tant de malheurs vous obligent de retourner à lui , & de desarmer sa colère , en lui consacrant sans réserve , sans nul égard de respect humain , le peu de jours qui vous restent. On n'a pas entendu dire , que le Pere de la Rue ait été blâmé de sa hardieffe. On a remarqué au contraire , que ce Sermon avoit été prêché dans un tems où Madame de Maintenon touchoit au moment de monter sur le Trône , par une autre Intrigue , dont celle que j'ai dit qu'on lui prêtoit dans les Sévennes semble s'irer , si-non sa preuve , du-moins sa vraisemblance , étant à peu-près dans le même goût. Tout le monde fait ce qui arriva en 1706. à l'Armée du Roi devant Turin. Voici ce qu'un Historien de Louis XIV. (*Histoire de France sous Louis XIV. Tom. 9. pag. 4.*) a remarqué sur cette Affaire. On publia , qu'il y avoit à la Cour une Intrigue fomentée par la Duchesse de Bourgogne , en faveur du Duc son Père. On assura , que*

donnoit néanmoins pour certaines. Et elles ont un si grand rapport, avec la con-

cette Princesse, sensible aux dangers de sa famille, n'avoit rien épargné, pour faire changer les ordres qui en auroient achevé la ruine; & qu'elle avoit été la cause secrète de la délivrance de Turin. On en alleguoit, comme une preuve, son changement de conduite à l'égard de la Maintenon. Elle n'avoit pu se résoudre, auparavant, à avoir les moindres complaisances pour elle, au lieu qu'elle commença alors à lui faire des caresses extraordinaires. C'est qu'en effet Madame de Maintenon, qui étoit attentive à tout, avoit offert à la Duchesse de Bourgogne de sauver Turin; que l'offre avoit été acceptée; & qu'un service de cette importance lui gagna la Princesse, qui ne se contenta pas de cesser de la traverser, mais qui porta la gratitude jusqu'à se joindre au Duc de Bourgogne, qui étoit déjà gagné; au Confesseur du Roi, & à tous les Dévots engagés dans cette Intrigue, pour faire déclarer le Mariage du Roi. Ce Monarque y étoit entièrement disposé: mais, il vouloit que sa Famille l'en priât; & il avoit principalement à cœur le consentement de Monseigneur le Dauphin. Le Duc de Bourgogne s'étoit chargé de l'obtenir; mais, Monseigneur fut inexorable. On ne sera pas fâché de savoir la raison de cette fermeté dans un Prince, qui, outre qu'il étoit la bonté même, avoit un grand respect pour les volontés du Roi. Voici le Fait. Il y avoit quelques années, que Madame de Maintenon, dans je ne sais quelle occasion, avoit pris des

conduite qu'on tint long-tems dans cette Guerre, que la Loi que je me suis

hauteurs avec la Princesse de Conti, Sœur naturelle de Monseigneur, & pour la quelle ce Prince avoit une tendre amitié. Cette Princesse s'en étoit plaint à Monseigneur, lequel lui avoit promis d'en tirer raison. Un jour que Madame de Montespan, qui avoit précédé Madame de Maintenon dans les bonnes graces du Roi, étoit en visite chez cette nouvelle Favorite, & que ces deux Rivaless picotoient sur le changement de leur fortune, on annonça un Gentilhomme de la part de Monseigneur. Ce Gentilhomme, qui n'avoit pas ordre de ménager Madame de Maintenon, entra sur les pas de la personne qui l'annonçoit, & d'un air conforme à sa commission: *Madame*, lui dit-il, *Monseigneur m'a ordonné de vous dire de sa part, que si vous ne faites pas incessamment des Excuses à Madame la Princesse de Conti, de l'Offense qu'il sait que vous lui avez faite, il saura vous en faire repentir.* Cette mortification, reçûe en présence d'une Rivale, mit en défaut toute l'habileté de Madame de Maintenon, qui étoit déjà émue. Elle répondit avec plus d'esprit que de sagesse: *Je vous prie, Monsieur, de dire à Monseigneur, qu'il est le Maître, après le Roi.* Monseigneur avoit ressenti tout l'orgueil de cette réponse. Il avoit dissimulé. Mais, averti de toute la trame que j'ai dite, & qu'une Audience, que le Duc de Bourgogne lui avoit fait demander, regardoit cette affaire, il lui fit dire, que s'il

ôsoit

suis faite d'éclaircir mon Sujet, autant que je le pourrois, ne me permettoit pas de les supprimer.

MAIS, quel que fût le motif de l'inaction des Troupes du Roi, ou l'Ambition effrénée d'une Femme, ou les mesures trop lentes des Généraux de la Cour; nous allons voir, que non-seulement il ne fut plus tems de réduire les Camisards, quand on se mit en mouvement pour le faire; mais que ce fut, dès-lors, qu'ils commencèrent de faire eux-mêmes des entreprises si hardies, & des progrès si rapides,

ôsoit lui en parler, *il le feroit jeter par les fenêtres*: Expressions, qui furent rapportées au Roi, & qui firent tant d'impression sur ce Monarque, qu'il résolut dès-lors, non seulement de laisser les choses comme elles étoient, mais de ne jamais passer outre, & qu'il ne voulut plus qu'on lui en parlât. Ce fut ainsi que Louis XIV sauva sa gloire d'une tache, que l'Adulation même auroit eu peine à couvrir; & que la même Intrigue, qui alloit porter Madame de Maintenon sur le Trône, se termina par l'en exclure sans retour. Je tiens ces Faits, & ces Circonstances, de Personnes attachées alors à la suite de la Cour: ce qui fait que mes Lecteurs ne sont engagez à me croire, qu'à titre d'Auteur contemporain.

des, que, par les diversions qu'ils firent successivement aux Forces de la France, dans des tems où cette Monarchie avoit sur les bras presque toute l'Europe armée & liguée pour la réduire elle-même, on peut dire, qu'ils frappèrent les premiers coups, qui la firent panacher vers sa Ruine.

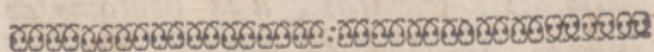
Fin du Second Livre.





HISTOIRE DES CAMISARDS,

OÙ L'ON VOIT
PAR QUELLES FAUSSES MAXIMES
DE POLITIQUE, ET DE RELIGION,
LA FRANCE A RISQUÉ SA RUÏNE,
SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV.



LIVRE TROISIÈME.

SOMMAIRE DE CE III. LIVRE.

Les Camisards commencent, & poussent, la Guerre avec vigueur. Rolland est informé, par ses Espions, de ce qui se passe de plus secret, du côté des Généraux des Troupes du Roi. Action éclatante d'un jeune Camisard: quel étoit ce jeune Homme. Les Réformez de la Plaine se joignent

N 4



gnent *ſecrètement* à ceux des *Montagnes*, en faveur des *Camisards*. *Deſſeins* vaſtes de *Rolland*. Le jeune *Camisard*, nommé *Cavalier*, commande ſous *Catinat*. *Défaite* totale du *Régiment* des *Dragons* de *Saint-Sernin*. *Action* particulière de *Cavalier*. *Combat* de *Candiac*. *Catinat* eſt *bleſſé* au premier *choc*. *Cavalier* prend le *Commandement*, & bat les *Troupes* du *Roi*. *Pru- dence*, & belle *Retraite*, de *Cavalier*. Il eſt fait *Capitaine* d'une *Compagnie* de cent *Hommes*. *Meurtre* de *Monſieur* de *Saint-Cosmes*, attribué *injuſtement* aux *Camisards*. Les *Aſſaſſins* vont trouver *Rolland*: ce qu'il leur dit. *Victoire* com- plette des *Camisards*, à la *Fontaine* de *Bijoux*. *Cavalier* eſt nommé, dans un *Conſeil* de *Guerre*, pour commander en *Chef* dans la *Plaine*. Il répand la *Ter- reur* dans tout le *Bas-Languedoc*. Les *Camisards* s'approchent du *Vivarès*, & occupent les *Poſtes* les plus importants de la *Frontière* de cette *Province*, dans le deſſein d'y pénétrer. *Bataille* du *Jour* de *Pâques*, & *Défaite* des *Troupes* du *Roi*. *Convoi* enlevé par *Cavalier*, & l'*Eſcorte* taillée en pièces. *Rolland* conduit tout des *Montagnes*: il eſt l'*Ame* de tout. La *Guer-*

Guerre des Sévennes prend une Forme solide, & dangereuse pour l'Etat. Attention des Alliés sur les Sévennes. Entreprife sur le Vivarès, sous les Ordres de Cavalier & de Catinat. Combat de Vagnas : Défaite des Troupes du Roi. Nouvelle Action près de Vagnas : les Camisards y sont battus, & mis en fuite. M. de Julien écarte Cavalier des Frontières du Vivarès, & en fait échouër l'Entreprife. Arrivée du Maréchal de Montrevel en Languedoc, pour y commander. Surprise de la Ville de Sauve, par Cavalier.

LES Camisards commencèrent, Les Ca-
 L par une fuite d'Actions vives misards
 & heureuses, à vérifier, com-
 du-moins en partie, les Pré- mencent
 dictions de leurs Prophetes. Toute la Guer-
 les mesures, & les précautions, que re avec
 Monsieur de Julien, l'homme de con- vigueur.
 fiance de la Cour, avoit inspirées,
 n'aboutirent, qu'à perpétuer cette
 Guerre intestine, & qu'à la rendre,
 tous les jours, plus fatale aux Armes
 du Roi.

Ces précautions, & ces mesures, a- Les me-
 voient principalement consisté, à en- sures que
 N 5 voier, l'on avoit

*prises,
pour les
détruire
tout d'un
coup.*

voier, sous diverses formes, des Espions bien payez, dans toutes les parties des Montagnes des Sévennes, pour favoir précisément le nombre, la contenance, tous les détails de la situation des Rébelles : mais, peu de ces Espions en étoient revenus.

*De quelle
manière
ils cam-
poient.*

J'AI dit, que les Camifards s'étoient partagez, dans leurs Montagnes, en trois Corps, qui avoient, dans leurs Intervalles, plusieurs petits Détachemens, pour se communiquer, & s'avertir au besoin. Je devois ajouter, qu'ils n'étoient pas régulièrement campez. Ils n'avoient, ni Allignemens, ni Tentes. Ils se mettoient à couvert des injures du tems, comme ils le pouvoient : dans le Creux d'une Roche; dans un Antre; sous des Abris, qu'ils se faisoient de paille, ou de feuillages, selon la saison. Mais, outre une espèce de Piquet réglé, c'est-à-dire, une partie de leurs gens nuit & jour sous les armes, pour être prêts d'agir au premier Ordre, & qui étoient relevés de vingt-quatre en vingt-quatre heures, ils avoient, dans tous leurs Postes, des Gardes avancées, & quantité de Sentinelles perdues :

*Précau-
tions
qu'ils a-
voient*

dues : il n'étoit guère possible de pé-^{prises,}
 nêtrer impunément parmi eux. Tou-^{pour ren-}
 te personne inconnue, ou suspecte,^{dre inuti-}
 étoit arrêtée, & passée par les Ar-^{les les me-}
 mes, sur le moindre soupçon. Les ^{sures des}
 Ordres de Rolland étoient, en ce point, ^{Généraux}
 positifs, & sévères; on avoit surpris ^{des}
 & exécuté, plusieurs de ces Espions; ^{Troupes}
 ceux, qui avoient échappé, ou n'a-^{du Roi.}
 voient fait leurs découvertes que de
 loin, du haut d'un Arbre ou d'une
 Colline; ou n'avoient pu les faire,
 qu'imparfaitement, de plus-près.

Aussi, rien de plus obscur, que les ^{ils sont}
 rapports de ces Espions. Une seule ^{postez de}
 chose étoit claire: c'étoit, qu'à les en-^{manière,}
 tendre, les Camisards étoient par-tout. ^{qu'on les}
 Les uns prétendoient les avoir décou-^{croit en}
 verts dans les Montagnes des Boutiè-^{bien plus}
 res. C'étoit dans celles de l'Auserre, ^{grand}
 que d'autres les avoient trouvez. D'au-^{nombre,}
 tres assûroient, qu'ils les avoient vûs ^{qu'ils n'é-}
 dans des Montagnes toutes opposées. ^{toient.}
Voilà bien des Camisards, dit Monsieur
 de Julien! Cela lui parut impossible:
 il ne pouvoit le croire. Mais, il y fut
 bien-tôt forcé.

COMME ces Espions furent tenus ^{Les Géné-}
 pour suspects, on prit le parti de faire ^{raux du}
 plu-^{Roi es-}

faient inutilement de savoir précisément le Nombre des Camifards.

Ce qu'ils font, pour s'en éclaircir, les confirme dans leur préjugé.

Rolland est informé, par ses Espions, de ce qui se passe de plus secret du côté des Généraux des Troupes du Roi.

plusieurs Détachemens, aux-quels on donna pour Guides ces différens Espions, avec menace de les faire pendre, s'il se trouvoit qu'ils eussent trompé. Ces Espions, qui étoient sûrs de leur fait, marchèrent avec confiance, chacun vers le lieu qu'il avoit indiqué; & de quelque côté que se présentassent les Troupes du Roi, les Camifards leur firent face par-tout. Mais ces Troupes, qui n'avoient pas ordre de les combattre, se contentèrent de les reconnoître; & revinrent, de toutes parts, justifier les Espions.

ROLLAND, que ses Espions servoient avec moins de risque, étoit, au contraire, parfaitement instruit de tout ce qui se passoit du côté de ses Ennemis. Monsieur de Julien venoit décrire en Cour: Rolland savoit jusqu'aux Expressions de sa Lettre (a). Elle

(a) Cette Circonstance paroît singulière; & peut-être, incroyable. Cependant, on en sera moins surpris, si on fait réflexion, que les Camifards avoient, parmi les nouveaux Catholiques, de puissans amis, qui leur rendirent souvent des services essentiels, comme la suite nous donnera lieu d'en alléguer plus d'un Exemple. Mais, quoi qu'on puisse pen-

Elle étoit adressée au Ministre (a), & portoit en substance : *Que, bien loin que Messieurs de Bâville & de Broglio eussent exagéré l'Etat des Sévennes, comme on l'avoit crû, le mal étoit plus grand qu'ils ne l'avoient représenté : Que les Camisards, au nombre de plus de dix*

penfer de cette Circonstance, je l'ai trouvée dans les Mémoires sur lesquels j'écris, & je l'ai donnée, comme vrai-semblable.

(a) Monsieur de Chamillard étoit alors, je ne dirai pas le Premier Ministre, mais le Ministre universel de la France. Il avoit lui seul tous les Départemens du Ministère, les Finances, la Guerre, la Marine, &c. On prétendoit, que Madame de Maintenon le gouvernoit entièrement; & qu'elle ne lui avoit fait donner toutes les Affaires, que pour être la maîtresse de les faire aller comme elle voudroit. Ce qui est de vrai, c'est qu'elles n'allèrent jamais plus mal, que sous le Ministère de Monsieur de Chamillard. Cependant, le Roi l'aidoit; du-moins ce Monarque le disoit-il ainsi lui-même: voici comment. Madame de Bourgogne représentant au Roi, que quelle que pût être la Capacité de Monsieur de Chamillard, il ne seroit pas possible qu'il pût suffire à tout : *il est vrai, Madame, dit le Roi, qu'il aura beaucoup à faire, mais je l'aiderai.* La Fatalité fut néanmoins si grande, que les choses allèrent très long-tems de mal en pis.

dix mille Hommes (a), en bonne posture, & bien armez, occupoient, & désoloient, les Montagnes : Qu'ils menaçoient d'envahir la Plaine : Qu'on tâcheroit de les contenir ; mais qu'on ne pouvoit s'en flatter, sans un Renfort de nouvelles Troupes.

EN effet, les Camisards parurent bien-tôt dans la Plaine. Ils avoient résolu, dans un Conseil de Guerre, de faire des Courses, jusqu'aux Portes des Villes : on commença par Nîmes. Un Détachement de cent Camisards marcha vers cette Place, sous les Ordres de Catinat, Officier de la confiance de Rolland, & homme de tête & de main tout ensemble (b).

LE

Les Camisards portent la Guerre dans la Plaine, & paroissent jusqu'aux Portes des Villes fortes.

(a) Cette Erreur fut si réelle, & devint si générale, qu'elle se trouve dans le Dictionnaire de Moréri, à l'Article des CAMISARDS : où il est dit, qu'en Janvier 1703., qui est à peu près le tems où cette Lettre fut écrite, on faisoit monter les Rébelles des Sévennes à dix mille hommes.

(b) Le vrai Nom de Catinat étoit *Abdias Morel*. Il avoit servi dans les Guerres de Piémont, sous le Maréchal de Catinat, dont il avoit pris le Nom. Je dirai à cette occasion, ce que j'ai oublié de dire en son lieu, que *Rolland* n'étoit pas un Nom de Guerre, em-

LE Gouverneur de Nîmes, qui fut averti qu'on voïoit paroître quelques Troupes, les envoïa reconnoître par cinquante Dragons. Catinat ne se montre, qu'à la tête de quarante hommes. Les Dragons poussent à lui, pour le charger. Il fuit, il les écarte insensiblement de la Ville; il les attire dans un Vallon, ou le reste de sa Troupe étoit en embuscade. Les Dragons, en le poursuivant, marchoient en desordre: tout d'un coup, les Camisards les accablent, par une décharge meurtrière. Plusieurs sont renverlez: les autres font ferme, & se rallient. Mais les Camisards, qui sont dispersez, & cachez çà & là, derrière des Haies, & dans des Buissons, & qui continuent de faire feu de toutes parts, mettent bien-tôt en déroute ces Dragons, qui fuient parmi les coups d'une Mousqueterie qui redouble, & qui rencontrent partout la mort.

Catinat, un de leurs Chefs, taille en pièces un Détachement de Dragons.

CEPENDANT, quelques-uns l'évitent,

emprunté du Roman, comme on pourroit se l'imaginer, mais le véritable Nom du Général des Camisards, qui s'appelloit *la Porte-Rolland*,

tent; & ils échappoient déjà, lorsqu'une Action, qui se fit remarquer malgré le tumulte & la confusion du Combat, orna, pour ainsi dire, la Victoire, & sembla l'avoir attachée désormais au Parti des Camifards.

Action
éclatante
d'un jeu-
ne Ca-
misard
de quin-
ze a sei-
ze ans.

UN Camifard, qui n'avoit guère que seize à dix-sept ans, de petite taille, d'une figure mince & effèminée, s'avance au devant d'un Dragon qui fuioit, le tire à bout portant, le couche par terre, saute sur son cheval, vole après les Fuiards: &, tombant à coups de sabre, ici sur un Dragon, & là sur un autre, les mène battant, jusqu'à la vûe de Nîmes; où les abandonnant à la Terreur qui les emporte, il revint joindre tranquillement sa Troupe.

Quel étoit ce
jeune
Homme.

PREÈS de quarante Dragons furent tuez dans ce Combat. Les Camifards y prirent plusieurs chevaux, & n'y perdirent que quatre hommes: Combat, à la vérité, peu considérable par lui même, mais dont les suites furent importantes; & qui, d'ailleurs, annonçoit, dans la Personne de Cavalier, (c'est le nom du jeune Camifard,) une espèce de Prodige. Nous verrons bien-

bien-tôt un Enfant, (car Cavalier n'avoit encore l'air d'autre chose) s'attirer, par sa conduite, autant que par son courage, l'amour & la confiance du Soldat ; être chargé des Opérations les plus importantes de cette Guerre ; commander en Chef dans la Plaine ; battre, ou plutôt détruire, presque partout les Troupes du Roi ; & , lors même qu'il fut battu , toujours vainqueur par ses ressources. Ses actions le diront assez. Mais, je crois devoir prévenir ici mes Lecteurs sur ce qu'elles pourroient paroître avoir de fabuleux. Elles ont eu tant de témoins, dont plusieurs vivent encore, qu'il n'est point de Faits plus certains dans l'Histoire.

CATINAT roula cinq ou six jours dans les environs de Nîmes, sans que les Troupes du Roi fissent le moindre mouvement, pour prendre leur revanche. Il fit usage de leur inaction. Il parcourut la Campagne, où il eut des succès d'une toute autre conséquence que la défaite de cinquante Dragons.

CE fut-là, qu'il receuillit les fruits de sa Victoire. Les Réformez, & les Catholiques, s'empressèrent à l'envi de

Suites avantageuses de la Défaite des Dragons, près de Nîmes.

lui donner des marques, ceux-ci de leur crainte, & ceux-là de leur joie. Les Camifards reçurent largement des Catholiques tout ce qu'ils leur demandoient : des rafraichissemens, des provisions, des armes, du plomb, & de la poudre. Et, quoique Catinat attendît beaucoup des Réformez, ils surpassèrent son attente.

DE's le tems de la Porte, les Réformez de la Plaine avoient été sollicités, par ceux des Montagnes, de se joindre à eux. Le zèle de Religion, ou l'esprit seul de Parti, suffisoit pour les y porter. Cependant, ils avoient flotté jusques-là dans l'incertitude : attirés par le désir de rompre les fers de leurs consciences, & de jouir des droits de l'homme ; retenus par la fraieur des supplices & de la mort, qui marchent d'ordinaire à la suite de la Révolte, & dont ils avoient vû plus d'un exemple terrible. Il s'agissoit de les déterminer. Cette Affaire, qui importoit aux desseins de Rolland, étoit l'article secret, & l'objet capital, du Détachement & des Instructions de Catinat.

IL ne faut souvent que peu de cho-
 se pour entraîner les Peuples. Ceux-
 ci, peut-être ébloüis par le foible avan-
 tage, que Catinat venoit de rempor-
 ter sous leurs yeux, n'hésitèrent plus.
 Ils lui promirent tout ce que sa com-
 mission portoit de leur demander; &
 il se hâta d'en aller informer Rolland,
 qui fut ménager habilement cette réús-
 site. Pour en concevoir tous les avan-
 tages, il faut considérer quel Pais
 Rolland acquéroit à son Parti.

Les Re-
 formez
 de la
 Plaine se
 joignent
 secrète-
 ment à
 ceux des
 Monta-
 gnes, en
 faveur
 des Ca-
 misards.

QUAND on descend des Montagnes
 des Sévennes, on rencontre un spa-
 cieux & magnifique Vallon, appelé
la Vaunage. Ce Vallon se joint à une
 vaste Plaine, qui a la Ville de Nîmes,
 au Levant; la Mer, au Midi; & la
 Rivière de Vidourles, au Couchant.
 La Plaine, & le Vallon, ne forment en-
 semble qu'une seule & même Contrée,
 si pueplée, par la quantité de Villa-
 ges, & de Maisons, dont elle est rem-
 plie; si riante, & si fertile; que les
 Réformez l'appelloient anciennement
la petite Canaan. Avant que l'Edit de
 Nantes eût été révoqué, on y comp-
 toit plus de trente de leurs Eglises.

*De quelle
manière
Rolland
use de cet
Avanta-
ge.*

Ils faisoient encore alors le plus grand nombre des habitans de cette Contrée, sous l'extérieur & le nom de Nouveaux-Catholiques. Rolland ne fut pas d'avis, qu'ils levassent si-tôt le masque. Il se contenta d'être assuré d'eux; de pouvoir dans l'occasion trouver, parmi eux, des retraites & des aziles; & d'en tirer des hommes, des munitions, tout l'apui, & tous les secours, que les Cas différens pourroient, ou requérir, ou exiger (a).

CE

(a) L'Auteur du Fanatisme rapporte ce Fait à sa manière, c'est-à-dire, avec beaucoup d'infidélité. Mais la manière même, dont il le rapporte, peut servir à l'éclaircir, & à le prouver: il n'y a qu'à le dépouiller des méprises de l'Historien. Les Fanatiques, dit-il, se voiant bridez dans les Montagnes, par les Postes qu'on avoit occupez; avant que d'oser se remettre en Campagne, firent dessein de fortifier leur Parti, par la jonction des Révoltex de la Plaine. La Porte y avoit déjà fait un Voyage pour sonder les esprits, & savoir quels secours il en pouvoit espérer: il les avoit trouvez bien disposez, mais hésitant à se déclarer, à cause que les Garnisons des Places voisines les tenoient en crainte; & dans le tems qu'il se préparoit à leur envoyer son Neveu Rolland, pour les y solliciter, il fut agréablement surpris d'apprendre,
par

CE fut à la faveur de ces Arrangemens, que les Camisards se répandirent

par un Exprès qui lui fut envoié de la Vaunage, qu'on avoit résolu de se soulever, & que cela avoit été ainsi arrêté dans une Assemblée générale, qui s'étoit tenue auprès de Vauvert. Rolland ne laissa pas de partir, & de s'y rendre avec une Lettre de son Oncle, pour les remercier de la résolution qu'ils avoient prise, & hâter leur soulèvement. *Hist. du Fan. Tom. I. Pag. 333. & 334.* On voit assez, & il est certain, que les circonstances, les tems, les personnes, tout est dérangé, & défiguré, dans ce Récit. Je ne puis m'empêcher de transcrire encore quelques traits du Discours, que cet Auteur fait faire ensuite à Rolland, comme Envoié de la Porte. Il parcourut, ajouta-t-il, secrètement, & de nuit, tous les Villages, à sept ou huit lieues à la ronde. Il fit par-tout des Assemblées des principaux Rébelles; & l'on fut quelques jours après, de ceux qui s'y étoient trouvez, qu'il leur avoit représenté, . . . qu'ils retireroient mille avantages de leur jonction avec leurs Frères des Montagnes: qu'ils y trouveroient des bois, & des cavernes, pour se retirer; des Hameaux, & des maisons champêtres, pour se nourrir; que même dans la saison où l'on alloit entrer, les chataignes seules, qui étoient prêtes à tomber des arbres, & les fontaines qui couloient par-tout, leur fourniroient abondamment de quoi subsister: qu'ainsi, ils ne fussent en souci de rien, &c. Ces Imaginations sont admirables; & particulièrement des Chataignes & de l'Eau, voilà de puissans attraits pour les Habitans d'une petite Canaan. V. la pag. 211.

rent peu-à-peu dans la Plaine ; qu'ils firent des Courses jusqu'aux Portes des Villes ; & que les Dessesins de Rolland, qui étoient de porter la guerre au loin dans la Province , & même au-delà, commencèrent à éclore : Dessesins, qui n'étoient rien moins que chimériques. Le Vivarès, & le Rouergue , respiroient déjà l'esprit de soulèvement , & avoient pratiqué & consulté Rolland, par leurs Emissaires , sur les moiens & la manière de prendre à-propos les armes.

Il entreprend de mettre sur pied de la Cavallerie. CATINAT avoit été détaché de chef, avec soixante & quelques Chevaux. Chaque Cavalier portoit un Fantassin en croupe. C'étoit à peu près toute la Cavalerie des Camifards. Il leur en falloit pour la Plaine. Ce Détachement étoit destiné à aller enlever des Chevaux dans *la Camargue*. C'est un Pais marécageux, qui s'étend le long du Rhône, depuis Bauxcaire jusqu'à Cette. Il est rempli de Chevaux sauvages. Les Habitans de ce Canton, qui en font commerce, & qui en font toujourns pourvûs, les prennent encore jeunes, les domptent, & les dressent : ce sont alors des Chevaux excellens, petits à la vérité, mais

mais vigoureux, infatigables, & qui courent cômme des Cerfs.

ROLLAND vouloit en former une espèce de Cavalerie légère. Et Catinat, qu'il n'avoit détaché que dans cette vûe, tenoit des chemins détournez, pour éviter toute rencontre avec les Troupes du Roi. Mais, il fut averti par ses Batteurs d'estrade, que, sur l'avis qu'on avoit eu à Nîmes de sa marche, Monsieur de Saint-Sernin, Colonel de Dragons, en étoit sorti à la tête de son Régiment, dans le dessein de le couper. Catinat, qui savoit parfaitement les lieux, prend sa résolution. Il va se poster dans un Terrain, où il falloit nécessairement que St. Sernin passât, s'il vouloit venir à lui.

IL faut se représenter un chemin bordé de Vignes des deux côtés, l'espace d'environ un quart de lieue. Catinat fait mettre ventre à terre à ses Gens de pied, dans les creux ou les sillons des Vignes, d'un seul côté du chemin, à la demi-portée du Mousquet; & va poster ses Cavaliers dans un Terrain ferme, au-dessus du Vignoble, de manière qu'ils pussent arrêter

Un Régiment de Dragons sort de Nîmes, pour couper Catinat, qui alloit chercher des Chevaux pour la Cavalerie, & qui tenoit des chemins de détour.

Dispositions qu'il fait pour attaquer ce Régiment.

Le jeune
Camifard,
nommé
Cavalier,
com-
mande
sous Ca-
tinat.

& charger la tête du Régiment, dans le tems que le reste s'engageroit dans l'Embuscade. Cavalier fut chargé de commander ce petit Corps de Cavalerie. Ces dispositions faites, Catinat revient à son Poste des Vignes, & fait régner un profond silence. L'Avant-Garde des Dragons ne tarda pas à paroître, on la laissa passer. Mais, quand le gros du Régiment a défilé en partie, les Camifards font leurs décharges si à-propos, & de si près, qu'ils font tomber les hommes & les chevaux, ou morts, ou blessés, les uns sur les autres; & qu'ils forcent ceux, qui échappent, de se jeter en desordre du côté opposé au Feu qui continuoit. Mr. de St. Sernin, plein de rage & de valeur, s'efforce envain de les rallier. Leurs chevaux s'embarassent, & se renversent, parmi les Branches & les Ceps des Vignes. La plûpart sont forcez d'abandonner leurs chevaux. Le Colonel est réduit lui-même à se dégager comme il peut: tout fuit. Mais, tandis que Cavalier taille en pièces l'Avant-Garde, & qu'il fait retourner les Fuiards en arrière, Catinat, à la tête de sa poignée d'Infanterie,

rie, la Baïonnette au bout du Fusil, enfonce, & massacre, tout ce qu'il trouve devant lui. Les deux tiers du Régiment périrent dans cette Action. Les Camisards n'y perdirent que seize hommes, & demeurèrent maîtres de près de cent chevaux, tant de ceux qui avoient été abandonnez dans les Vignes, que de ceux qu'ils avoient pris en combattant.

Défaite totale du Régiment des Dragons de St. Sernin, par Catinat.

CEPENDANT Cavalier, qui cherchoit les Actions d'éclat, avoit attaqué, & poursuivi de près, Mr. de St. Sernin, qui ne dut son salut, qu'à la vitesse de son cheval; & qui, aiant rejoint quelques débris de son Régiment, rentra dans Nîmes, guéri, sans doute, du mépris qu'il avoit fait des Camisards.

Action particulière de Cavalier.

CATINAT, satisfait de son Expédition, remit à un autre tems celle de la *Camargue*. Il fit dépouiller les Morts, abandonna les Bleffés des Ennemis, & ramena dans les Montagnes ses Camisards, pour la plûpart travestis en Dragons de St. Sernin.

IL louä beaucoup Cavalier. Il eut même la modestie, assez rare dans un Commandant, de reconnoître, qu'il

Justice que Catinat rend généra-

sement à Cavalier. devoit une partie des dispositions, qu'il avoit faites, aux conseils de ce jeune Homme, dont il avoit remarqué, que la présence d'esprit, dans la chaleur même du Combat, avoit égalé l'ardeur & le courage.

La Défaite du Régiment de St. Sernin porte la terreur dans Nîmes, & dans tout le Bas-Languedoc. LA consternation, & la terreur, étoient entrées dans Nîmes, avec les tristes restes du Régiment de St.-Sernin, & avoient passé dans tout le Bas-Languedoc. Cependant, il sembloit que la Réflexion devoit suffire pour se rassûrer. Il y avoit dès-lors, dans la Province, quatorze à quinze mille hommes de bonnes Troupes, dont une partie étoit venue d'Allemagne, de Flandre, ou d'Italie, où elles étoient accoutumées, si-non à toujours vaincre, du-moins, comme je l'ai dit, à disputer encore, & à faire acheter, la Victoire. Mais, cela même faisoit peut-être l'étourdissement, dont chacun paroïssoit saisi.

Raisons particulières de cette terreur.

On voïoit ces Troupes déconcertées d'être par-tout battues par des Camisards; & qu'elles se laissoient insensiblement frapper de je ne sai quel esprit de dégoût, ou d'étonnement, qui émouffoit leur courage. L'Officier sentoît, & souffroit avec

vec chagrin, le desavantage d'avoir à faire avec des gens, qui, condamnez d'avance au Feu, ou à la Roue, ne portoient que desespoir, & que rage, dans le combat. Le Soldat, qui raisonne moins, les tenoit pour autant de Sorciers, ou de Démons. Raison, prévention, découragement secret, & comme involontaire, dans les Troupes du Roi : tout combattoit pour les Camisards. Voilà ce qui augmentoit leur confiance, & leur audace. Et on ne doit pas être surpris, que, tant de causes différentes aiant concouru à les favoriser, ils remportassent des avantages qu'ils regardoient, & que d'autres ont regardé, comme des miracles : ni qu'une Guerre, attirée d'ailleurs par les violences & par les supplices, & qu'on s'opiniâtroit de ne vouloir éteindre que dans leur sang au même prix, se soit enflammée & envenimée au point de mettre toute la Province à feu & à sang; &, comme on le verra, le Royaume entier à deux doits de sa perte.

L'ÉCHEC, que les Troupes du Roi venoient de recevoir, entraîna de suite

Ces mêmes Raisons augmentent le courage & l'ardeur des Camisards.

La Défaite du Régiment de

te

*Saint-Ser-
nin est
suivie de
plusieurs
petits
Combats,
où les
Troupes
du Roi eu-
rent tou-
jours du
pire.*

te plusieurs Combats, où elles eurent
toujours du pire. Je ne dirai point,
que, le lendemain de cet Echet, on fit
sortir de Nîmes un Corps de quatre
cens hommes, commandé par Poul,
Partisan de réputation, à-dessein de
venger l'affront de la Veille; parce que
Poul, n'ayant trouvé dans la Plaine,
que quelques Partis de Camisards, il
ne fit que fatiguer ses Troupes à les
poursuivre inutilement; & qu'il n'eut
garde de se hasarder dans les Monta-
gnes, qui étoient comme la Place for-
te des Camisards, où ils passoient tou-
jours pour avoir une Armée de plus
de dix mille hommes. Mais, Catinat
ne tarda pas à faire raison aux Trou-
pes du Roi de leur dernière Défaite.

Il avoit été détaché une troisième
fois. Il avoit parcouru la Plaine. La
Camargue, qui n'est presque habitée
que par des Réformez, avoit fourni
un assez bon nombre des chevaux
dont j'ai parlé. Il les avoit envoiez à
Rolland. Il avoit fait charger, sur des
Mulets, une quantité considérable de
Fusils & d'autres armes, qui étoient
restées en dépôt dans quelques Mai-
sons affidées. Il les faisoit transporter

au Quartier général. Il escortoit lui-même ce Convoi ; & il n'avoit rencontré, ni Troupes, ni Obstacles, lors qu'il fut averti, qu'un Corps d'Ennemis s'étoit emparé du Pont de Candiac, où il falloit qu'il passât. C'est un Pont sur le Vistre, Rivière étroite, mais profonde, dont les Gays sont rares, & difficiles à trouver.

EMBARASSÉ de son Convoi, & du parti qu'il avoit à prendre, il reçoit un nouvel avis, que ces Troupes s'étoient retirées. Il détache cinquante hommes, pour aller au plus vite se saisir du Pont, s'il étoit vrai qu'il fût libre, avec ordre de le rejoindre, si on l'avoit trompé ; aiant retenu l'Espion, pour en faire, en ce cas-là, bonne Justice ; & il suivit à petit pas, & en bon ordre, ces cinquante hommes, dont il avoit donné le Commandement à Cavalier.

Combat
de Can-
diac.

CELUI-CI, trouvant en effet le Pont libre, y prit Poste, & le fit savoir à Catinat. Mais, il apperçût bien-tôt les Troupes du Roi, qui revenoient en grand nombre. Quoiqu'il courût risque d'en être accablé, il ne laissa pas de les attendre de pied ferme,

comp-

comptant que Catinat ne tarderoit pas à le joindre.

C E P E N D A N T , ces Troupes avançoient toujourns. Heureusement, Catinat, qui avoit pressé sa marche, arriva assez à tems pour les prévenir. Il marche à elles en bon ordre, & les charge si vertement, qu'il les fait

Catinat y
est blessé
au pre-
mier
choc.

plier. Il reçut malheureusement une blessure, qui le mit hors de Combat.

Cet accident rallentit l'ardeur des Camisards. Les Troupes du Roi se rétablissent, & les Camisards sont ébranlez. Mais, ils se rallient & se raniment tout à coup, à la voix de Cavalier. *A moi*, dit-il, *mes Amis : ils sont battus, si vous me suivez.* Et, se

Cavalier
prend le
Com-
mande-
ment, &
bat les
Troupes
du Roi à
plattes
coutes.
res.

mettant à leur tête, il donne sur les Ennemis avec tant de vigueur, qu'il leur fait lâcher pied, & les met en déroute. Il arrête, en même tems, & rassemble ses gens, qui s'acharnoient après les Fuyards. Il fait donner, au plûtôt, à la blessure de Catinat, & à ses autres Blessés, les soins qui furent possibles : il les fit mettre sur des Chevaux; & laissant, sur le Champ de Bataille, quatorze Camisards qui avoient été tuez, & environ quatre-vingt

vingt Morts, ou Blessés, des Ennemis, il prit dans sa marche des mesures si justes, qu'il se déroba à la poursuite d'un nouveau Corps de Troupes, qu'il eut long-tems à ses trouffes, & qui en vouloient principalement à son Convoi. Il arriva, sans la moindre perte, au Camp des Camifards; où l'Espion, qui avoit attiré Catinat au Pont de Candiac, aiant été reconnu pour un Emissaire des Troupes du Roi, fut passé par les armes.

TANT de valeur, & de prudence, dans un aussi jeune homme que l'étoit Cavalier, sans que rien d'extérieur, ou d'humain, parût y contribuer, ni l'Art, ni la Nature; Païsan de naissance, & Boulanger d'éducation (a). C'est quel-

Pruden-
ce & bel-
le Re-
traite de
Cavalier.

Différen-
tes idées
que l'on
se fait de
Cavalier.

(a) Cavalier étoit Fils d'un Païsan du voisinage d'Alaix. Dans son enfance, il avoit gardé les Cochons, au Village de Ribaute. Il avoit été fait ensuite, dans un autre Village, appelé Vésénobre, valet de Berger. Et il avoit appris, depuis, le métier de Boulanger, à Anduse. Lorsque les troubles des Sévennes commencèrent, il étoit à Genève, où il s'étoit réfugié, non pour crimes, comme l'Auteur du Fanatisme le dit sans fondement, *Tom. II. pag. 60.*, mais pour cause de Religion, ainsi que plusieurs autres. Il faisoit, à Genève,

que chose de si surprenant, & de si rare ; qu'on ne fait lesquels se font le plus trompez ; ou ceux de son Parti, dont quelques-uns croioient, que l'Esprit de Dieu reposoit sur lui ; ou ceux du Parti contraire, qui regardoient ces sortes de gens, comme animez d'un esprit de
Py-

Genève, son métier de Boulanger, chez un Maître, qui le maltraita, pour un accident arrivé au Four par sa négligence. Il avoit entendu parler de ce qui se passoit dans son País : il prit la résolution d'aller s'y joindre à ses Frères. L'Auteur du Fanatisme se trompe encore, quand il dit au même endroit que je viens de citer, que Cavalier étoit un jeune homme d'environ vingt-quatre ans, robuste, & assez bien-fait de sa personne, en comparaison des autres Chefs, qui étoient tous de méchante mine. Il n'avoit, comme je l'ai dit, que seize à dix-sept ans ; il étoit blond & fluet, d'une fort petite taille, & d'une mine basse : au-lieu que la Porte, & Rolland, étoient grands & bien-faits ; d'une mine guerrière, à la vérité, mais nullement mauvaise. Le même Auteur s'est encore fort abusé, quand il a dit, que Cavalier avoit l'esprit un peu moins gâté que les autres, par les Visions prophétiques. La Porte, & Rolland, étoient fort sages à cet égard, comme je l'ai remarqué. Cavalier l'étoit beaucoup moins : & peut-être que cet Auteur n'a pas rencontré si mal, en ajoutant, que le Fanatisme lui faisoit affronter, sans crainte, les plus grands périls. C'est ce dont nous aurons lieu de nous expliquer ailleurs.

Python, & comme des Suppôts du Diable.

J'AI déjà effaié de dénouer une Difficulté si essentielle à cette Histoire, en dévoilant une partie du Fanatisme des Camisards (a). Mais Cavalier, qui croïoit bonnement à leurs Prophetes, & qui prophétisoit lui-même, nous réservoir un nouveau Problème à cet égard. Il n'est pas tems de le développer. Je dirai seulement ici, que, quel que fût le mérite de Cavalier, mérite réel ou de circonstance, la capacité prématurée, dont il venoit de faire preuve au Pont de Candiac, soit dans le Combat qu'il rétablit par sa valeur, soit dans sa conduite pour assurer sa Retraite, commença de le faire paroître dans un très grand jour. Il fut fait Brigadier, ou Capitaine, d'une Compagnie de cent hommes (b); & Rolland lui en donna deux cens, pour aller entamer, dans la Plaine, l'exécution des desseins qu'il méditoit, & qu'il lui confia. Car Rolland, impénétrable à tout autre, n'eut plus rien de secret pour Cavalier.

Il se donnoit pour Prophete.

Il est fait Capitaine d'une Compagnie de cent hommes.

(a) Voiés la Page 167. & suiv.

(b) Voiés la Page 180.

Cavalier: il le mit, pour ainsi dire, de moitié du Destin des Camifards.

Meurtre de Monsieur de St. Cômes, attribué injustement aux Camifards. C'EST fut, à-peu-près, dans ce tems-là, qu'après de Vauvert, l'un des Villages de la Vaunage, il se commit un Meurtre horrible, & qui fit beaucoup d'éclat. Comme ce Meurtre a été mis, ainsi que d'autres Brigandages, sur le compte des Camifards; qu'il n'est jamais trop tard de rendre justice à la Vérité; & que c'est le Devoir particulier d'un Historien; je rapporterai les circonstances d'un Fait, au-quel les Camifards n'eurent qu'une part honorable. Ils étoient si éloignés de participer autrement à de pareils crimes, qu'ils désapprouvèrent hautement celui-ci; encore que le prétexte, sous le quel il fut commis, pût leur paroître plausible, & passer même pour Droit de Représailles, dans une Guerre où les Gibets, les Buchers, & les Rouës, étoient les armes toujours sanglantes, & les plus fortes, de leurs Ennemis.

Quel étoit Monsieur de Saint Cômes; & quel son Caractère. UN Gentilhomme, de l'une des meilleures Familles des Réformez de la Vaunage, avoit embrassé la Religion du Roi, & paroissoit la suivre avec cette bonne-foi si désirable dans ceux qui

qui changent de Religion. Et, soit sincérité, ou affectation, il étoit vif, agissant, empressé, pour porter les Réformez à un même changement. Les nouveaux Catholiques, & son Epouse elle-même, Réformée ardente & zélée dans le cœur, n'avoient point d'Observateur plus vigilant que lui. Il en recevoit la récompense en ce Monde. Le Roi l'avoit gratifié d'une pension de deux mille livres. Cela le faisoit soupçonner d'être moins Catholique par persuasion, que par intérêt. Les Réformez le regardoient, & le détestoient, comme hypocrite: les Catholiques sentez le méprisoient, comme aiant le cœur mauvais, ou l'esprit foible. Tel étoit Monsieur de Saint-Cômes, dont la mort fut jurée, à l'occasion, & de la manière, que je vais dire.

DEPUIS que les Camisards étoient *A quelle* maîtres de la Vaunage, les Réfor- *occasion,* mez de ce Vallon, & de toute la Plai- *et de* ne, y faisoient des Assemblées fré- *quelle* quentes de Religion. Mais, ces As- *manière,* semblées étoient encore secrettes, à *il fut as-* cause des Surveillans. Mr. de St. *assiné.* Cômes étoit tout-ensemble Inspecteur

des nouveaux Catholiques, & Colonel de Milice; & il faisoit sa Charge d'Inspecteur, avec une vigilance, qui eût été digne des loüanges mêmes de l'Inquisition. Il eut le vent d'une Assemblée, qui se tenoit proche de Nîmes, au Village de Vauvert. S'étant assuré du Fait, il en fit avertir le Gouverneur de Nîmes, qui fit partir pour Vauvert un Détachement de sa Garnison. On massacra sans pitié, & sans distinction ni d'âge ni de sexe, la plus-part de ceux qui composoient cette Assemblée. Ceux, qui fuïoient, à la faveur de la confusion, furent poursuivis, & plusieurs arrêtez & conduits dans les Prisons de Nîmes.

MONSIEUR de St. Cômes avoit fait jusques-là le devoir de sa Charge. Mais, non content d'avoir trempé ses mains dans le sang de ses anciens Frères, il ajouta l'insulte à la cruauté. Voïant passer ceux qu'on avoit pris, il les chargea d'injures. *Misérables*, leur dit-il, *Canaille incorrigible, ne saviés-vous pas les Ordres du Roi?* Il leur fit des menaces vaines, & ridicules, que je supprime, pour cela même. Ces pauvres gens furent transfèrez de Nîmes

à Montpellier, où ils furent condamnés, les hommes, aux Galères ; & les femmes, à être rasées par la main du Boureau, & enfermées dans des Couvents. Mais, comme en poursuivant ceux qui s'étoient sauvez de l'Assemblée de Vauvert, on avoit pris, au hazard, tout ce qu'on avoit rencontré ; plusieurs de ces Prisonniers, aiant prouvé qu'ils n'étoient point à l'Assemblée, avoient été remis en liberté. Ils avoient publié l'Insulte, que j'ai dit que leur avoit faite Monsieur de St. Cômes ; & ce fut ce qui le perdit.

DOUZE Jeunes-gens, du nombre de ces Prisonniers qu'on avoit élargis, se joignirent à dix autres, qui avoient, dans cette affaire, une part moins directe, mais plus pressante. Ils prirent ensemble la résolution d'ôter la vie à Monsieur de St. Cômes. Un vif ressentiment animoit les premiers. Des intérêts de cœur mettoient les autres en furie. Ils avoient des vûes ou des engagements de mariage : & les personnes, qu'ils recherchoient, étoient parmi celles, qui avoient été enfermées dans des Couvens. Ces vingt-deux Jeunes-gens, qui n'étoient Camisards,

ni les uns, ni les autres, allèrent attendre Monsieur de St. Cômes sur un chemin, où ils favoient qu'il devoit passer. Il étoit, avec sa femme, dans une Chaise roulante. On l'arrêta, & le Chef de cette Bande lui adressant la parole : *Reconnoissés-vous*, lui dit-il, *parmi-nous, quelques-uns des Prisonniers que vous insultates aux Portes de Nîmes? Votre heure est venue: vous n'avez que le tems de faire votre prière. Hélas! Mes Amis*, s'écria St. Cômes, *ne suis-je pas des Vôtres? Pouvois-je m'empêcher de faire les Ordres du Roi? Les Ordres du Roi!* reprit ce Jeune Homme enflammé de colère. *Ne t'en es-tu souvenu, Traître, que pour oublier les Commandemens de ton Dieu? Non, non, tu n'as point d'autre Dieu que le Roi: il faut te faire aujourd'hui changer de Maître; tu mourras.* Il l'arrache de sa Chaise, & lui fait sauter la Tête à Coups de Sabre.

Parolles
remar-
quables
de Bou-
sanquet,
Chef des
Assassins.

ON se représente assés le saisissement de Mad. de S. Cômes. Boufanquet, c'étoit le nom du Chef, voiant ses Domestiques effraiez, & tremblans: *Ne craignez rien*, leur dit-il. *Secourez votre Maîtresse; & quand elle sera mieux, vous lui direz, que la mort du Tiran de sa Conscience doit*

doit la consoler de celle de son Mari (a).

Les Assassins disparurent, & allèrent se jeter parmi les Camisards.

LORS-QUE CES Meurtriers furent présentez à Rolland, & qu'il les eut écou-
tez, il leur parla à-peu-près ainsi: *Vous avez fait mourir un Traître, que j'avois dessein de faire enlever, mort, ou viv. Mais, quoique vous soiés en quelque façon des Nôtres, vous n'aviés nul Droit de le faire mourir. Nos Rèlemens n'attribuent ce Droit, qu'au Général, ou au Conseil de Guerre. Qui que ce soit de nous, qui contrevienne à nos Rèlemens, en est immédiatement & sévèrement puni, selon la nature du Cas. Le vôtre est celui de l'Assassinat, & du Meurtre, que nous punissons de mort. Cependant, comme vous ignoriés nos Loix, je vous accorde l'Azile, & le Service, que vous êtes venus chercher parmi-nous: en vous avertissant néanmoins, que ce n'est plus par la fuite, que vous devez éviter de tomber desormais au pouvoir de l'Ennemi, mais par l'intré-*
pidi-

Les Af-
faffins
vont
trouver
Rolland:
ce qu'il
leur, dit.

(a) Ce ne furent pas les propres termes de Boufanquet, parce qu'il s'exprima en langage du País; mais c'en est le sens, & l'énergie, que j'ai plutôt affoiblie, qu'exagerée, par ma traduction.

pidité, & par la valeur ; & que l'Engagement & la Sûreté d'un Camisard, c'est de vaincre, ou de mourir. Boufanquet, & quelques autres de ses Complices, profitèrent mal de ces leçons. Ils se laissèrent prendre quelque tems après, & furent roüez vifs, comme ils l'avoient mérité. Retournons à Cavalier.

Destinée
de ces
Assassins.

Cavalier
faic con-
tribuer
les Catho-
liques de
la Plaine.

La Cava-
lerie des
Cami-
sards
mise sur
pied.

Cavalier
forme des
Magasins
dans la
Plaine.

CE jeune Chef, qui tenoit la Plaine depuis plusieurs jours, y avoit mis sous contribution tous les anciens Catholiques. Il avoit taxé chacune de leurs Maisons à lui fournir, sous peine d'Exécution Militaire, une certaine quantité d'Armes, de Mulets, & de Chevaux. Il avoit distribué aux Officiers les meilleurs Chevaux. Et, aiant joint les autres à ceux de la Camargue, Rolland avoit mis sur pied une Cavalerie, qui n'étoit pas belle, mais qui fut toujours bonne, & inébranlable, dans les Occasions.

QUOIQUE l'Arsenal rustique, que les Camisards avoient formé, dans un des Bois de leurs Montagnes (a), fût abondamment fourni, Cavalier ne laissoit pas de faire remplir, dans la Plaine,

(a) Voiés la Page 148.

ne , quelques Maisons dont il étoit sûr, de Fusils, de Pistolets, d'Épées, de Sabres , & de Baïonnettes. Ses Partis avoient eu souvent des rencontres avec les Troupes du Roi: mais, jusques-là, sans interruption à ses entreprises.

CEPENDANT , Messieurs de Broglio, *Messieurs de Broglio, & de Julien, entreprennent d'investir Cavalier.*
 & de Julien , qui paroissoient méditer toujours quelque coup décisif, avoient songé sérieusement à arrêter ce qu'ils appelloient l'Insolence de Cavalier. On ne pouvoit souffrir, plus impatiemment qu'ils le faisoient, la hardiesse de ce nouveau Chef; & leur inaction apparente couvroit le dessein de l'enfermer, & de le réduire à périr par l'Épée, ou par la Roue. Leurs Troupes s'étoient insensiblement saisies de tous les Passages de la Plaine aux Montagnes. Quoique Cavalier eût suivi tous leurs mouvemens par ses Espions, il les avoit pénétrés trop tard. Se voyant comme investi, sans pouvoir être soutenu par Rolland, ni se retirer, en cas d'attaque, il ne pensa pas seulement à sortir d'embarras, mais à prendre les Ennemis au même piège,

où ils l'attendoient : & la pensée ne fut pas vaine.

Cavalier, qui s'en aperçoit, forme le dessein de les battre. UN Corps des Troupes du Roi occupoit un Passage, appelé, dans le Pais, la Fontaine de Bijoux. Cavalier résolut de les mettre entre deux feux, & de leur passer sur le ventre. La difficulté d'instruire Rolland de son projet ne l'arrêta pas. Ses gens connoissoient des routes, qui n'étoient connues que des Bêtes fauves. Ils passoient où d'autres se seroient précipitez. Il trouva donc le moien de faire rendre une Lettre à Rolland, par la quelle il lui marquoit de se rendre, avant le Lever du Soleil, un jour qu'il lui marqua, au Passage de Bijoux, à la tête de quatre cens hommes. *Les Ennemis, ajoutoit-il, occupent ce Passage, au nombre de six cens. Je les attaquerai le premier, avec mes deux cens hommes. Le reste appartenant à votre expérience, & à votre valeur, je ne doute point de la victoire.*

Rolland, qu'il avertit de son dessein, se ROLLAND ne manqua pas de se trouver au Rendés-vous, à la tête de cinq cens hommes. Mais, soit que Cavalier, qui s'étoit approché des En-

ne-

nemis, à la faveur d'une nuit obscure, ^{trouve}
 eût trouvé & faisi l'occasion d'atta- ^{aux Ren-}
 quer avec avantage; soit qu'il se fût ^{dés-vous}
 laissé emporter à la présomption de ^{marqué.}
 vaincre, que lui donnoit souvent l'Es-
 prit d'Enthousiasme auquel il étoit
 sujet; impatient de combattre, & a-
 vide, peut-être, de tout l'honneur de
 cette Affaire, il donna sur l'Ennemi,
 dès la petite pointe du jour, avec tant
 de vigueur, qu'il lui fit abandonner
 son Poste, & le mit en confusion: de-
 forte que Rolland, qui arriva précisé-
 ment au moment de la déroute, tom-
 bant brusquement, & de tous côtez, sur
 les Fuiards, en fit un carnage horri- ^{Victoire}
 ble. La Victoire fut complète. Les ^{complet-}
 Troupes du Roi laissèrent près de qua- ^{te des}
 tre cens hommes sur le Champ de Ba- ^{Camis-}
 taille; & les Camisards n'en perdirent ^{fards, à}
 guère que quarante. ^{la Fon-}
^{taine de}
^{Bijoux.}

ROLLAND admira plus le succès de ^{Où que}
 cette Action, qu'il n'en approuva la ^{pense Rol-}
 conduite. Mais, c'est le droit, ou le ^{land de la}
 propre, de la Victoire, de changer les ^{conduite}
 fautes mêmes en exploits. Rolland ne ^{de Cava-}
 laissa pas de louer beaucoup Cavalier ^{lier dans}
 Leurs Troupes se joignirent, & mar- ^{cette Af-}
 chèrent tambour battant. Plusieurs ^{faire.}
 Caif-

Caiffes, qu'on avoit prises aux Troupes du Roi, servirent à ce Triomphe. Cependant, de nouvelles Troupes se font voir : la Garnison d'Anduze, sur l'Avis que le Passage de Bijoux avoit été attaqué, accourut au secours. Elles firent quelques mouvemens, qui sembloient tendre à renouveler le Combat. Mais, Rolland s'étant mis en Bataille, comme pour défier ces Troupes fraîches, elles se contentèrent de faire mine de l'attendre, & ne tardèrent pas à se retirer. Le Général des Camisards, que Cavalier suivit, ne fut pas plutôt de retour dans ses Montagnes, qu'il fit tenir un grand Conseil de Guerre. Les principaux Officiers eurent ordre de s'y rendre, de leurs différens Postes. *Rolland leur dit, qu'il avoit des Avis certains, que le Renfort, que Monsieur de Julien avoit demandé, étoit en marche.* Il représenta la nécessité de prendre des mesures assez promptes, pour prévenir leurs Ennemis. Il fut résolu de se porter, & de se montrer, de tous côtez, sur la Frontière du Vivarès, dans la Plaine, dans tout le Bas-Languedoc, afin d'attirer par-tout les Troupes du Roi, & de
les

*Nouvelles
Troupes
qui vien-
nent au
secours de
celles qui
ont été
battues.
Ces Trou-
pes fraî-
ches se
retirent.*

*Grand
Conseil de
Guerre.*

*Ce que
Rolland
y repré-
senta.*

*Les réso-
lutions
qui y fu-
rent pri-
ses.*

les obliger par-là d'abandonner le dessein, qu'elles sembloient avoir repris, d'investir les Montagnes. Huit cens Cavalier Camisards furent dettinez à l'exécution de ce Projet, sous les Ordres de est nommé, par un Conseil de Cavalier; Rolland se reservant le reste, pour continuer d'agir dans les Hautes Sévennes, couvrir ses Magazins Guerre, pour commander en Chef, & ses Retraites, & être à portée de veiller, & de pourvoir à tout.

Quoi-que Catinat ne fût pas encore bien guéri de sa blessure, & qu'il eût été le premier à reconnoître les qualités guerrières de Cavalier, il ne vit point, sans quelque peine, qu'il lui eût été préféré. Il s'en expliqua même Catinat dans le Conseil de Guerre. *Je ne puis, en est ja-* dit-il, *désapprouver le Choix du Chef, qui* loux: ce *vient d'être nommé. Mais, un point d'honneur, dont je ne suis point le maître, ne* qu'il dit à cette occasion. *me permet pas de consentir à me mettre sous ses Ordres, après qu'il a servi sous moi.* On lui représenta, que, Le tem- comme il n'étoit pas encore rétabli, & que pérament les affaires pressoient, on avoit crû que prend à ce sujet devoir donner, à Cavalier, le Commandement du Corps entier; mais que, le Conseil de Guerre. dès qu'il seroit mieux, on diviseroit ce Corps en deux, avec l'un des quels il

il auroit son Département, du côté du Vivarès : ce qui fut réglé sur ce pied-là. Le Département de Catinat devoit avoir environ quarante lieues; & celui de Cavalier, qui s'étendoit depuis le Saint Esprit jusqu'au delà de Montpellier, & du côté de Pompignan, au-tour de cinquante.

Précautions de Cavalier, avant que de descendre dans la Plaine.

Il se fait loger par Billets, dans plusieurs Villages.

CAVALIER se mit en marche. Quand il fut arrivé à l'extrémité des Montagnes des Sévennes, il envoya reconnoître les Passages. Les Troupes du Roi les avoient abandonnez. Pour éviter toutes embuches, il s'arrêta à deux lieues d'Anduze, dans les Bois de St. Bénèzet, d'où il fit partir quatre Détachemens, avec ordre d'aller se faire voir, le même jour, & à peu près à la même heure, aux environs; l'un, de St. Hippolite; l'autre, de Sommières; le troisième, de Nîmes; & le quatrième, d'Usés. Et il marcha ensuite, tambour battant, & en plein jour, à Bouquairan, Village voisin du Bois; & il s'y fit loger par Billets, sur le même pied, que les Troupes du Roi.

APRÈS trois jours de rafraichissement & de repos, il alla faire la même

me chose à Brignon, autre Village à une lieue de là. Il s'y fit loger par Billets, comme à Bouqueiran. Mais, il n'y fit pas un aussi long séjour. Les Troupes du Roi, qu'il avoit eu dessein de mettre en inquiétude, & en mouvement, de tous côtez, & qu'il prévit bien qu'il auroit bien-tôt sur les bras, le cherchèrent inutilement. Il se déroba de Brignon, la nuit même du jour, qu'il y étoit entré. Et, ne marchant plus que de nuit, & par Bandes détachées, il gagna, sans péril, par différens détours, le Rendez-vous général, qu'il avoit marqué aux Bois de Luffan, éloignez de Brignon, d'environ cinq lieues; & là, ses quatre Détachemens le rejoignirent, peu de tems après que tout son monde se fût rassemblé.

ON crut le Bas-Languedoc inondé de Camisards. Les Généraux du Roi avoient reçu, en même tems, de St. Hippolite, de Sommières, de Nîmes, d'Usés, & d'Anduse, différens Couriers; &, selon les Dépêches dont ces Couriers étoient chargez, les Camisards avoient paru, à la même heure, & le même jour, à la vûe de toutes ces

Vil-

Il répand
la Ter-
reur, dans
tout le
Bas-
Languedoc.

Villes. Ces Généraux comprirent bien, qu'on avoit pris des Détachemens pour des Armées. Mais, craignant que les Camifards n'eussent jetté toutes leurs Forces dans le Bas-Languedoc, dans l'intention de le ravager, non-seulement ils firent marcher de tous côtez leurs Troupes, pour donner la chasse aux Rébelles, mais ils firent revenir toutes celles qu'ils avoient du côté du Vivarès, où ils craignoient que les Camifards n'eussent dessein de pénétrer.

Les Camifards s'approchent du Vivarès, & occupent les Postes les plus importants de la Frontière de cette Province, dans le dessein d'y pénétrer.

ILs donnèrent ainsi dans le piège, que Rolland leur avoit tendu. Ce Général n'eut pas plûtôt appris le retour de ces Troupes, qu'il en informa Cavalier, qui fit partir d'abord les quatre cens hommes destinez à servir sous Catinat. Les Postes les plus importants, que les Troupes du Roi venoient d'abandonner sur la Frontière du Vivarès, furent bien-tôt occupés. Et, par-là, les Camifards laissèrent entrevoir, plus clairement que jamais, tout ce qu'on a lieu de craindre d'une Guerre entreprise, & soutenue, par le Desespoir.

CAVALIER, qui n'avoit plus que quatre cens hommes, n'étoit plus en état de faire la Guerre, que par ruse. Les Troupes du Roi étoient par-tout en mouvement, & en grand nombre : il continua de leur donner le change, & se réduisit à les harceller. Il faisoit battre la Campagne par divers Détachemens, qui se montroient aux Ennemis de divers côtez ; qui harassoient leurs Partis, à force de les faire courir ; qui tomboient sur leurs Traîneurs, ou sur leurs Bagages ; & qui faisoient toujourns quelque butin. Cette petite Guerre fut interrompue, par des Actes de Piété, fort diffèrens dans leurs principes.

Cavalier se réduit, pour quelque tems, à la petite Guerre.

LA Fête de Pâque approchoit. Les Camisards, quelque part qu'ils se trouvaient, ne passaient guère ces Solemnitez, sans des Assemblées de Religion : Cavalier en avoit indiqué une pour le Jour de Pâque, dans une Métairie appelée *la Grange de Montèze*, à une lieue & demi d'Alais. Tout son monde s'y étoit rendu. L'Assemblée étoit nombreuse, par le concours des Réformez des environs. De leur côté, les Catholiques se firent un devoir, & un mérite de

Assemblée du jour de Pâque à la Grange de Montèze.

piété, de célébrer leur Pâque, par un Massacre d'Hérétiques.

Les Catholiques forment le dessein de surprendre, & de massacrer, l'Assemblée.

LA Garnison d'Alais étoit de onze à douze cens hommes. Les Bourgeois bien armez se joignirent, en grand nombre, à une partie de la Garnison: leurs Gens d'Eglise leur avoient fait entendre, qu'ils ne pouvoient glorifier Dieu plus dignement en ce Saint Jour, qu'en égorgeant le plus grand nombre qu'ils pourroient de ces Hérétiques. Seize, ou dix-huit cens hommes, contre quatre cens au plus, alloient moins, en effet, à un Combat, qu'à une Tuerie. Ils partent, pleins de zèle, & de fureur: l'Assemblée est interrompue & troublée, par la nouvelle que l'on y reçoit de leur marche & de leur dessein.

Dispositions que fait Cavalier à la nouvelle de la marche des Catholiques.

CAVALIER s'efforce de rétablir le calme. Il parle sur la Circonstance, en termes chrétiens, courageux, & touchans. Il congédie les Etrangers, qui eurent le tems de se retirer. Il se met quelques momens en prière avec ses Soldats, qui s'animèrent d'un feu guerrier, que la piété, & le péril, rendoient plus vif. Cavalier même tomba en extase: il avoit prophétisé, & promit la Victoire.

RÉSOLU d'attendre l'Ennemi de pied ferme, il posta ses gens derrière une vieille Muraille, qui leur faisoit une espèce de Retranchement, ou de Parapet, lequel les couvroit au-dessus de la ceinture. Les Ennemis, qui étoient partis d'Alais d'assez bonne heure, avoient marché à petit bruit: ils s'étoient flattez d'égorger les Sentinelles, & de surprendre l'Assemblée. Mais, voïant les Camisards en si bonne posture, ils furent forcés de les attaquer dans les formes. A la première Décharge de l'Ennemi, les Camisards se baifèrent si à-propos, qu'ils ne perdirent pas un homme. Puis, chantant de toutes leurs forces le Pseaume 68 (a), ils sortent du

(a) Ce Pseaume commence ainsi :

*Que Dieu se montre seulement,
Et l'on verra dans le moment
Abandonner la place:
Le Camp des Ennemis épars,
Epouvanté de toutes parts,
Fuir devant sa Face, &c.*

C'étoit le Pseaume que les Camisards chantoient toujours, en tombant sur l'Ennemi. Je me souviens d'un trait fort plaisant, à cette occasion. Un Officier François, qui avoit servi contre les Camisards, me disoit un jour,

Bataille
du jour
de Pâ-
que, &
Défaite
des
Troupes
du Roi.

*Les Ca-
misards
les pour-
suivent
jusqu'aux
Portes
d'Alaix,
& leur
repro-
chent de
les avoir
attaquéz
un Jour
de Pâque.*

du Retranchement: ils se ferrent, & s'avancent: ils font leur décharge presque à bout portant; &, la Baionnette au bout du Fusil, ils fondent en désespèrez, & en chantant tous-jours, sur l'Ennemi qui n'a pas le tems de se reconnoître, & qui fuit de toutes parts. Les Camisards s'acharnent à le poursuivre, & le mènent battant jusqu'aux Portes d'Alaix. Les Fuiards se jettent, & s'enferment dans la Ville. Toutes les Cloches se font entendre, ainsi que le Canon de la Citadelle, pour éloigner, apparemment, les Camisards. Cavalier ne laissa pas de se reposer, le reste du jour, dans les Faux-bourgs de la Ville, & d'y faire rafraichir ses gens. Mais ce qu'il y eut de singulier, c'est que les Camisards devinrent, à cette occasion, presque tous, Prédicateurs. Les Corps de garde, que Cavalier avoit posez aux Portes de la Ville, & en d'autres Postes; crioient de toutes leurs forces aux Habitans:

en me parlant de cette Guerre: *Quand ces Diables-là se mettoient à chanter leur B. de Chanson, Que Dieu se montre, nous ne pouvions plus être les Maîtres de nos Gens: ils fuïoient comme si tous les Diables avoient été à leurs trousses.*

bitans : *Etoit-ce ainsi que vous deviez célébrer le Jour de Pâque ? Vous voyez ce que l'on gagne à si mal servir Dieu.*

Les Camifards venoient les uns après les autres, prêcher sur le même ton. Chacun d'eux lançoit son trait de morale, tiré de quelque circonstance, ou de la Fête, ou du Combat. Cavalier enfin retourna, vers le soir, sur le Champ de Bataille, où les Ennemis avoient laissé plus de deux cens Morts. Les Camifards, ou tuez, ou blessés, dans cette Action, & qui étoient en petit nombre, avoient été, les premiers enterrez, & les autres soignés, par la Garde que Cavalier avoit laissée à la Métairie.

Tout le Corps s'y reposa jusqu'à la nuit du lendemain, que Cavalier ^{*est ren-*}partit, pour aller à la rencontre d'un ^{*forcé par*}Renfort de deux cens hommes, qu'il ^{*deux cens*}savoit que Rolland devoit lui envoyer, ^{*hommes.*}& qui le joignit en effet.

LES Troupes du Roi firent, dans ce tems-là, divers mouvemens, qui persuadèrent à Cavalier, que leur dessein étoit encore de l'enveloper. En tout cas, il trompa leur dessein, & toutes leurs mesures, par tant de marches, & de contre-marches, qu'on le croïoit d'un côté, lorsqu'il

*Il se re-
met à la
petite
Guerre.*

*Il forme
le dessein
d'enlever
un Con-
voi consi-
dérable.*

*Ses Mesu-
res, &
ses Or-
dres, pour
l'exécu-
tion de son
dessein.*

*Le Con-
voi enle-
vé, &*

qu'il étoit de l'autre; qu'il alla se poster dans les Bois de Desforts, entre Anduze & St. Hipolite, pour se remettre à la petite Guerre; & qu'il eut bientôt-là l'occasion d'un Coup-de-Main qui en valloit la peine.

LE Gouverneur d'Anduze, assuré, par de faux avis, que Cavalier étoit du côté d'Usès, avoit fait partir pour St. Hipolite, sous une Escorte de deux cens hommes, plusieurs Chariots chargés de Munitions de Guerre. L'occasion étoit trop belle, & Cavalier trop habile, pour la manquer. Il avoit été informé de la destination, & du départ de ce Convoi. Il détacha trois cens hommes, sous les Ordres de Clari, & de Ravanel, deux des Officiers qui commandoient sous lui. Il les fit partir de nuit, afin qu'ils pussent se saisir des Passages, sans être apperçûs.

Ils avoient ordre de partager leur Détachement, & de se poster de manière, & à telle distance l'un de l'autre, qu'ils pussent attaquer, en même tems, le Convoi & l'Escorte, en Tête, & en Queue. Cela fut exècuté avec tant de succès, que l'Escorte fut taillée en pièces, & le Convoi conduit dans

les

les Bois de Desforts. Ce Convoi consistoit en plusieurs Caisses remplies de Fusils, & de Balles; en un assez grand nombre de Barils de poudre; & en quantité d'Habits, de Chapeaux, de Bas, & de Souliers, pour le Régiment de Cordes. Cavalier en fit habiller ses gens; & il envoya le reste, sur les mêmes Chariots, au Magasin général des Camisards.

QUOIQUE Rolland, & les autres Chefs qui commandoient sous lui dans les Montagnes, n'y firent point d'Expéditions éclatantes, c'étoit-là néanmoins, qu'étoit l'ame, & que couvoit le feu caché de cette Guerre encore naissante. Rolland tenoit de-là les Troupes du Roi, & tous les Catholiques, en crainte, & en défiance. Il étoit comme le Maître de l'Etendue du Pais, que j'ai dit qu'il occupoit (a). Ils y faisoient exercer publiquement la Religion Réformée. Outre qu'il avoit, comme je l'ai dit, dans des Cavernes bien situées & bien gardées, un Hôpital, un Arsenal, & plusieurs Magasins pour les Munitions de Guerre & de Bouche,

l'Escorte
taillée en
pièces.

Rolland
conduit
tout des
Montagnes, &
est l'ame
de tout.

Il étoit
comme le
Maître
des Hautes
Sévennes.

(a) Voiez la Page 185.

che: il y tenoit de plus des Moulins à poudre, des Fours, des Armuriers, d'autres Artisans nécessaires, & généralement tout ce qu'il falloit, pour soustenir longtems la Guerre. C'étoit, principalement, dans les Conseils de Guerre que Rolland tenoit souvent, que les Projets se formoient, & que les Mesures étoient prises. C'étoit de son Camp, que tous les Ordres émanoient: & tandis que Cavalier occupoit les Troupes du Roi, ou, pour parler plus juste, les amusoit & les jouoit dans la Plaine, Rolland, dans les Hautes-Sévennes, préparoit à la Cour des inquiétudes & des embarras, dont elle ne se tira, que par les voies d'une Clémence, qui peut-être n'a point d'Exemple dans l'Histoire.

La Guerre des Sévennes prend une forme solide & dangereuse pour l'Etat.

Je pourrois ajoûter, que la Peinture que je viens de faire, & qui est vraie à tous égards, suppose une Suite de Vûes, & de Dessesins: & qu'il s'en faut bien que cette Guerre n'ait été autre chose, comme quelques-uns l'ont avancé (a), qu'un Feu de Paille éteint pres-

(a) Voici ce que le Sieur Gayot de Pitaval a dit de cette Guerre (*Causés Célèbres Tom. XIV. P. 132. Edit. de Holl.*) *Le Cardinal*

presque aussi-tôt qu'allumé; ou, comme quelques autres l'ont voulu dire, qu'un Brigandage horrible, qu'un Fanatisme aveugle & furieux (b). Ce qu'on a vû jusqu'ici dit assez ce qu'on en doit croire. Ce qu'on verra dans la suite le fera voir encore mieux.

MONSIEUR de Bâville avoit souvent proposé un Moïen, qu'il croïoit sûr, pour finir cette Guerre. C'étoit de ne s'amuser plus à combattre les Rebel-

Dessains de Rigueur proposez par M. de Bâville, & re-jettez par M. de Julien.

nal de Richelieu, dit-il, entra le 20. d'Août 1629. dans Montauban, d'où il retourna à Fontainebleau se disposer au Voyage d'Italie. Ainsi finit la troisième Guerre de Religion, & la dernière qu'on ait vû en France. Car, on ne doit pas mettre, au nombre des Guerres de Religion, les Troubles des Sévennes, sous le Règne de Louis XIV., qu'y excitèrent les Huguenots. Car, ils n'avoient, ni Places, ni Général. Ce ne fut qu'une désolation de la Campagne; & le Feu, après quelques petits progrès, fut aussi tôt éteint, qu'allumé. C'est un Fait néanmoins, que cette Guerre dura quatre ans, & qu'elle occupa jusqu'à vingt-mille hommes, & plus, de Troupes réglées, & commandées par deux Maréchaux de France successivement. Ne faut-il pas avouër, que le Public est pris pour une grande Dupe, par la plus-part des Historiens?

(b) Pour se convaincre de cette Imputation, il ne faut que jeter les yeux sur l'histoire du Fanatisme par Bruyes.

les, mais de brûler à la fois, de tous côtez, les Villages, & toutes les Maisons, qui leur étoient favorables: l'Incendie eût été vaste, & terrible. Mais cette Proposition avoit toujourns été rejetée par Monsieur de Julien, qui n'étoit pas pour ces Violences, & qui dit nettement, que le Remède lui paroissoit plus dangereux qu'un Mal, que le Desespoir avoit peut-être fait naître, & pourroit rendre incurable.

*L'Opinion
de Mr. de
Baville
semble
néan-
moins
prévaloir.*

CEPENDANT, soit que Monsieur de Julien, lassé lui-même de voir les Troupes du Roi harcellées & battues par-tout, fût revenu en partie à l'Expédient que Monsieur de Bâville proposoit, & que le Comte de Broglie ne desaprovoit pas; soit que l'on craignît que les Camisards, à la faveur de quelque Intelligence dans les Places du Bas-Languedoc, autour des quelles ils voltigeoient continuellement, n'en surprissent quelqu'une, & qu'on eût dessein de les attirer & de les occuper ailleurs; soit, enfin, que les Intrigues de Cour dont j'ai parlé (a) entraissent dans des Mesures qui paroissoient toujourns mal prises: on fit tout d'un coup

(a) Voyez la Page 192. & suiv.

coup marcher cinq à six mille hommes du côté des Montagnes.

LES Avis, que Rolland en avoit reçûs, portoient, que ces Troupes étoient destinées à brûler & à massacrer plusieurs Villages qui lui étoient affectionnez. Il étoit en état d'user de telles Représailles, qui auroient entraîné la défolation & la Ruine totale de la Province. Mais, ce parti n'étoit point conforme à ses Vûes. Il vouloit la Liberté, & non la Ruine, de son País. Il résolut donc, & il entreprit, d'arrêter ces Troupes. Les Corps, que Valmal, & Castanet, commandoient, l'un dans les Boutières, & l'autre dans l'Auferre, eurent ordre de le joindre. Il écrivit à Cavalier de se rendre auprès de lui, avec trois cens hommes, en lui marquant les Dispositions qu'il devoit faire du reste de sa Troupe. Catinat, qui étoit du côté du Vivarès, amena aussi son Détachement. Ce fut la première fois, que toutes les Forces des Camisards se trouvèrent rassemblées; & ce fut aussi la dernière.

APRÈS un Conseil de Guerre, où Rolland eut bientôt fait approuver ses Idées, qui étoient, non d'attaquer en

Ba-

Rolland est averti que six mille hommes des Troupes du Roi marchent du côté des Montagnes. pour brûler plusieurs Villages: il rassemble toutes ses Troupes, pour s'y opposer.

Bataille rangée, mais de canarder l'Ennemi, sans en être vû; il dressa, en deçà des Passages qu'il fit occuper, des Embuscades de toutes parts: & tout cela s'étoit fait avec tant de célérité & de bonheur, que les Troupes du Roi, qui marchaient avec précaution, se voiant prévenues par les Passages occupez, s'arrêtèrent sans rien entreprendre; & que non seulement leur Dessein, quel qu'il pût être, avorta; mais qu'elles eurent même un Contre-Ordre de se replier en diligence du côté de Montpellier.

Les six mille hommes des Troupes du Roi ont un Contre-Ordre.

On craignoit pour Montpellier.

Stratagème de Rolland.

ON avoit craint pour cette Place. La préoccupation étoit si grande, qu'on s'étoit imaginé, que quelques Camifards, qu'on avoit vûs de ce côté-là, avoient dessein de la surprendre. Il est vrai, qu'ils avoient paru dans ses environs, en plusieurs Troupes; qu'ils ne s'étoient montrez qu'à l'entrée de la nuit; & qu'ils s'étoient fait avancer par les bruits que leurs Emissaires avoient répandus, que Rolland, & Cavalier, avoient joint toutes leurs Forces, pour se jeter dans cette Ville, à la faveur d'une Conjuración, qu'ils y avoient pratiquée parmi les Réformez,

les-

lesquels, effectivement, y étoient en grand nombre, & dont on connoissoit les dispositions pour les Camisards. Mais, tout cela n'étoit qu'un Stratagème de Rolland, que Cavalier, conformément à ses Instructions, avoit fait exécuter par Clari, & par Ravel, auxquels il avoit laissé environ trois cens hommes, lorsqu'il partit des Bois de Desforts, pour aller joindre Rolland dans les Montagnes. Et, quoiqu'il ne paroisse pas d'abord, que ce Stratagème pût être par lui-même d'une aussi grande ressource, qu'il le fut en effet: si néanmoins on considère, que les Réformez faisoient le plus grand nombre des Habitans de la Province; qu'on y étoit dans le préjugé, que les Camisards étoient forts de douze à quinze mille hommes; qu'il étoit vrai, & qu'on ne l'ignoroit pas, qu'ils pouvoient en mettre sur pied trente à quarante mille, quand ils l'auroient voulu; & que presque tout le Pais étant pour eux, & l'épouvante générale parmi les Catholiques, rien n'étoit plus facile que de donner créance à de pareils bruits; on n'en sera plus surpris. Et on conviendra même,

Ce Stratagème, qui paroissoit peu de chose, étoit important par les circonstances.

me, que les Généraux du Roi n'auroient pu, sans imprudence, négliger ces bruits, quelques faux qu'ils pussent être. Leur vigilance étoit louable, & les Camisards s'en trouvèrent mal quelquefois.

Attention des
Alliés
sur les
Sévennes.

LES ENNEMIS de la France avoient les yeux sur les Sévennes. Ils sentoient d'avance les avantages qu'ils retireroient de cette Guerre; & la Cour prévit bien toute la part qu'ils y pourroient prendre. Mais, comme leurs Mesures, & leurs Mouvemens à cet égard, marchaient encore dans les ténèbres; & qu'ils se bernoient, en apparence, à pousser la France au dehors, à la faveur de la Diversion que ces Troubles du dedans commençaient de faire à ses Armes; je me contenterai de dire ici, que cette Ressource, qui étoit grande, se joignant à toutes celles qui s'étoient enchaînées pour soutenir, & pour faire triompher, la Cause des Camisards, achevoit de donner à leurs Progrès & à leur Courage, qu'elle augmentoit & qu'elle assûroit de plus en plus, un Air de Miracle: l'appui, que Rolland se promettoit des Alliés, & qu'il en attendoit, réglant sa Conduite,

duite, dirigeant ses Projets, & lui en Ce que Rolland pensoit des Oracles présageant des suites, & des succès; pensoit des Oracles apui, sur lequel je puis assûrer mes Lec- pensoit des Oracles teurs qu'il comptoit beaucoup plus, pensoit des Oracles que sur les Oracles les plus flatteurs de ses Prophetes. de ses Prophetes.

CE n'est pas qu'il ne continuât de les consulter; & je ne dois pas dissimuler, qu'ils avoient leur part des Conseils & des Combats, non pour délibérer sur une affaire importante, ou sur la manière d'attaquer, ou d'arrêter l'Ennemi: ces Opérations, selon Rolland, n'étoient que du ressort de la Prudence humaine. Ce qu'il accordoit à l'Enthousiasme de ses gens Tout ce qu'il accordoit à l'Enthousiasme de ses gens accordoit à l'Enthousiasme de ses gens à l'Enthousiasme de ses Gens. étoit d'annoncer une réüffite, ou une victoire; & d'entretenir, par-là, la confiance & l'ardeur, avec lesquelles ils se portoitent dans toutes ses Entreprises.

MES Lecteurs me dispenseront de leur d'écrire désormais des Rencontres peu décisives entre les deux Partis. Je ne laisserai pas de les toucher en passant. Mais, je supprimerai tout ce qu'il importe peu d'ignorer, ou de savoir. On trouve assez de ces détails peu intéressans, dans les Relations de ces Temps-là, dans les Gazettes, & dans

dans les Mercurès. Je m'attacherai, sur toutes choses, aux grands Evènemens: je veux dire, à ceux qui se rapportent le plus, soit au Vrai essentiel, & peu connu de cette Histoire, soit aux Echecs que la France reçût, de l'opiniâtreté, & des contre-coups, de cette Guerre.

La Ruse de Rolland, pour éloigner les Trontes du Roi des Montagnes, ne leur fut pas moins avantageuse qu'aux Camifards.

SI la Ruse de Rolland, pour éloigner des Montagnes les six mille hommes qui s'en approchoient, lui avoit réüffi; & si son attention à éviter une Action générale, qui, étant toujourns douteuse, convenoit mal à ses desseins, lui fit tenir pour un avantage, d'avoir éludé celle où la nécessité l'auroit réduit: d'un autre côté, ces six mille hommes avoient peut-être échappé à un péril certain. Outre les Embuches qu'il leur avoit dressées, il avoit fait mettre sous les armes un nombre considérable des Reformez du País. Il y a quelque apparence, que ces six mille hommes eussent été mal-menez. Cependant, comme ceux-ci pouvoient être facilement secourus, & que les Camifards, dont les différens Corps s'étoient réunis, auroient pû, à la fin, être accablez; Rolland se fut bongré d'avoir

con-

conjuré l'orage, & songea dès lors à donner aux Troupes du Roi des mouvemens d'une autre sorte, & à leurs Généraux de nouveaux soins.

Tout avoit repris sa première forme dans les Montagnes. Rolland continua de les occuper, & d'y dominer. Valmal & Castanet étoient retournez l'un dans l'Auvergne, & l'autre dans le Vélai, frontière des Boutières. Mais

Cavalier & Catinat avoient marché du côté du Vivarès, où les Réformez muoient déjà. Les Troupes du Roi accoururent, pour s'opposer à l'invasion, qu'on se douta bien que les Camisards y vouloient faire: & nonobstant la diligence que faisoient ces Troupes, ils s'y seroient jettez inmanquablement, sans un de ces contre-tems, qu'il n'est pas possible de prévoir.

Les Camisards étoient si prévenus de confiance & d'estime pour Cavalier, qu'ils refusèrent de suivre Catinat, qui devoit exécuter l'Entreprise, tandis que Cavalier occuperoit les Troupes destinées à la traverser. Cavalier eut beau exhorter les Mutins tout ce qu'il put leur dire ne tira d'eux que des cris redoublez de Vi-

ve Cavalier : nous le suivrons partout.

Cavalier & Catinat se concertent pour remédier à cette Mutinerie.

C'ÉTOIT perdre le tems, & trop risquer, que de s'opiniâtrer à vaincre leur résistance : les Troupes du Roi avançoient toujours. Cavalier & Catinat marchèrent de concert, & s'avancèrent à Navasselle, gros Village sur la Frontière du Vivarès : afin d'aviser, sans péril, aux mesures qu'ils avoient à prendre. Ils allèrent se poster dans des Bois, qui sont fort épais auprès de ce Village.

Conseil de Guerre tenu à ce sujet.

ON tint-là un Conseil de Guerre. Cavalier proposa de céder à Catinat le Commandement dans le Bas-Languedoc : ajoutant, qu'il trouveroit encore le tems & le moïen de pénétrer dans le Vivarès. Mais, le Conseil de Guerre représenta, qu'il étoit à craindre, qu'on ne trouvât, pour le Bas-Languedoc, la même difficulté que le Vivarès avoit fait naître ; & que, d'ailleurs, Cavalier étoit nécessaire dans le Bas-Languedoc, pour plusieurs raisons qui furent alléguées, & dont la confiance en Cavalier étoit la principale. Catinat, picqué, comme on le peut croire, triompha de sa jalousie,

Catinat triomphe de sa ja-

fie, pour le bien commun. Il fut du ^{lousie,} sentiment de ne point aigrir le Soldat, ^{propose} de le ménager au contraire, & de sa- ^{d'envoiet} voir du Général, comment il falloit ^{consulter} s'y prendre. Tout se rangea à son avis. On conclut, par résoudre d'informer incessamment Rolland de ce qui s'é-
 toit passé, pour s'en remettre à sa déci-
 sion; & , en attendant, on prit le parti
 d'attirer d'un autre côté les mouve-
 mens des Troupes du Roi.

LES Camisards quittèrent les Bois ^{Cavalier} de Navasselle, marchèrent à dix lieues ^{se tient} de-là, du côté d'Uzès; & Cavalier fit ^{toijours} faire aux Troupes, qui le cherchoient, ^{à portée} & qui s'étoient rabatües à le poursui-
 vres. ^{du Viva-}
 vres, tant de tours & de détours, qu'elles se rebutèrent, & allèrent se
 reposer aux environs d'Alais, où el-
 les s'assemblèrent de toutes parts. Cavalier, qui apprit qu'elles devoient
 retourner du côté du Vivarès, & qui se hâta de les prévenir, reçût
 dans sa marche la Réponse de Rolland. ^{il reçoit}
 Elle portoit, que l'Expédition du Viva- ^{la Réponse}
 rès devant l'emporter sur toute autre, ^{il de Rol-}
 falloit que Cavalier & Catinat y mar- ^{land.}
 chassent ensemble avec tout leur monde; qu'on
 y avoit déjà pris les armes; qu'on

Quelle n'attendoit que leur jonction, pour une Ré-
étoit cette volte générale; que quand ils seroient dans
Réponse. le Vivarès, & que toutes choses y au-
 roient été réglées sur le plan qu'il avoit
 donné à Catinat, celui-ci y commanderoit
 en Chef; qu'on lui laisseroit le plus de Ca-
 misards qu'il seroit possible d'y retenir;
 que Cavalier ramèneroit le reste, & re-
 passerait dans le Bas-Languedoc.

Cavalier
& Cati-
nat mar-
chent en-
semble au
Vivarès.

LES Camisards satisfaits, & Catinat
 content lui-même, marchèrent avec ar-
 deur sous les ordres de Cavalier. Il
 alla droit au Village de Vagnas, qui
 touche le Vivarès; & il s'empara du
 Village, pour y faire reposer ses gens,
 que des marches forcées, nuit & jour,
 avoient mis sur les dents. Ce fut-là
 qu'on lui fit courir des périls, dont il
 semble qu'il n'y eût que lui au monde
 qui fût capable de se tirer: ce qui
 donna lieu à Monsieur de Julien de di-
 re avec dépit, que *Qui pourroit abattre*
la Tête de Cavalier seroit tomber d'un
seul coup le Corps des Camisards. Espè-
 ce d'Oracle, qui s'est dans la suite
 accompli en quelque sorte: le plus sûr en
 effet, & peut-être le seul moien, qu'on ait
 trouvé d'arrêter les progrès dangereux
 de cette Guerre, aiant été de ga-
 gner

gner ce Chef, à quelque prix que ce fût.

SI l'Affaire de Vagnas fut la première où Cavalier lâcha le pied, elle fut celle en même tems, où il fit voir, pour la première fois, cet esprit de ressource, dont il étoit capable dans les dangers les plus éminens.

IL s'étoit laissé tromper par des Inconnus, qui jouèrent si bien leur rôle, qu'il n'eut pas même la pensée de s'en défier. Ils s'étoient donnez pour des Députez du Vivarès, qui avoient été envoyez au devant du Secours, qu'on y attendoit avec impatience, & qui étoient chargez de le conduire, par des routes sûres, au lieu marqué du Rendés-vous. Ils paroissoient instruits de tout. Ils nommoient les Chefs de la Révolte. Ils faisoient des détails: ils disoient des circonstances, dont quelques-unes étoient connües de Cavalier; & tout ce qu'ils lui disoient lui parut si vraisemblable, qu'ils surprirent sa prudence, & sa confiance même: il vouloit qu'ils fussent présents dans les Conseils de Guerre. C'étoient trois Espions de Messieurs de Broglio & de Julien, qui avoient sù, par ce moïen, toutes

Cavalier est trompé par des Espions, qui se donnent pour des Députez du Vivarès.

Les mesures de Cavalier : & , pour comble d'imprudence, ou de malheur , il avoit dépêché, vers ses Frères du Vivarès , l'un de ces prétendus Députez , pour leur donner avis de sa Marche.

CAVALIER s'étoit ainsi trahi lui-même. Les Troupes du Roi étoient toujours assemblées du côté d'Alais. Il en étoit sûr par ses Coureurs, qui alloient & venoient sans cesse. Mais Monsieur de Julien , qui avoit reçu par son Espion les dépêches de Cavalier, & qui sur les avis antérieurs qu'il avoit eus, avoit fait défiler par des routes perdues, & en plusieurs petits Corps de Cavalerie & d'Infanterie , trois mille hommes du côté de Vagnas, se mit à leur tête en personne, avec Monsieur de la Lande, Gouverneur d'Alais, & Brigadier d'Armée ; & marcha droit à Cavalier , qu'il avoit envoyé attirer au Combat par Monsieur de Vagnas, avec une Compagnie franche, & un gros de milice : dans le dessein de survenir à l'improviste, & d'accabler les Camisards.

Monsieur de Julien marche secrètement pour attaquer Cavalier.

Combat de Vagnas.

CAVALIER n'eut pas plutôt appris, qu'on voioit paroître une Troupe qui s'avançoit sur Vagnas, qu'il en sortit, pour

pour aller à sa rencontre. Il la joignit, & l'attaqua si brusquement, qu'il la mit en fuite à la première décharge, & la poursuivit si ardemment, & de si près, jusqu'à la Rivière d'Ardèche, à près d'une lieüe de-là, que la peur & les coups en avoient rempli la Rivière, avant que Monsieur de Julien eût eu le tems d'arriver, ni de paroître.

IL y eut, dans cette Action, près de deux cens hommes de tuez ou de noiez, tant Miliciens, que Soldats de la Compagnie franche de Monsieur de Vagnas, qui y fut tué lui-même : les Camisards n'y perdirent pas un homme, ils n'eurent que quatre blessez. Mais le hazard leur fit faire deux Prisonniers, qui donnèrent à Cavalier une espèce de Comédie.

EN retournant à Vagnas, quelques Camisards apperçurent un homme accroupi dans le creux d'un arbre : c'étoit un Officier des Troupes qu'ils venoient de battre. Ils en découvrirent un autre, caché dans un Buiffon, à quelques pas de-là. Ils les menèrent l'un & l'autre à Cavalier, qui les recevant avec civilité : Comment, Messieurs, leur dit-il, Monsieur de Vagnas

Défaite
des
Troupes
du Roi.

Deux Offi-
ciers de
Milice,
faits pri-
sonniers à
l'Affaire
de Va-
gnas, trai-
tent Ca-
valier de
Monsei-
gneur : ce
qu'il leur
dit, & le
traite-
ment qu'il
a leur fait.

a-t-il eu l'imprudence de venir m'attaquer avec si peu de monde : étoit-ce par mépris pour moi ? Certes, Monseigneur, répondit l'un de ces Officiers, il s'en faut bien qu'on vous méprise. Mais, je vous dirai la vérité, en homme d'honneur. Monsieur de Vagnas s'est trop pressé : nous n'avions ordre de vous attaquer, que quand Monsieur de Julien seroit à notre vûe.

Que voulés-vous dire par Mr. de Julien ? interrompit Cavalier. Oui, Monseigneur, reprit l'Officier, vous devés être sur vos gardes : Messieurs de Julien & de la Lande ne peuvent pas être loin de vous, avec des Forces fort supérieures aux vôtres.

SUR le champ, Cavalier, sans répondre, ni s'émouvoir, envoie à la découverte, & donne encore d'autres ordres. Puis, regardant avec humanité ces deux Officiers, qui ne paroissent pas fort tranquilles : Monsieur de Vagnas, dit-il froidement, ne se seroit peut-être pas si pressé, si je ne m'étois donné la peine de lui épargner la moitié du chemin. Mais, Messieurs, pourquoi m'appellés-vous, Monseigneur ? Je m'appelle Cavalier. Du-refle, vous êtes libres, & vous
pou-

CAMISARDS, *Livre III.* 265
*pouvés, dès ce moment, aller faire mes civi-
lité à Monsieur de Julien.*

ILS partirent, aussi contents que surpris, sans repliquer, que par des remercimens pleins d'admiration & d'éloges. Ces Officiers n'étoient apparemment que des Subalternes de Milice, qui n'avoient vû que leur Province. L'un étoit Enseigne, & l'autre Lieutenant. Mais, Cavalier eut bientôt des Affaires plus sérieuses. Il apprit, dans le moment, que Monsieur de Julien n'étoit plus qu'à un quart de lieüe de lui. Il tint Conseil de Guerre. On opina pour la retraite, qui fut jugée difficile & périlleuse. Il fut résolu d'attendre l'Ennemi.

CAVALIER se posta à la descente d'un Bois. Les Troupes du Roi paroïssent déjà sur la Hauteur, s'avancant en bon ordre & bien ferrées, l'Infanterie la première; la Cavalerie la suivoit de près, pour la soutenir. L'élévation du terrain mettoit ces Troupes à découvert: les Camisards les voïoient venir, sans en être vûs. Dès qu'elles furent à la portée du Fusil, ils leur firent une si rude décharge, qu'ils les arrêterent, & leur tuèrent

beaucoup de monde. Cependant, s'étant bientôt remises, elles chargèrent, à leur tour, avec tant d'ardeur & de courage, qu'elles firent plier les Camifards; & que, fondant sur eux, tête baissée, & comme un torrent, Cavalier, qui vit bien qu'il alloit être accablé par le nombre, cria *sauf qui peut*. La fuite fut si prompte, & en même tems si régulière, que les Camifards échappèrent à l'Ennemi, n'ayant perdu que trente hommes; au lieu que Mr. de Julien en eut près de cent tuez, ou blessés, dans cette Action. Mais sa Victoire fut considérable, en ce qu'elle fit échouer l'Expédition du Vivarès, dont il fit saisir & si bien garder tous les passages, qu'encore que Cavalier ne renonçât pas à s'y faire jour, & qu'il en eût fait plus d'une tentative, il fut forcé d'y renoncer, & de faire enfin sa retraite, parmi de nouveaux périls; non sans en faire courir à Monsieur de Julien, ayant battu à plates coutures une partie de son Régiment, & fait charger son Arrière-garde. Ces suites eurent des circonstances, qui méritent d'être détaillées & éclaircies.

Mon-
sieur de
Julien
e carte
Cavalier,
& fait
échouer
l'Entre-
prise sur
le Viva-
rès.

Mon-

MONSIEUR de Bâville, qui n'a-
voit cessé de représenter à la Cour
l'impossibilité de réduire les Cami-
sards, sans de nouvelles Troupes,
avoit été secondé par Messieurs de
Broglie & de Julien. Ils avoient de-
puis peu insisté, de concert, sur les sui-
tes terribles que cette Révolte pou-
voit avoir, si elle se répandoit dans le
Vivarès, & dans les pais voisins, com-
me ils assûroient qu'il y avoit tout
lieu de le craindre, sur les avis qu'ils
en avoient tous les jours.

*Messieurs
de Bâvil-
le, de
Broglie, &
de Julien,
représen-
tent de
concert à
la Cour la
nécessité
d'envoyer
de nou-
velles
Troupes
en Lan-
guedoc.*

IL sembloit que la Cour eût enfin
ouvert les yeux sur le danger. Elle
avoit envoyé en Languedoc plus de
troupes encore qu'on ne lui en de-
mandoit ; & le Maréchal de Mont-
revel, qu'elle avoit choisi pour les com-
mander, étoit arrivé depuis quelque
tems dans la Province (a). Il étoit à
Uzès, dans le tems que Cavalier avoit
été battu par Monsieur de Julien, qui
continuoit de s'opposer à son irruption
dans le Vivarès ; & Cavalier venoit
d'intercepter deux Lettres de celui-ci,
l'une au Maréchal, & l'autre à Mon-
sieur

*Arrivée
du Ma-
réchal de
Mont-
revel,
pour
com-
mander
en Lan-
guedoc.*

(a) Le Maréchal de Montrevel étoit arri-
vé vers la fin de Février 1703.

sieur de la Lande, qu'il pressoit de le rejoindre avec un renfort de troupes.

Lettre

de Mr. de Julien au Maréchal de Montrevel, interceptée par Cavalier.

LA Lettre au Maréchal étoit conçûe dans ces termes : *Monsieur, j'ai empêché Cavalier de se jeter dans le Vivarès, où il n'avoit plus que quelques pas à faire. Quoiqu'il fasse encore plusieurs mouvemens, pour revenir à son dessein, je compte que je l'arrêterai. Mais, je ne serai point content, que je ne l'aie mort ou vif. Il est actuellement à la Montagne de Bouquet, avec sept à huit cens hommes. Comme j'ai garni de troupes toute la Rivière d'Ardèche, pour lui disputer le passage, & qu'il ne me reste que mon Régiment pour l'observer, j'attens avec impatience, que Monsieur de la Lande m'amène d'Alais de nouvelles troupes, & qu'il vous plaise d'en envoyer aussi d'Uzes. L'occasion ne peut être plus favorable. Ce seroit dommage, que les Rébelles en fussent quittes pour se retirer, &c. &c.*

Cavalier dresse une Embuscade à Mr. de Julien, & le manque.

IL ne tint pas à Cavalier de profiter de cette découverte, pour surprendre lui-même Monsieur de Julien. Aiant sù, qu'il s'avançoit du côté d'un Moulin qui est dans la Montagne, il l'attendit au passage : mais, il manqua son coup. Monsieur de Julien prit d'un autre côté, descendit

à Navasselle, qui est au pied de la Montagne, & s'enferma dans l'Eglise, où il se retrancha. Et, soit qu'informé de l'enlèvement de ses Lettres, il eût écrit de nouveau, ou que Monsieur le Maréchal, aiant appris d'ailleurs ce qui se passoit, eût agi de son propre mouvement: dans le tems que Cavalier ne songeoit plus qu'à se retirer, ses Espions l'avertirent, que les Troupes du Roi s'avançoient de toutes parts. C'étoit sur le soir: il se disposa pendant la nuit à la retraite.

MAIS il fit deux Détachemens, l'un de cinquante Cavaliers, qui allèrent à petit bruit, & à la faveur des ténèbres, se mettre en embuscade, au delà de Navasselle. L'autre Détachement, qui étoit de cent hommes de pied, devoit attaquer Monsieur de Julien à la pointe du jour, & prendre aussitôt la fuite: & ne laissant que vingt-cinq hommes choisis, & quelques Tambours, avec ordre de se montrer sur des Roches élevées dont la Montagne est remplie, & de battre souvent la Caisse, Cavalier se mit en marche pour Mariège, Village à douze lieus de-là.

LES cent Camisards donnèrent l'alarme

larme à Monsieur de Julien. Comme ils n'avoient paru qu'avec le jour, & qu'il fut trompé sur le nombre, il étoit sorti de l'Eglise. Il avoit pris un poste avantageux. Les Camisards l'attaquèrent. Mais, les voiant tout d'un coup fuir, une partie de son Régiment s'abandonna à les poursuivre. Les cinquante Cavaliers, qui étoient en embuscade, tombèrent sur cette Troupe séparée de son Corps; & les Fuiards, faisant alors volte-face, achevèrent de la tailler en pièces, presque sous les yeux de Monsieur de Julien, qui accourut néanmoins avec le reste de son Régiment: mais, ces Détachemens n'eurent garde de l'attendre. Ils se hâtèrent d'aller rejoindre Cavalier, qui, n'ayant pas de tems à perdre, avoit passé sourdement, à la faveur de ce Combat.

Mr. de Julien, qui croit toujours Cavalier à la Montagne de Bouquet, apprend avec sur prise qu'il MONSIEUR de Julien, qui y perdit quarante à cinquante hommes, crut n'avoir rien de mieux à faire, que de retourner à Navasselle, où Monsieur de la Lande, qui lui amenoit quatre mille hommes, arriva presque en même tems. D'autres Troupes arrivèrent encore. On ne pensa plus qu'à investir les Camisards, qui paroissoient

tou-

toujours, & se faisoient entendre, *est à Mariège.*
 sur la Montagne de Bouquet. Mais, *riège.*
 aiant appris dès le lendemain, que
 Cavalier étoit à Mariège, & la Mon-
 tagne aiant tout d'un coup paru dé-
 ferte & tranquille, Mr. de Julien, qui
 ne pouvoit comprendre, ni quand, ni
 comment, Cavalier avoit pû échapper,
 prit le parti de se retirer lui même.

LES vingt-cinq Camisards, que *L'Arrière*
 Monsieur de Julien avoit pris pour *re Garde*
 huit cens hommes, prirent si bien leurs *de Mr. de*
 mesures, & leur tems, qu'en se retirant *Julien,*
 à leur tour, ils tombèrent sur son Ar- *est surpri-*
 rière-garde, & lui tuèrent quelques *se & bat-*
 hommes, & beaucoup de Traîneurs. *tise.*
 Ce fut ainsi que Cavalier sortit d'une
 suite de périls & d'embarras, où il s'é-
 toit vû insensiblement engagé par les
 faux Députés du Vivarès; & qu'on
 ne laissa pas d'avoir beaucoup fait, en
 l'empêchant d'y pénétrer (a).

CA-

(a) J'avoue, que je crains de faire ici une
 Fauté contre la Cronologie, ou l'Ordre des
 Tems, de cette Histoire. En tout cas, cet Aveu
 même peut y servir de remède. Cette en-
 chaînure d'évènemens, que je viens de décrire,
 se trouve placée en Février 1703., selon les
 Mémoires de Cavalier imprimez à Londres
 en

CAVALIER s'étant reposé quelques jours à Mariège, où il s'étoit fait loger par billets; & après avoir taillé en

en Anglois, & même selon l'Histoire du Fanatisme par *Bruyes*. Mais, comme le *Camisard*, sur les témoignages duquel j'écris, & que je suis à portée d'interroger, m'assûre qu'il étoit présent à ces Occasions, & qu'elles se sont passées depuis la Bâtaille du Jour de Pâques dont j'ai parlé, il n'est pas possible, sur ce pied-là, que ç'ait été en Février. J'ai déjà remarqué ailleurs, que *Bruyes* ne s'est pas seulement trompé sur les faits, mais sur les dates mêmes; & il y a toute apparence, que Cavalier n'en avoit point chargé sa mémoire; & que celui qui a écrit ses prétendus Mémoires, à suivi *Bruyes* pour les dates. Je dis ses prétendus Mémoires: car, ils sont remplis de fictions, & de faussetés grossières. Il suppose souvent, par exemple, qu'il s'est trouvé dans des Occasions, où il est certain qu'il n'étoit pas; & il invente incessamment ce qui n'est pas même vraisemblable, comme de prétendre, qu'il se donna une fois pour le fils du Comte de Broglio, & qu'une personne de distinction de la Province y fut trompée: comme si la figure de Cavalier, ou son seul langage, n'eût pas suffi pour le trahir. Ce Trait est peut-être un des moins ridicules, entre ceux qu'il suppose; & on peut juger des autres par celui-là. On pourroit m'objecter, que le *Camisard*, qui me conduit, n'est peut-être pas plus sûr. Je répons simplement, qu'il me dit: *F'y étois, & je l'ai vu*; & que je me renferme dans ce qui me paroît vraisemblable,

en pièces une Compagnie franche, commandée par Lambert, Partisan de réputation, qui avoit entrepris de l'enlever, & qui fut tué des premiers : Cavalier, dis-je, voulut faire voir, qu'il s'entendoit mieux que Lambert à surprendre un Quartier. Il s'approcha de Sauve, qui est à trois lieues de là. C'est une petite Ville du Diocèse d'Alaix, qui avoit alors, outre une espèce de Forteresse, deux à trois cens hommes de garnison. Pour mieux cacher le Stratagème qu'il méditoit, Cavalier se tint quelque tems caché dans les Bois de Pieredon, qui sont voisins de Sauve. Les Habits destinez au Régiment de Corde, & trouvez sur le Convoi qu'il avoit fait enlever près des Bois de Des-forts, servirent à habiller cent Camisards choisis & de bonne taille; & le lendemain, à huit heures du matin, Catinat, à la tête d'un prétendu Détachement du Régiment de Corde, & faisant battre la marche de ce Régiment, se présenta à la Porte de Sauve: Cavalier le suivoit à la distance d'un Quart-de-Lieüe.

CATINAT fit dire à l'Officier de Garde, qu'il étoit détaché pour cou-

rir sur les Camifards : on le crut, & on le laissa entrer librement avec sa Troupe. Il commença par se saisir des Portes, & de la Garde. Ses Gens crient, *Vivent les Camifards*. Cavalier arrive : ses Camifards tombent dans Sauve comme un Torrent. Bourgeois, Officiers, Soldats, tout se sauve dans la Forteresse. Les Cloches sonnent l'Allarme. Cavalier déclare, que, si elles ne cessent, il fera brûler la Ville. Les Cloches cessèrent dans le moment. Et, sur les assurances qu'il fit donner au Gouverneur, qu'il n'étoit point venu pour répandre du sang à moins qu'il n'y fût forcé, & qu'il n'avoit sur Sauve d'autre dessein que d'y faire rafraîchir ses Gens, le Gouverneur, qui étoit dans la Ville, dont toutes les Rues étoient trop bien gardées pour qu'il pût avec sûreté se retirer dans la Citadelle, ne pouvant faire mieux, prit la parole de Cavalier. Ils s'abouchèrent. L'Entretien fut civil, & même enjouié.

De quelle manière Sauve est traité. CAVALIER ne manquoit, ni de feu, ni de présence d'esprit. Abordant le Gouverneur d'un air de Vainqueur, il lui dit en souriant : *Est-ce ainsi, Mon-*

Monsieur, que vous gardés votre Ville? Cavalier
 Vous avés voulu, lui repartit le Gouver- raille le
 neur, qu'on vous y reçût comme ami, Gouver-
 & vous continués sur le même pied votre neur de
 visite. Je ne puis, Monsieur, être fa- Sauve sur
 ché que d'une chose; de n'être pas chés ce qu'il
 moi, pour vous y traiter aussi bien que s'est laissé
 je le voudrois. Je le crois, dit Cava- surpren-
 lier: vous m'y traiteriés si bien, que dre: Re-
 vous ne pourriés vous résoudre à me lais- plique du
 ser aller. Mais, je pense que nous serons ici Gouver-
 plus libres, & qu'on peut faire en Ville neur, &
 aussi bonne chère qu'à la Citadelle. Mes- Réponse
 sieurs, continua-t-il, en s'adressant de Cava-
 aux Officiers de Ville qui étoient-là, lier.
 faites, s'il vous plait, attention, que je
 me suis levé aujourd'hui plus matin que
 vous: aiés soin principalement, que mes
 Gens soient bien traités; pour moi, je
 me contenterai de ce que vous me ferez
 présenter.

ON y avoit déjà pourvû: on ne
 fit que se hâter de servir Cavalier, &
 les Officiers de sa suite, solidement &
 abondamment. Cavalier ne s'en tint pas
 toutefois à de simples Rafraîchissemens:
 il dit au Gouverneur, qu'il lui falloit
 des Armes. Je ne puis disposer de cel-
 les de la Garnison, lui répondit le

il deman- Gouverneur : c'est à vous de voir,
 de des Ar- Monsieur, si mes Soldats seront d'bu-
 mes au meur à vous les rendre. Mais, vous
 Gouver- neur, qui êtes le Maître de faire enlever toutes celles
 les refuse, qui se trouveront chés les Bourgeois. Ca-
 mais qui valier jugea qu'il lui convenoit de s'en
 permet contenter. Il eut encore soin de faire
 d'en pren pourvoir ses gens de toutes les provi-
 dre chez sions nécessaires à leurs besoins, en
 les Bour- leur faisant renouveler, & publier mê-
 geois. me, la deffense qui leur étoit faite, sous
 peine de mort, d'exiger de l'Argent de
 qui que ce pût être (a).

CE fut, quoi qu'en ait pu dire la
 ma-

(a) Voiés les Réglemens faits par Perier, pag. 142. Ces Réglemens furent confirmez sous la Porte, & sous Rolland. Tous les Chefs avoient ordre d'y tenir la main avec rigueur ; & on doit rendre cette Justice à Cavalier, qu'il étoit sévère sur l'observation de ces Réglemens. Il étoit principalement inexorable par rapport à l'Argent. Il a fait passer par les armes plusieurs Carmisards, qui avoient été convaincus d'avoir exigé de l'Argent, ou d'avoir retenu celui qu'ils avoient pris sur l'Ennemi. Ils étoient obligez d'en rendre compte, & de l'apporter au Thésorier. Cet Argent étoit employé aux besoins communs ; & les Chefs n'en avoient que l'Administration.

malice, ou le préjugé, tout le Mal que les Camisards firent à Sauve (b), où ils

(b) Si on retranchoit de l'*Histoire du Fanatisme par Bruyes*, les Epithètes odieuses dont il charge les Camisards, on ôteroit à son Ouvrage un grand tiers d'impression; & les deux autres tiers, ou peu s'en faudroit, se réduiroient à des suppositions, à des méprises, & à des calomnies. La Surprise de Sauve, telle que cet Historien la raconte, est une des preuves de ce que j'avance. 1. Cet Historien suppose, que ce fut Rolland, qui surprit Sauve. Rolland, dit-il Tom. II. p. 39, *crut que, ni lui, ni les Gens de sa Troupe, n'étoient point connus à Sauve. Sur cela, il s'avisa d'y aller en plein jour, tambour battant, avec trois cens hommes, & de faire dire à la Porte, qu'il marchoit pour chercher les Fanatiques, &c.* 2. On sent bien, que, sans le déguisement que Cavalier avoit fait prendre au Détachement que conduisit Catinat, les Troupes du Roi qui étoient à Sauve ne s'y feroient pas trompées, & que cet Historien ne garde pas seulement ici la Vraisemblance. D'ailleurs, j'ai raconté le Fait, sur la foi d'un Camisard qui étoit Garde de Cavalier, & qui ne le quitta point ce jour-là. Ce qu'ajoute ce même Historien n'est, ni plus vrai, ni plus vraisemblable. On le mena, dit-il parlant de Rolland, *avec deux de ses Officiers qu'il prit avec lui, chez Monsieur de Vibrac. Il lui tint le même Discours qu'il avoit tenu à la Porte de la Ville. Ce Gentilhomme, qui en avoit déjà été averti, y ajou-*

Les Habitan-
s de
Sauve,
tant Catho-
liques

ils restèrent tout le jour. Il me seroit difficile de représenter l'Affectation que les Habitans leur témoignèrent. Il est vrai, que la plupart de ces Habitans étoient

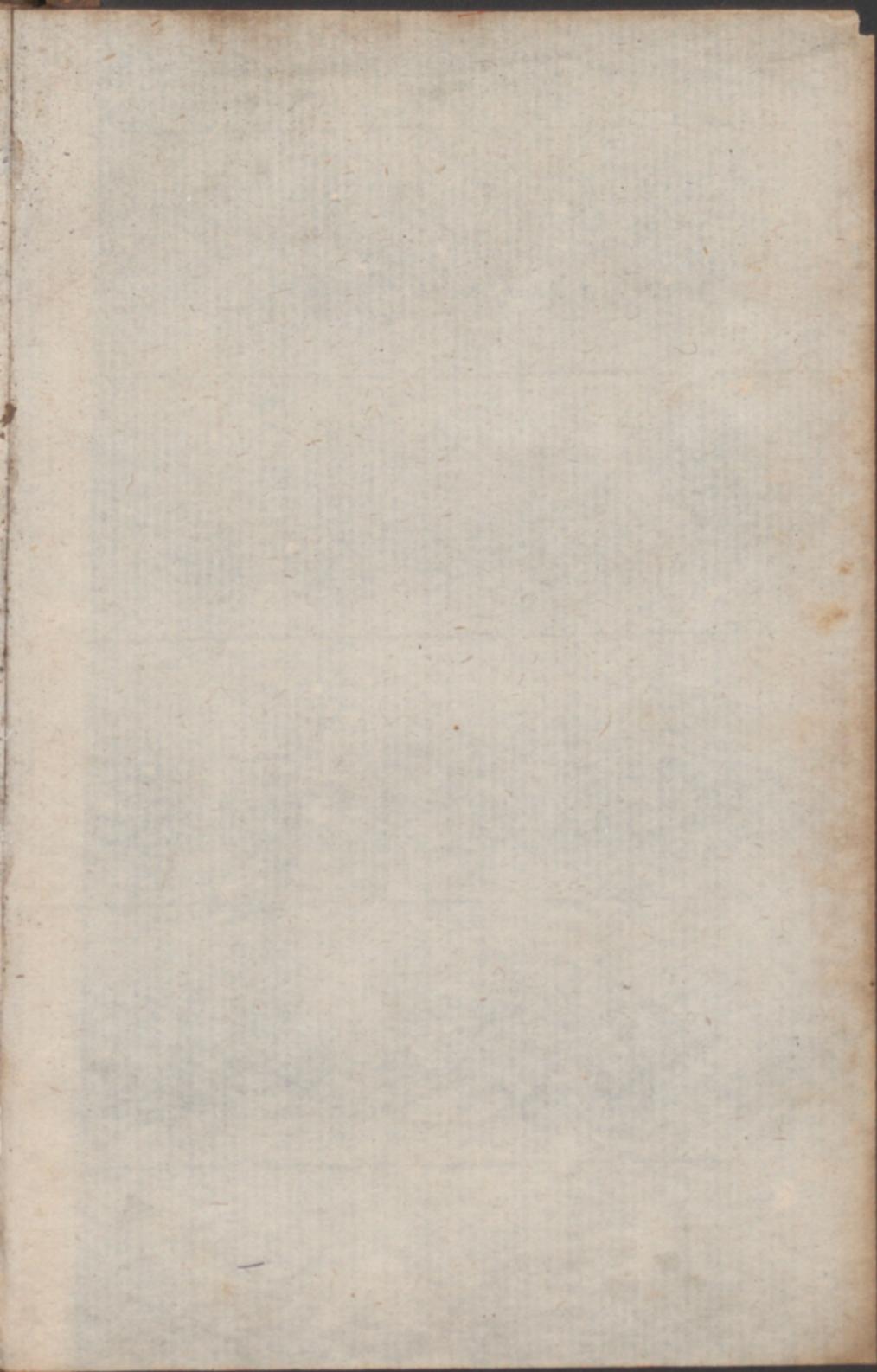
ta foi aisément: & même, comme dans le tems que ces trois Brigans entrèrent chés lui, il alloit se mettre à Table, il les invita honnêtement à diner. Ils en avoient peut-être assés besoin, ils ne se firent point prier. . . . Bientôt après, leurs manieres, leurs discours, & leurs ajustemens, se éloignez de la politesse & du bon air de nos Officiers, les firent connoître à tout le monde, &c. Il falloit que Mr. de Vibrac, & toute la Compagnie, eussent l'esprit bien bouché, pour avoir été tant de tems à faire cette découverte. L'Historien est ici fecond en d'autres circonstances aussi fabuleuses, que je ne releverai pas. Mais, je ne puis m'empêcher de remarquer, que cet Historien, qui porte souvent ses licences jusqu'à la calomnie, le fait d'une manière criante à cette occasion. Rolland, dit-il, qui se vit reconnu, au desespoir d'avoir manqué son coup, & du tour qu'on lui avoit joué, voulut rentrer de force; mais, il trouva toutes les avenues si bien barricadées, (remarquez que l'Historien a dit que Rolland avoit avec lui trois cens Hommes) qu'il n'osa le tenter, & alla décharger sa Rage sur l'Eglise, sur un Capucin, & sur deux Prêtres, qu'il fit égorger dans les Rues, &c. Ce sont des meurtres de la façon de l'Historien. Il n'y eut pas à Sauve une goutte de sang répandu.

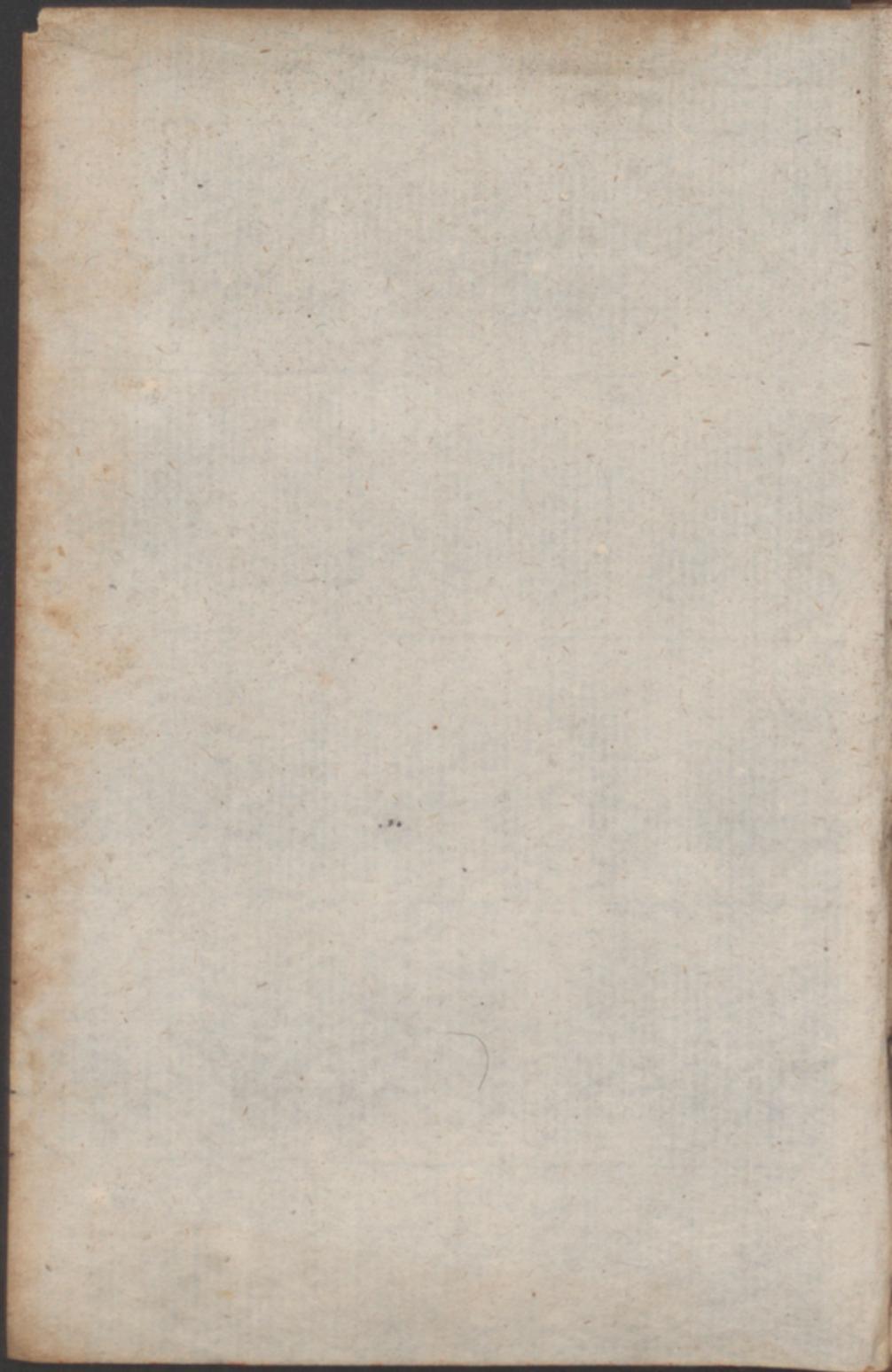
Étoient Réformez, & qu'ils avoient ^{que Ré-}
 presque tous un ami, ou un parent, ^{formez,}
 un fils, ou un frère, parmi les Cami- ^{rendent}
 fards. Mais, les Catholiques mêmes ^{justice au}
 rendoient justice à la discipline, & au ^{bon Ordre}
 bon ordre, que Cavalier faisoit observer ^{qui re-}
 parmi ses Gens. Et lesquels croira-t- ^{gnoit par-}
 on, ou les Historiens qui n'ont donné ^{mi les Ca-}
 les Camifards, que pour des Brigands, ^{misards.}
 des Voleurs, des Assassins, & des Incen-
 diaires; ou un Ecrivain, qui, recherchant
 & démêlant avec attention leurs procé-
 dez parmi les fondemens même de ces
 imputations, conduit ses Lecteurs à met-
 tre une différence équitable & nécessaire
 entre les Faits: comme je puis dire qu'on
 l'a vû jusqu'ici, par les Circonstances du
 Meurtre de l'Abbé de Chaila, par l'His-
 toire particulière du Prédicant *Séguier*,
 par la Mort tragique de Monsieur de
 Saint-Cômes; & comme on le verra par
 d'autres Attentats à peu près de la mê-
 me nature? J'ai seulement loué dans
 les Camifards ce qui est louable par
 soi-même; & blâmé ce qui m'a paru
 blâmable. Je n'ai point approuvé les
 foiblesses ni les ruses de leur Fanatisme,
 contre lesquelles j'avoue néanmoins,
 que

280 HIST. DES CAMISARDS, *Livr. III.*
que je n'ai point crié. Toutes les Re-
ligions, tous les Dévots, ont leurs Fa-
natiques: & combien, parmi les Dé-
vots en général, de Fanatiques plus
pernicieux, que ne l'étoient les Cami-
sards!

*Fin du troisieme Livre, & du pré-
mier Tome.*







2

